

MÉTÉOROLOGIE
ENSOLEILLÉ et FROID
Min: 30 — Max: 45
Aperçu pour vendredi:
ENSOLEILLÉ et FROID
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR
ASCENSION
F. PILON
INC.
Fournitures de bureau



Le pape ira à Fatima pour la paix

Vif mécontentement dans les colonies portugaises d'Afrique

Le pape Paul VI a annoncé qu'il se rendra à Fatima, le 13 mai prochain, en avion, pour un pèlerinage "très rapide" qui aura un caractère "privé". Cédant aux pressions de l'épiscopat portugais à l'occasion du 50^e anniversaire des apparitions de Fatima, le pape a cependant expliqué que "la raison spirituelle qui veut donner à ce voyage sa signification propre, est celle de prier, encore une fois, et plus humblement et vivement, en faveur de la paix".

A peine annoncée, la décision du pape a provoqué de vives réactions parmi les mouvements de libération des colonies portugaises en Afrique.

Le pape, a-t-on précisé au Vatican, partira le 13 mai, à 6 h. 30, de l'aéroport Fiumicino, pour celui de Montéalegre, à 25 milles de Fatima, et sera de retour le même jour, à 19 h. 30.

"Nous célébrerons la messe, nous adresserons la parole aux fidèles, nous saluerons ceux que nous aurons l'occasion de rencontrer", a dit Paul VI, dont c'est le quatrième voyage depuis janvier 1964, année où son départ spectaculaire pour la Terre sainte inaugura l'ère des grands voyages pontificaux. En décembre 1964, le pape se rendait à Bombay, et en octobre 1965 à New York où, devant les Nations unies, il lançait un retentissant appel à la paix.

C'est encore cette recherche de la paix qui le conduira à Fatima, où avant même l'annonce du voyage l'on attendait plus d'un million de pèlerins.

"La cause de la paix est si grande, a dit le pape, et elle a tellement besoin d'un intérêt sans cesse renouvelé, que nous n'hésitons pas à lui apporter une autre marque particulière de notre sollicitude pastorale."

Le pape a ajouté une parole à propos de la paix à l'intérieur de l'Eglise: "La paix intérieure de l'Eglise nous tient particulièrement à cœur et nous voulons que lui soit assuré le ferment généreux du concile oecuménique dans l'intégrité de la foi authentique, de la cohésion de la charité et de la discipline ecclésiale, dans la ferveur de l'expansion apostolique pour le salut du monde et dans la recherche sincère du rapprochement oecuménique avec tous ceux qui s'honorent du nom de chrétiens."

"La paix civile et sociale dans le monde, oui, la paix de l'humanité, a souligné Paul VI, ne nous tient pas moins à cœur". Constatant que cette cause de la paix pénètre "toujours davantage dans la conscience des hommes", le pape a ajouté: "Personne ne repousse la paix, en principe celui qui la repousse serait de propos délibéré, s'érigerait lui-même en ennemi de l'humanité."

LE VIETNAM

La guerre au Vietnam a ensuite été évoquée par le pape. Exprimer son inquiétude devant les obstacles formidables qui s'opposent à la réalisation de la paix, Paul VI s'est demandé si c'est le fatalisme qui devra régir le sort de l'humanité et si les hommes devront renoncer à l'espoir de conjurer à temps une guerre scientifique d'extermination.

"Devrons-nous nous contenter des tentatives, jusqu'à présent stériles, pour mettre fin au conflit vietnamien qui est pour nous tous une cause de grande anxiété?" s'est demandé le pape. Indubitablement il y a encore autre chose à faire. Nous voulons encore espérer que de nouvelles propositions de négociations pour un règlement honorable du conflit, assurant la liberté aux deux parties, ne seront pas repoussées mais plutôt étudiées et finalement favorisées, comme elles le peuvent l'être, par des médiations impartiales et protégées par des garanties, pour le bien du peuple vietnamien tout entier aussi bien d'une région que de l'autre, et pour l'équilibre ordonné et pacifique de tout le Sud-Est asiatique. En laissant à qui de droit le jugement et l'action sur le plan temporel, nous, sans perdre confiance dans les hommes, nous faisons appel à la bonté de Dieu qui ne se lasse jamais et qui n'est jamais éloigné de nous."

Voir page 2: Le pape

Nouveaux renforts américains au Vietnam?

WASHINGTON. — Le président Johnson a implicitement confirmé, au cours d'une conférence de presse impromptu, hier, qu'il aura à examiner au cours des semaines à venir la question de l'expédition de renforts supplémentaires américains au Vietnam.

Le chef de l'Exécutif a également déclaré qu'il n'entrevoit aucune perspective d'un règlement pacifique du conflit à l'heure actuelle mais il a refusé de se livrer à une analyse de la situation militaire, en déclarant qu'il n'avait rien à ajouter à l'exposé présenté au peuple américain la semaine dernière par le général William Westmoreland.

M. Johnson s'est borné tout au plus à déclarer, en évoquant le grand débat public sur la politique vietnamienne aux Etats-Unis: "Je crois que d'une façon générale, il y a plus, de pessimisme ici qu'à l'extérieur".

M. Johnson a également refusé de commenter diverses informations de presse selon lesquelles l'Union soviétique envisagerait d'installer des missiles offensifs au Nord-Vietnam. Il s'est borné à déclarer qu'il était au courant de ces dépêches et que bien entendu les Etats-Unis s'intéressent à toutes les informations qui touchent à cette région.

Interrogé à propos d'autres informations en provenance de Saigon selon lesquelles le général Westmoreland aurait sollicité l'expédition de renforts importants, M. Johnson a prudemment répondu qu'aucune demande précise ou particulière ne lui avait encore été soumise.

Voir page 2: Vietnam

Le débrayage d'une quarantaine d'employés indique le malaise qui se généralise chez le personnel de l'Expo

par Evelyn DUMAS-GAGNON

Une vingtaine de téléphonistes de la centrale de l'Expo, ainsi qu'une vingtaine de préposés aux parcs de stationnement, ont débrayé hier matin pendant environ une heure. Le calme s'est rétabli en matinée mais, selon un permanent, ce genre d'escarmouche risque de se répéter et de s'aggraver au cours des jours qui viennent.

Au delà des revendications particulières aux divers groupes qui déclenchent des grèves spontanées depuis quelques jours (électriciens, agents de sécurité, et les deux groupes d'hier), il semble y avoir au moins deux motifs communs d'insatisfaction chez le personnel de l'Expo.

Le premier viendrait de ce que la compagnie de l'Expo, manquant de personnel, engage des nouveaux aux plus hauts taux de salaire prévus à l'échelle des contrats collectifs, salaires souvent supérieurs pour la même occupation et la même compétence à ceux des employés ayant un ou deux ans de service.

Le deuxième motif d'insatisfaction viendrait des problèmes de transport. Les employés sont forcés d'emprunter les mêmes moyens de transport que les visiteurs. Or l'affluence des premiers jours a fait que des employés sont arrivés au travail avec quelque retard, retard puni de diminution de salaires. C'est pourquoi plusieurs réclament un système de transport spécial pour le personnel de l'Expo.

Difficulté additionnelle: le service de relations de travail de l'Expo est surchargé; il ne compte présentement qu'un employé à plein temps, plus un consultant. Dans le secteur des employés de bureau, par exemple, les griefs en suspens s'accumulent.

Les représentants syndicaux seraient peut-être disposés à tenir compte du surmenage des représentants patronaux, mais ils sont eux-mêmes pressés par les employés, qui dans

bien des cas font pour la première fois l'expérience du syndicalisme et se montrent vite méfiants à l'égard des syndicats. En outre, les employés savent bien que l'Expo est de courte durée; les griefs laissés en suspens risquent de n'être jamais satisfaits.

La cause immédiate du débrayage des téléphonistes à la centrale de l'Expo (celles qui répondent au numéro EXP-1967), c'est l'absence de ventilation dans la pièce exigüe où elles travaillent. Des négociations ont abouti à la promesse qu'un mur serait abattu pour corriger cette situation. Mais il reste d'autres problèmes, notamment le cas des assistantes-surveillantes moins payées que leurs subordonnées, et le temps supplémentaire qui n'a pas été payé depuis six semaines.

Quant aux préposés au stationnement, ils se plaignent de n'être pas rémunérés pour l'heure du repas et réclament des imperméables pour les jours de pluie.



A droite de notre photo, M. Robert Shaw, commissaire général adjoint de l'Exposition universelle, et le premier ministre Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick, se joignent à trois représentants du pavillon des provinces de l'Atlantique qui ont posé, à coups de massue (M. Shaw a cassé son clou) la quille d'une goélette, l'"Atlantica", qui sera construite sous les yeux des visiteurs et lancée fin août. Encore chanceux que la Marie-José soit un bon bateau.

(Photo Keystone)

Malgré le mauvais temps, 125,000 personnes ont visité l'Expo hier

par Jean-V. DUFRESNE

Malgré la pluie, plus de 125,000 personnes ont visité l'Expo hier, mais il semble certain, même si le mauvais temps persiste, que le record des deux millions sera atteint d'ici demain soir.

Québec accueille son premier chef d'État

QUEBEC (DNC). — Accompagné de plusieurs de ses collègues du gouvernement et du chef de l'opposition, M. Lesage, le premier ministre Daniel Johnson a accueilli à 13 heures hier, à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, l'empereur Haïlé Sélassié d'Éthiopie, qui arrivait à Québec pour une visite officielle de deux jours. Hier soir, le gouvernement québécois a offert un dîner d'État en l'honneur de l'illustre visiteur.

Gabias: 225,000 logements seront disponibles à tous les jours!

QUEBEC (DNC). — Le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, a révélé en Chambre hier que 225,000 logements étaient disponibles dans la région de Montréal pour les visiteurs de l'Expo.

Le ministre a rapporté également que le Service de logement du Québec avait visité et inspecté les nombreux logements de logements dans les différentes catégories: chambres dans des maisons privées, 48,683, dans les conciergeries, 14,500 unités familiales, 1,037, 42 aux tentes et roulottes, 42 ensembles sur 123 ont été visités et inspectés et ces terrains peuvent recevoir 6,051 tentes et 4,544 roulottes. Tant qu'aux hôtels et motels, 20,600 chambres ont été inspectées tandis que 3,586 chambres et 14,233 lits ont été inspectés dans des institutions.

Voir page 2: Québec

Johnson enjoint aux restaurateurs de l'Expo d'afficher leur menu

QUEBEC (DNC). — Le premier ministre Johnson a averti hier les restaurateurs qui détiennent des concessions sur le terrain de l'Expo de bien vouloir se conformer à la loi québécoise de l'hôtellerie qui stipule qu'ils doivent afficher à l'extérieur de chacun des pavillons leur menu ainsi que les prix. Sinon ils auront à subir les rigueurs de la loi, a-t-il dit.

Déjà un avertissement écrit a été envoyé à chacun de ces concessionnaires par le ministre du tourisme, M. Loubier, administrateur de cette loi.

Il faut que cessent les plaintes qui nous arrivent en grand nombre au sujet du prix excessif des consommations liquides ou solides, de commenter M. Johnson.

Cet avertissement fait suite aux inspections effectuées ces jours-ci par des employés de l'Expo.

Aurélien Noël, candidat libéral dans Outremont

C'est M. Aurélien Noël qui a été choisi hier soir candidat officiel du parti libéral dans la circonscription fédérale d'Outremont-Saint-Jean où une élection partielle aura lieu le 29 mai. Au cours d'une convention (la première dans l'histoire du comté, semble-t-il), M. Noël a recueilli 186 voix contre 82 à son unique adversaire, M. Jean-Claude Lesperance. Plus de 350 militants libéraux avaient envahi la salle de l'école Sainte-Madeleine, rue Outremont, ce qui marque encore un record dans l'histoire récente de la paisible circonscription, châteaufort libéral.

La présence de deux ministres, MM. Maurice Sauvé et P.-E. Trudeau, d'un sénateur (M. Romuald Bourque), de deux députés (MM. Jean-Pierre Goyer et Marcel Prud'homme) et de plusieurs notabilités du parti libéral (provincial et fédéral) témoignait de l'importance du choix du candidat à Outremont. Le bruit ayant couru que l'éventuel député se désisterait aux prochaines élections générales en faveur de M. Sauvé ou de M. Trudeau, MM. Noël et Lesperance ont tenu à préciser qu'ils n'étaient partie à aucune entente secrète. Pour sa part, M. Sauvé a déclaré à quelques journalistes que M. Noël n'était libéral par aucun engagement, ajoutant toutefois: "Mais il est certain que si M. Noël ne se présente pas aux prochaines élections générales, moi, je me présenterai."

Au total, 507 délégués-électeurs étaient inscrits sur les listes; 270 d'entre eux se sont prévalus de leur droit, deux bulletins ayant été rejetés. Des le début du meeting et pendant toute la durée du scrutin, la victoire de M. Noël paraissait acquise, malgré la présence dans la salle d'un nombre inusité de jeunes gens, en majorité sympathiques à M. Lesperance, qui est âgé de 27 ans.

Ce dernier avait déclaré ces jours derniers qu'il jouissait de l'appui officieux des sénateurs Romuald Bourque et Maurice Lamontagne. Hier soir, il a même salué en M. Bourque son "maître en politique", s'engageant quant à lui, s'il était choisi, à "continuer la tradition réformiste d'Outremont-Saint-Jean".

Plus sobre, M. Noël (fondateur associé de la maison de comptabilité Maheu, Noël et Cie), a fait état des "appuis officieux" dont se réclamait son jeune adversaire. "Quant à moi, a-t-il dit, je peux vous dire que je compte sur l'appui officiel des délégués!"

M. Trudeau

Tandis que les scrutateurs procédaient au dépouillement, le nouveau ministre de la Justice a entretenu l'assemblée des problèmes de la constitution. "La Constitution, a-t-il dit, n'a vraiment pas beaucoup d'importance au regard des autres problèmes auxquels les Canadiens et les Québécois doivent faire face. C'est devenu la mode que de vouloir une nouvelle constitution, à tel point que celui qui dit qu'il est favorable au statu quo commet presque un crime contre le progrès".

Après avoir rappelé que la Constitution n'est, en définitive, que la loi régissant les rapports entre les pouvoirs, M. Trudeau fait observer que les citoyens sont régis par des lois de la même manière que les gouvernements exercent des pouvoirs sous régis par la Constitution. Mais, a-t-il dit, le ministre, ce qui importe, c'est d'être bien gouvernés, de chasser les mauvais députés et de réélire les bons. C'est cela qui importe en démocratie. Il faut avant tout s'attacher aux vrais problèmes, les vrais problèmes auxquels, tout compte fait, la constitution n'a pas grand-chose à voir. Or, les vrais problèmes sont innombrables: l'organisation d'un pays très industrialisé dont le marché intérieur est très restreint, de sorte qu'il soit aussi efficace que celui d'un grand pays; ou encore la croissance des centres urbains; la pollution de l'eau et de l'air; les rapports patronaux-ouvriers; l'automatisation et les loisirs; l'indépendance et la souveraineté du pays; l'éducation.

Tels sont les vrais problèmes, a dit M. Trudeau, et les débats constitutionnels ne doivent pas nous en détourner.

Un député de l'Union nationale réclame une purge dans le haut fonctionnarisme!

par Paul CLICHE

QUEBEC. — Un député de l'Union nationale a réclame hier soir une purge au sein du haut fonctionnarisme québécois, particulièrement chez les technocrates nommés par le gouvernement libéral.

Conférencier au club Renaissance, le député de Montmorency, le Dr Gaston Tremblay a déclaré: "Il faut de toute urgence redonner toute la plénitude du gouvernement au conseil exécutif et débarrasser la hiérarchie chez les fonctionnaires, des gens dont les idées n'ont jamais été et ne seront jamais les nôtres."

Le député unioniste n'a pas mentionné de nom mais il s'est attaqué sans équivoque à M. Arthur Tremblay en disant que le programme de son parti condamnait la politique mise en vigueur par le sous-ministre de l'éducation. Il a ajouté: "Qu'on n'oublie jamais que l'administration et les idées d'un certain sous-ministre avec un certain Gerin-Lajoie ont été des facteurs importants de la défaite libérale".

Plus tôt il avait déploré que les déclarations faites par certains ministres de l'Union

nationale donnent l'impression au public que la révolution tranquille des libéraux se poursuit avec l'Union nationale.

M. Tremblay s'est aussi prononcé contre le principe de la planification: "L'évolution trop rapide de notre temps exclut les planifications générales à long terme", a-t-il déclaré en disant qu'essayer de trop planifier c'est affirmer un penchant socialiste utopique qui mène au rêve marxiste du prolétariat roi, rêve qu'il voue les peuples au désordre, à l'anarchie et à la disparition de la hiérarchie des valeurs.

CONSTRUIRE UN PIEDestal AU CHEF

Dans une autre partie de son allocution, le député Tremblay a porté aux nues le rôle du chef du parti et a fait un éloge dithyrambique de M. Johnson: "La publicité de l'Union nationale doit être centrée sur le chef. Si elle veut être efficace, elle doit lui construire un piedestal", a-t-il soutenu.

Au sujet des fonctionnaires, M. Tremblay a déclaré: "Je n'ai pas l'intention... de m'inscrire en faux contre les technocrates et de demander

Voir page 2: Une purge

Le syndicalisme "bureaucratise": le risque est plus grand chez les fonctionnaires, pense M. Pepin

S'adressant hier soir aux membres de la section mont-réale de l'Institut professionnel du service public du Canada, le président de la CSN, M. Marcel Pepin a mis ses auditeurs en garde contre un syndicalisme bureaucratise, un syndicalisme par délégations de pouvoir qui n'est pas vraiment contrôlé par ses membres.

Les cadres de la fonction publique fédérale risquent d'autant plus de subir un tel syndicalisme, a-t-il dit, que le syndicalisme leur arrive par l'accident d'une loi, plutôt que par une lutte menée à la base.

"C'est un peu comme si vous appreniez par le journal du matin, avant de vous rendre à votre bureau, que votre service a changé d'adresse," a dit M. Pepin. Alors, au lieu de prendre une rue pour vous y rendre, vous prenez l'autre. Mais il n'y a rien de fondamentalement changé dans vos vies ni dans vos conceptions. Ce changement, vous ne l'avez pas médité, conçu, exécuté: il vous arrive comme les circonstances, il y a un changement que vous acceptez tout bonnement de signer une carte syndicale, n'importe laquelle, comme on signe à peu près obligatoirement une fiche d'emploi ou comme on donne des renseignements à l'enquêteur du recensement.

"Si vous faites du syndicalisme pour vous conformer, je vous le dis, autant ne pas en faire, car alors il ne vous apporterait rien."

"Le syndicalisme, s'il ne constitue pas la découverte d'un monde de possibilités nouvelles pour vous-mêmes, pour l'exercice de vos profes-

sions respectives, la découverte d'un nouveau mode dans votre carrière, la découverte de perspectives radicalement nouvelles sur les structures sociales, la découverte de la promotion démocratique et collective de l'homme à commencer par votre propre milieu, alors, je doute qu'il vaille la peine qu'on y consacre le moindre effort."

"Le syndicalisme est l'occasion d'une libération immense d'énergie créatrice, ou il n'est rien du tout. Mais pour cela, il doit être total, en ce sens qu'il ne doit pas être un syndicalisme étroitement limité par l'esprit des affaires. Un syndicat n'est pas une police d'assurance."

C'est dans cette même perspective que M. Pepin a expliqué au groupe de cadres de la fonction publique fédérale qu'il avait devant lui le sens des revendications de la CSN

au sujet des unités de négociation naturelles, c'est-à-dire par exemple la possibilité pour des employés québécois d'une entreprise nationale, ou de la fonction publique fédérale, de former un syndicat distinct, séparé des autres employés dans d'autres régions du pays.

Selon M. Pepin les unités nationales, outre qu'elles ne peuvent être concrètement l'œuvre des syndiqués membres, engendrent presque nécessairement un syndicalisme par délégation de pouvoirs, un syndicalisme de comité directeur, à cause de leur extension dans l'espace. Enfin, en cas de mécontentement, il est presque impossible de se débarrasser d'un syndicat établi sur une base nationale.

Une purge

(Suite de la première page)

leur disparition. Il reste, toutefois, que des changements majeurs doivent être opérés, dans le plus bref délai, si notre gouvernement veut survivre."

Et le député de poursuivre: "Le régime libéral a instauré, tel qu'au fédéral, le système du fonctionnarisme roi. Par ce fait, il a violé, faussé le jeu de la démocratie en dépeuplant les ministères et même le parlement de certains pouvoirs qui leur sont garantis sans appel par la constitution."

"Lorsque les technocrates s'emparent de l'administration au détriment des élus du peuple, l'essence même de la démocratie est violée. La liberté disparaît par étapes du régime. Le peuple tombe fatalement sous le joug de la pire des dictatures: la dictature anonyme du fonctionnarisme sans visage, sans responsabilité et sans recours pour la population. C'est le glas de la démocratie et l'aurore du régime du 'Red Tape'. Il n'y a pas de pure colonialisme que celui qui est exercé par certains fonctionnaires."

"Le gouvernement de l'Union nationale ne peut ni ne doit se permettre de devenir le jouet d'une oligarchie d'une caste de libéraux qui veut fatalement sa perte."

Cette sortie du député de Montmorency survient après plusieurs attaques du premier ministre Johnson contre des hauts fonctionnaires qu'il accuse de manquer de discrétion. Mardi encore, le premier ministre s'est livré à une autre de ces attaques à l'Assemblée législative.

D'autre part, on a su qu'au cours des derniers caucus de l'Union nationale plusieurs députés s'étaient violemment attaqués à des hauts fonctionnaires, notamment à ceux du ministère de l'éducation dirigés par le sous-ministre Arthur Tremblay. Dans l'entourage d'un ministre, on chuchote même que le départ du sous-ministre n'est plus qu'une question de temps.

ATTAKES CONTRE LES SYNDICATS

Dans une autre partie de son discours, le député Tremblay a attaqué le gouvernement Lesage pour avoir "provoqué le refus du capital étranger dont nous avons besoin chez nous".

Il a aussi attaqué les "unions ouvrières qui font fi des lois et des décisions de la magistrature", prétendant que cette situation avait été provoquée par l'ancien gouvernement libéral.

Parlant des richesses naturelles, il a dénoncé les "déclarations stupides, écorchées, d'un Kierans ou d'un Lévesque (qui) ont été loin d'aider à l'exploitation de nos ressources minières. Le climat de confusion qu'ils ont créé dans ce domaine doit être remplacé par une période d'ententes sérieuses avec tous ceux qui seraient intéressés à exploiter une partie de notre territoire."

Revenant au fonctionnarisme, à la fin de son allocution, le député s'est bien défendu d'être "patronneur" mais a déploré que des centaines de "suppléments" libéraux soient installés au sein de la fonction publique et ne puissent être délogés parce qu'ils sont protégés par le syndicat.

Il a donné l'avertissement que le futur ministère de la fonction publique ne devra pas être "le vulgaire jouet de la caste libérale", ajoutant: "Le gouvernement devrait refuser de chanter sous les menaces à peine voilées de certains sous-ministres qui disent: 'Si je pars, toute mon équipe suivra...'. C'est là, a-t-il ajouté, un procédé libéral qui ne doit pas donner la frousse à notre gouvernement."

Enfin, le député de Montmorency s'est prononcé contre le droit de grève pour les employés des services publics invoquant à ce sujet le témoignage de l'honorable Duplessis.

Avant de conclure il s'est livré à une dernière attaque contre les syndicats "qui sont entre les mains d'anarchistes dans bien des cas" et il a dénoncé l'infiltration communiste dans nos universités. Il a aussi condamné certains pseudo-intellectuels qui auraient réussi à s'infiltrer dans l'Union nationale: "Notre propagande ne doit plus jamais s'identifier avec ces gens-là", a-t-il averti.

Vietnam

(Suite de la première page)

Il a toutefois reconnu que le commandant en chef des forces américaines au Vietnam avait soulevé la question au cours de discussions avec les membres de l'état-major interarmes et l'amiral Ulysses Grant Sharp, commandant suprême des forces américaines dans le Pacifique.

Le président a ajouté qu'il ne doutait pas que le secrétaire à la défense, M. Robert McNamara, et le général Earle Wheeler, chef de l'état-major interarmes, lui soumettraient des recommandations précises dans les semaines à venir.

Selon des informations en provenance de Saigon, le général Westmoreland aurait demandé aux responsables du Pentagone de porter les effectifs américains au Vietnam à 600,000 hommes au moins d'ici à la fin de l'année. Certains milieux informés de la capitale fédérale fournissent une version quelque peu différente et déclarent que le général aurait demandé que ces mêmes effectifs soient portés à 555,000 hommes vers le milieu de 1968.

Le pape

(Suite de la première page)

Mécontentement en Afrique

La décision du pape a soulevé un vif mécontentement parmi les mouvements de libération des colonies portugaises en Afrique.

Un représentant du front de libération du Mozambique (Frelimo) à Alger a notamment déclaré hier: "Malgré le caractère bref et privé que le secrétaire de Sa Sainteté a prévu officiellement pour cette visite, elle ne saurait avoir pour nous que le caractère blessant d'un appui à la politique portugaise."

De son côté un représentant à Alger du "Gouvernement révolutionnaire de l'Angola en exil" (GRAE) a souligné que "Paul VI n'était pas sans connaître le nombre de prêtres

L'attaque surprise des Nord-Vietnamiens avait été précédée par d'intenses tirs de mortiers à partir de quatre heures trente mercredi. Ce n'est que vers dix heures que les combats cessèrent.

De son côté un représentant à Alger du "Gouvernement révolutionnaire de l'Angola en exil" (GRAE) a souligné que "Paul VI n'était pas sans connaître le nombre de prêtres

L'attaque surprise des Nord-Vietnamiens avait été précédée par d'intenses tirs de mortiers à partir de quatre heures trente mercredi. Ce n'est que vers dix heures que les combats cessèrent.

L'attaque surprise des Nord-Vietnamiens avait été précédée par d'intenses tirs de mortiers à partir de quatre heures trente mercredi. Ce n'est que vers dix heures que les combats cessèrent.

d'une Eglise dont il est le défenseur, emprisonnés, torturés et assassinés par le régime de Salazar."

M. Mario De Andrade, parlant au nom de la "Conférence des organisations nationalistes des colonies portugaises" a affirmé "qu'une dizaine de prêtres d'Angola étaient toujours détenus dans les prisons portugaises depuis 1960" et que "les catholiques du Mozambique et de l'Angola qui avaient payé de leurs vies l'engagement dans les rangs nationalistes étaient innombrables".

Au Portugal, l'annonce du voyage a suscité la plus vive satisfaction.

En revanche, ce n'est pas sans une certaine appréhension que l'on envisage l'afflux de journalistes et photographes de presse, principalement étrangers, que cette visite va provoquer. De nombreux problèmes, notamment de logement et de transmissions, vont se poser de ce fait aux autorités.

"Assurément d'interpréter les sentiments profonds de tous les Portugais, le gouvernement portugais veut exprimer en cette occasion tout l'honneur et toute la joie ressentis par la nation très fidèle, à la suite

de cet événement de la plus grande importance historique." Telle est la déclaration officielle donnant la réaction des autorités gouvernementales.

De son côté, l'Osservatore romano écrit qu'"au moment où l'opinion mondiale semble succomber sous le poids des événements quotidiens qui paraissent confirmer l'aggravation des relations entre les camps opposés, la décision de Paul VI confirme que le pape n'abandonne pas, bien au contraire, il en rallume l'espoir".

Le journal du Vatican conclut: "C'est aux fidèles et aux hommes de bonne volonté du monde entier, responsables ou non, que s'adresse l'appel pressant de Paul VI".

Québec

(Suite de la première page)

tôt au point un programme d'aide technique à l'Ethiopie. Ceci fait suite aux entretiens qu'ont eus lundi le premier ministre Pearson et l'empereur Haile Selassie. Les détails du programme seront arrêtés au cours de rencontres à Addis Abeba entre des représentants canadiens et éthiopiens.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

INGENIEUR OU ARCHITECTE DE DIRECTION

JUSQU'À \$20,500

Ministère de la Défense nationale
OTTAWA

LE DEFI —

diriger deux sections qui s'occupent du dessin d'architecture et de construction d'édifices, d'ouvrages ou de services, et assurer l'élaboration de normes, de politiques et critères d'esthétique pour les travaux du ministère.

LE TITULAIRE —

aura une vaste expérience de la direction de travaux divers en construction ou en architecture; un goût marqué pour ce travail et l'aptitude à bien coordonner les efforts d'équipes de dessinateurs utilisant les principes et les pratiques modernes.

L'AMPLEUR DE LA TACHE —

couvre bien des aspects du génie civil, électrique et mécanique et de l'architecture, y compris la conception d'édifices à bureaux et d'hôpitaux, d'ateliers et laboratoires, de logements, d'ouvrages maritimes, routes, aéroports militaires, services municipaux, et systèmes mécaniques et électriques.

Pour obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous au
DIRECTEUR DU PROGRAMME, CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES,
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,
122 RUE BANK, OTTAWA 4 (ONTARIO).

Veuillez mentionner le numéro de concours 67-2081.

COMPTABLE

Jeune C.A. ou diplômé en sciences commerciales, bilingue, avec expérience pour prendre charge du département de comptabilité et éventuellement accéder à un poste administratif.

Prière d'écrire indiquant expérience et qualifications à
Case 573, Le Devoir, Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY

solicite des candidatures aux postes suivants:

PRINCIPALE

d'une école de filles au niveau des 10, 11e et 12e années

Qualifications minimales:

brevet d'enseignement;
18 années de scolarité;

DIRECTEUR

au travail

5 années d'expérience dans l'enseignement.

Qualifications minimales:

études universitaires en psycho-pédagogie;
expérience dans le domaine de l'enfance
exceptionnelle.

Faire parvenir curriculum vitae et références d'ici le
13 mai 1967 à:

Maurice Marleau,
Directeur général des écoles,
87, rue Ste-Cécile,
Salaberry-de-Valleyfield.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ-MERCIER

demande des professeurs

de PHYSIQUE (11e et CPES)

de CHIMIE (10e et 11e)

de CATÈCHESE (10e et 11e)

d'ANGLAIS (10e, 11e - CPES)

d'HISTOIRE (10e et 11e)

d'ÉDUCATION PHYSIQUE

DOCUMENTALISTES

Pour une école anglaise:
des professeurs de mathématiques, de latin, de français.

Les candidats ayant au moins 16 ans de scolarité et quelques années d'expérience seront choisis de préférence.

Adressez les offres de service et curriculum vitae à:

Monsieur Jean Langelier,

Directeur général des écoles,

Commission scolaire régionale Honoré-Mercier,

69 boul. St-Joseph, St-Jean, Qué.

ANIMATEUR SOCIAL

Salaire initial: \$6,500

LA FONCTION:

Sous l'autorité immédiate du directeur du Service des Pêcheries du Conseil de la Coopération du Québec, qu'il assiste dans son travail, l'animateur est assigné aux territoires maritimes du Québec. Sa tâche est une de formation, d'éducation, d'information et de promotion en matière de coopération et de pêcheries. Le titulaire est étroitement associé à la réalisation du programme du Service des Pêcheries: contacts permanents avec le milieu, sessions intensives, cours de perfectionnement, stages sur chalutier-école, réunions de groupes, émissions de T.V., collaboration à la revue "A Pleines Voiles", relations intercoopératives, participation à des colloques sur le développement communautaire, etc.

Pour les fins de son travail, l'animateur est appelé à voyager de temps à autre, exerçant son activité dans les territoires maritimes et à Québec.

LE CANDIDAT:

Agé de 25 à 35 ans, le candidat doit idéalement avoir une formation universitaire en sciences sociales, en génie des pêches ou l'équivalent sur le plan de l'expérience. On lui demande en outre une bonne connaissance du milieu des pêches ainsi que du tact, de l'entregent, de l'esprit d'initiative et des aptitudes pour travailler avec des groupes.

Pour poser sa candidature à ce poste intéressant dans un organisme dynamique où ses connaissances et ses idées seront mises à contribution, s'adresser en toute assurance de discrétion à:

Directeur du Service des Pêcheries,
Conseil de la Coopération du Québec,
2030, boul. Père Lelièvre,
Québec 8.



Worsted Majestic
par Society Brand

Caractérisés par leur chic d'avant-garde et la qualité de leurs tissus, les complets en worsted MAJESTIC, par Society Brand, sont les préférés des hommes bien mis. Un tel vêtement révélera votre souci de l'élégance et de la bonne confection.



H. PREVOST
LIMITÉE

406 est, rue Ste-Catherine
angle St-Denis — Tél.: 288-4133
Stationnement gratuit en face
à 1000, rue St-Denis

VOIR OFFRES D'EMPLOI PAGE 7

L'ÉCOLE SECONDAIRE DE STURGEON FALLS, ONTARIO

demande pour septembre 1967

- 1 — CHEF DE SECTION D'ORIENTATION
- 2 — CHEF ADJOINT DE SECTION D'HISTOIRE

Candidats doivent être bilingues.

Vous adresser à:

Monsieur Bernard Caën,
Principal,
École Secondaire de Sturgeon Falls,
Tél.: 753-1200

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE POINTE-CLAIRE ET BEACONSFIELD

recherche les services d'un

Professeur spécialisé en électricité

pour enseignement au niveau des 8e et 9e années

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

W. Bibeau,
Directeur général des écoles,
130, rue Ambassador,
Pointe-Claire.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA

est à la recherche

de professeurs qualifiés (masculins et féminins), pour l'année scolaire 1967-68, dans les disciplines suivantes:

- A — pour Mont-Laurier: sciences, anglais, catéchèse.
- B — pour Maniwaki: chimie, anglais, français, matières commerciales, arts plastiques, musique et catéchèse.
- C — pour Gracefield: français, mathématiques, arts plastiques, musique et catéchèse.

Adresser toute correspondance à:

Monsieur Gilbert Joly,
Directeur général des écoles,
Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa,
C.P. 1410,
Mont-Laurier (Labelle).

TECHNICIEN (NE)

Technicien (ne) de laboratoire pour recherches en biochimie avec ou sans expérience.

Ecrire à Case 575, Le Devoir, Mtl.

GERANT ADJOINT

Une occasion unique de faire carrière au sein d'une importante maison spécialisée dans le domaine des placements. Nous gérons notre propre groupe de quatre fonds mutuels canadiens bien connus. Notre excellent rendement a su attirer grands et petits investisseurs.

Le candidat choisi exercera une des professions les mieux rémunérées au Québec grâce à notre mode de répartition des commissions, à nos sur-commissions, renouvellements et bontés.

Entre 35 et 55 ans, bilingue de préférence, notre candidat possédera les aptitudes requises pour mettre sur pied, entraîner et seconder une équipe de représentants.

Vous vous croyez apte à relever le défi... alors n'hésitez pas à adresser votre curriculum vitae à titre confidentiel, à:

Société de Gestion A.G.F. Ltée,
345, avenue Victoria, Suite 603,
Montréal 6.
Tél.: 482-8066
M. J.A. Taylor.

Enthousiasme — Énergie — Prévenance Internationalisme

Association des Nations Unies au Canada RECHERCHE

UN SECRÉTAIRE D'ÉDUCATION NATIONALE

- Fonction — Établir et mettre en valeur un programme nouveau et dynamique pour l'Association
- Conditions requises — Bonne instruction générale; Connaissance des divers systèmes d'éducation au Canada; Expérience dans la formation éducative de jeunes; Être profondément intéressé dans l'entente internationale
- Avantages — Un grade universitaire; Expérience d'auteur, et organisateur de conférences; Parler couramment l'anglais et le français
- Appointements — Excellents pour une personne qualifiée.

Les demandes devront être reçues avant le lundi 15 mai 1967 pour de clôture.

Peter Trueman, Directeur National
Association des Nations Unies au Canada
4 rue St. Thomas, Toronto 5, Ontario

La Voix du Québec sur le Vietnam annonce qu'elle est en train d'organiser une manifestation de masse à Montréal en juillet. Cette manifestation qui coïncidera avec la visite à l'Expo du président Johnson, qualifiée par un porte-parole de plus grand criminel de guerre du monde, a pour but de demander la fin immédiate de l'intervention américaine au Vietnam et la fin de la complicité du gouvernement canadien dans cette guerre. La manifestation n'aura pas lieu sur le terrain de l'Expo, étant donnée l'interdiction récente. Mille Torontois auraient indiqué leur intention de participer à cette manifestation.

AUJOURD'HUI. — Le ministre d'Etat à l'éducation M. Marcel Masse parlera ce midi au dîner d'ouverture de la campagne de charité du Club Richelieu au Reine Elizabeth. Le président de la campagne est M. R. Bernard Grégoire. Les amitiés culturelles Canada-français-Israël procèdent à 17h 30 au lancement du livre du père Adrien Malo, o.f.m., "L'Olivier franc" au grand salon du centre social de l'université de Montréal. Mgr Iméne Lussier présentera l'auteur. Le congrès annuel de l'Association des directeurs généraux débute à l'hôtel des Laurentides à Québec. Le thème du congrès: "Les directeurs généraux des écoles face au renouveau scolaire". On s'interrogera aussi sur le principe de l'appartenance de l'association à la C.I.C. A 16h30, au 6300 de l'avenue Darlington, l'Institut de réhabilitation de Montréal tient son assemblée annuelle.

C'est présentement la "Semaine des cercles Toastmasters" dans la région de Montréal: le maire Jean Drapeau lui-même l'a proclamée. Elle se clôturera samedi par un grand débat oratoire bilingue à l'hôtel Skyline; 300 membres y participeront. Que sont ces

cercles? Ils n'ont rien à voir avec la boulangerie. Ils comptent 80,000 membres, répartis dans 3,600 cercles et dans 41 pays. Ces membres se réunissent une fois par semaine pour s'aider mutuellement à parler en public et développer leur personnalité.

O. — Une des trois pistes de roulement de la chaussée sud du boulevard Métropolitain demeurera fermée à la circulation sur une distance de 200 pieds à la hauteur du boulevard Pie IX, pendant environ une semaine. Les employés de la voirie y réparent une section endommagée. Les automobilistes circulant d'ouest en est sur les voies rapides du boulevard Métropolitain ne pourront donc utiliser à cet endroit que deux des trois pistes de roulement.

O. — Soixante-deux associations intéressées au loisir tiendront des journées d'étude du 12 au 16 juin, à la Place Bonaventure, sur le thème "L'Homme au loisir". Plus d'une trentaine de ces organismes ont déjà préparé des projets de résolutions qui seront soumis à l'attention des délégués, lors de ce "symposium canadien de la récréation".

Election partielle du 29

Une équation difficile à équilibrer dans Papineau

Comment réconcilier d'une part l'obligation où se trouve le parti libéral de rechercher et susciter la candidature de l'homme qui pourrait devenir un député de valeur et, d'autre part, la nécessité de procéder démocratiquement, par voie de convention, au choix d'un candidat?

Telle est la difficile équation que s'efforcent d'équilibrer les dirigeants de la Fédération libérale du Canada (section du Québec) dans la circonscription de Papineau où une élection partielle aura lieu le 29 mai.

Comme l'association libérale de ce comté n'est ni structurée ni représentative (aucune réunion depuis la fondation, en mars dernier), les dirigeants du parti hésitent à convoquer une convention pour le choix d'un candidat et, dans ce cas particulier, opèrent plutôt pour la formule de la désignation d'un candidat, en l'occurrence M. André Ouellet, ancien chef de cabinet de M. Guy Favreau, député sortant.

Aucune décision n'a encore été officiellement annoncée.

VIVEZ LES QUATRE SAISONS "AU NATUREL" EN DEVENANT PROPRIÉTAIRE À VILLE D'ESTEREL

Offrez-vous un vaste lot boisé avec accès au lac. Profitez des avantages suivants: services publics, centre culturel, récréatif et sportif. Choisissez votre constructeur, votre plan de financement, votre style de maison et bâtissez quand vous voulez.

Après seulement 6 ans d'activités, 500 terrains ont été vendus et 200 chalets ont été construits. La valeur des chalets est de \$10,000 et plus.

VENEZ VOIR ET COMPAREZ-À seulement 50 milles au nord de Montréal, 8 milles de la route 29 de l'Autoroute. Suivez les indications.

RENSEIGNEMENTS: Gerald H. Lafontaine, Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cité Tremblay, Qué. Téléphone: 556-3534

COMPTÉ boni d'épargne

La Banque Royale propose une solution nouvelle et alléchante à tous ceux qui souhaitent faire fructifier leurs économies sans immobiliser leur capital. Le Compte Boni d'Épargne est un placement intéressant à 4 1/2%. L'intérêt est calculé sur le solde minimum mensuel et payé deux fois par an — le Compte Boni d'Épargne ne vous permet pas de faire des paiements par chèque — ce qui vous protège de bien des tentations. Mais vos économies, tout en vous apportant un intérêt de 4 1/2% constitue un placement sérieux, valable et avantageux, renseignez-vous sur le nouveau Compte Boni d'Épargne de la Banque Royale.

4 1/2%

BANQUE ROYALE

La Banque Royale s'occupe bien de vos intérêts

Membre: Société d'Assurance-Dépôts de Canada

La publicité se doit d'offrir une image fidèle du Québec

Ceux qui font la publicité au Québec ont une lourde responsabilité à l'égard de la protection non seulement de la langue française, mais aussi du génie français dont elle est l'instrument. Ils doivent notamment éviter les abus du "français de traduction" qui, s'il est correct quant aux mots, ne respecte pas toujours les principes généraux de l'esprit français.

C'est le message que le premier ministre Johnson a livré hier au Advertising and Sales Executive Club de Montréal, message qui a été lu par le ministre des finances M. Dozois en l'absence du chef du gouvernement, retenu à Québec.

M. Johnson a précisé de nouveau qu'il n'est pas question d'éliminer l'anglais au Québec. Mais la publicité se doit d'offrir une image qui reflète fidèlement le caractère de la province dont la population est francophone dans une proportion de 80 pour cent.

Quand on dépense \$1 milliard par année pour l'éducation des jeunes, dont la majorité sont francophones, on ne peut pas courir le risque de perdre cet investissement en laissant les français qu'ils apprennent en classe devenir une langue du dimanche, un luxe dispendieux menacé de tomber au rang d'élément pittoresque du folklore.

Après avoir noté au début de ses propos que les publicitaires ont en commun l'obligation de satisfaire leur clientèle et d'affronter une rude concurrence, M. Johnson a dit que dans les deux groupes, sont assurés de succès ceux qui savent mieux percevoir les sentiments et les desirs de leur clientèle, et s'y ajuster. Si vous respectez bien les français, a-t-il dit aux publicitaires, vous trouverez que vos rapports avec eux en général seront améliorés d'autant.

La publicité doit donc non seulement être rédigée en français, mais conçue, pensée en français, en tenant compte de la psychologie et de la culture propres à un milieu francophone. Les publicitaires jouent un rôle délicat dans le maintien de l'équilibre entre les deux cultures du Canada, a dit le premier ministre, on leur demande de faciliter le développement difficile d'un peuple à la fois français et nord-américain, et qui tient tout autant à l'un qu'à l'autre de ces qualificatifs.

Ville d'Anjou a autorisé un engagement de crédits de \$3.5 millions pour fournir les services de base aux immeubles de la Galerie d'Anjou, angle Montée St-Léonard et boulevard Métropolitain. Les propriétaires du centre commercial en rembourseraient au moins 50%.



L'aéronef britannique Hovercraft, qui possède la propriété de se propulser sur un coussin d'air, file à plus de 50 m.p.h. entre les îles de l'Exposition universelle. Il peut ainsi parcourir des voies d'eau peu profondes et même surmonter des obstacles solides de plus de deux pieds de hauteur. Le service Hovercraft de l'Expo relie les points stratégiques de l'aménagement. Il n'est pas gratuit.

Création d'un front commun de l'industrie cinématographique en faveur de la loi organique

par Michel ROY

M. Clément Perron, président de l'Association professionnelle des cinéastes du Québec, annonce la création d'un front commun de toute l'industrie cinématographique de la province afin d'inciter le gouvernement à légiférer, non seulement sur la censure et les ciné-parcs (comme il s'appelle à le faire), mais sur tout le cinéma au Québec.

Ce front commun est constitué, a précisé hier soir M. Perron, de l'Association professionnelle des cinéastes, de l'Association des producteurs de films du Québec, de l'Union des artistes, du Syndicat général du cinéma et de la télévision (CSN), de l'Association des propriétaires de cinéma du Québec et de l'Association des distributeurs indépendants de films d'expression française.

Puisque l'on doit incontestablement légiférer sur un aspect du cinéma, a dit M. Perron, il importe de souligner une fois de plus que le cinéma dans la province ne se limite pas à la seule censure et à ses modalités, ni aux ciné-parcs.

Le maire de Verdun s'oppose vivement aux annexionnistes

Le maire de Verdun, M. J.A. Gariépy, s'oppose vivement au projet d'annexion à Montréal de cette ville de 22,000 de population. M. Gariépy a contesté la représentativité des initiateurs du projet, la ligue des propriétaires, dont feraient partie 700 des 6,500 propriétaires de Verdun. L'exécutif de la ligue et son président, M. Roger Verplaet, ont rencontré le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier. "Si nous recevons une pétition en bonne et due forme, a dit M. Saulnier, la ville prendrait l'initiative d'amorcer ou de mettre en marche la procédure prévue par la charte". Le fardeau financier étant invoqué comme principal motif à l'annexion, le maire Gariépy a précisé que la dette par capita de Verdun n'était que de \$80 comparativement à \$535 pour Montréal.

Évitez les dégâts causés par la pluie
Faites installer les
GOUTTIÈRES "PRIMEAU"
Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Estimation gratuite
+ MONTREAL — 322-4160
+ QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

Depuis plus de quatre ans, a-t-il poursuivi, "nous réclamons une loi générale du cinéma, une loi-cadre régissant tous les aspects du cinéma (production, diffusion, aide aux cinéastes, éducation, Office du Film du Québec, Bureau de contrôle, etc.)".

"Nous avons adressé d'innombrables documents et mémoires aux autorités provinciales; nous avons fait valoir nos points de vue auprès de tous les intéressés et à plusieurs reprises. La situation nous paraît maintenant urgente. C'est pourquoi, après consultation, et ayant constaté une identité de vues sur ce problème, nous créons un front commun".

M. Perron a de plus souligné que le gouvernement n'a "pas

consulté nos associations et nos organismes" avant de préparer le projet de loi qu'il doit déposer cette semaine à l'Assemblée.

Il a exprimé l'espoir que le projet de loi ne compromettra pas "l'évolution heureuse" du Bureau de censure du cinéma depuis quelques années et que le législateur "ne commettra pas l'erreur d'assimiler le problème du cinéma dans le Québec à une simple affaire de censure".

Au sujet des paliers d'âge — qui seront prévus par la loi — M. Perron s'est dit d'accord avec cette mesure "pourvu, naturellement, que n'interviennent pas des catégories restrictives irrecevables dans une société adulte".

Débat en Chambre sur le rapport Girardin dont le contenu demeurera secret

QUEBEC (DNC) — Le refus du ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, de rendre public un rapport préparé par M. C-Aristide Girardin sur l'opération de modernisation de l'industrie laitière actuellement en cours dans le Bas-St-Laurent, a soulevé un débat majeur à l'Assemblée législative hier.

Ce programme constitue l'une des principales recommandations faites par le plan de développement du BAQ au chapitre de l'agriculture. C'est de plus l'une des seules recommandations du plan dont l'exécution est déjà commencée.

Au début de janvier, il était question que M. Girardin, un conseiller en gestion de Rimouski qui fut candidat de l'Union nationale dans le comté de même nom, entre au service de l'administration Arda-Québec comme chargé de ce projet.

Effectivement, M. Girardin a travaillé quelques jours pour le gouvernement lorsque pour des raisons encore obscures, il entra apparemment en conflit avec le sous-ministre responsable de ce service et aurait indisposé également la puissante Coopérative Fédérée.

Les autorités du ministère de l'Agriculture ont alors décidé d'engager M. Girardin comme expert pour étudier les problèmes de régulation de la coopérative agricole du Bas-St-Laurent qui a son siège social à Rimouski. Ce rapport daté du 9 mars dernier fut remis au ministre Vincent le lendemain.

Or, le 29 mars, l'ancien ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy a demandé au feuilleton de la Chambre que ce rapport soit rendu public.

Hier, le ministre Vincent a refusé de produire le rapport alléguant que ce n'était pas d'intérêt public à ce moment-ci. Puis le ministre Maurice Bellemare a présenté une motion pour que l'ordre du député d'Abitibi-Ouest soit rayé du feuilleton.

Cette motion a suscité un débat orageux qui a duré plus de 45 minutes, l'opposition libérale soutenant qu'elle avait le droit de contester l'allégué du ministre et le gouvernement soutenant qu'une motion de ce genre ne pouvait être discutée. Le président, M. Paul a finalement retenu sa décision. D'ici à ce qu'il la rende, la question de M. Courcy restera inscrite au feuilleton.

Mgr Proulx devient évêque d'Alexandria

OTTAWA — Mgr Adolphe Proulx, âgé de 39 ans, évêque auxiliaire de Sault Sainte-Marie, Ont., depuis 1965, a été nommé évêque d'Alexandria, Ont., a-t-on annoncé, hier.

Le diocèse était sans évêque depuis la démission, en octobre dernier, de Mgr Rosario Brodeur.

Mgr Proulx, natif de Hanover, près de Sudbury, a fait ses études secondaires au Collège du Sacré-Cœur de Sudbury et ses études théologiques au séminaire Saint-Augustin. Il fut appelé aux ordres en 1954.

Il a fait du ministère dans des paroisses de North Bay et de Conniston, et il a étudié le droit canon pendant deux ans à Rome.

L'enquête préliminaire dans l'affaire Sicotte semble tirer à sa fin

L'enquête préliminaire des quinze policiers et enquêteurs accusés d'avoir brutalisé Louis Sicotte, au cours d'un interrogatoire portant sur les incendies criminels en octobre 1965, tire vraisemblablement à sa fin.

L'instruction, qui a débuté le premier février dernier, a déjà nécessité plus de quarante jours d'audience, dont plus de la moitié a été consacrée aux longs interrogatoires de Sicotte et de Jean-Jacques Gagnon.

Hier, l'inspecteur-chef Hervé Patenaude a témoigné à nouveau et il a précisé certains points de son témoignage de la semaine dernière. Il a notamment réaffirmé que MM. Anatole Corriveau et Roch Lefrançois, procureurs permanents de la Couronne à Québec, dirigèrent eux-mêmes l'enquête sur les incendies criminels. Ces deux avocats sont les principaux témoins qu'il reste à faire entendre.

L'officier supérieur de la PP a dit que le téléphone du sergent d'état-major Paul-Emile Picard, sollicitant en pleine nuit la permission de détecter Sicotte dans un motel, ne l'avait pas autrement surpris, puisque l'enquête sur les incendies était "la plus vaste qui ait jamais été entreprise dans la province"; mais, encore une fois, toutes les directives émanaient directement du ministère de M. Claude Wagner.

En ce qui concerne les trois gardes soupçonnés de jouer double jeu — selon les propos de Sicotte (lesquels furent rapportés à M. Patenaude par Picard) — l'inspecteur-chef de la PP dit qu'il a fait rapport à qui de droit. Mais il n'a pas tenu d'en savoir plus long, et il ne s'est pas inquiété des informations que ces trois agents pourraient laisser filtrer sur l'enquête fort longue, et pas

encore terminée à ce jour, que lui-même dirigeait alors.

En ce qui concerne des articles publiés par "Montréal-Matin" en novembre 1965 — donc après le "massacre" que Sicotte aurait subi de la part des inculpés — M. Patenaude se rappelle fort vaguement les avoir "aperçus", mais il ne s'est pas inquiété des allégations voulant que Sicotte ait été l'auteur de la mort. "Ça ne relevait pas de mon domaine", a-t-il répété hier.

L'enquête a été ajournée à mardi prochain.

D'autre part, hier également, mais dans une autre cause à laquelle est également intéressé Me Guy Guérin, procureur du ministère public dans l'affaire Sicotte, un juge s'est élevé contre les "propositions injustifiées" qu'aurait prises l'affaire Sicotte. Le juge Jacques Ancil, nommé sous le règne de M. Wagner au ministère de la justice, a dit que cette affaire paralysait même l'administration de la justice.

Nouveau poste pour MacEachen!

OTTAWA — On croit savoir que le ministre de la Santé, Alan MacEachen, remplacera bientôt M. McIlraith au poste de leader du gouvernement en Chambre. Le ministre des travaux publics aurait lui-même demandé à être relevé de cette difficile tâche qui consiste à orchestrer l'attitude du parti ministériel aux Communes.

Des informateurs ont prétendu que le leader adjoint, M. Pennell, aspirait au poste mais que M. Pearson a préféré mise sur l'expérience de M. MacEachen, qui, assurément, n'aurait pas sollicité de telles fonctions.

Maintenant ouvert pour repas
TOKYO SUKIYAKI
Restaurant japonais
7355, avenue Mountain Sights
(Une rue à l'est de Décarie et quelques pas au sud de Jean-Talton)
Rés. : 737-7245

Vie au sommet de la montagne, à quelques pas de La Promenade du Parc Summit Circle sur un calme rond-point ombragé, avec un jardin tout entouré où chien et enfants peuvent s'ébattre en toute sécurité. Superbe vue au-dessus des gratte-ciel et du fleuve d'un côté et de l'île des Soeurs de l'autre. 5 chambres bien dimensionnées, 2 salles de bain, 2 cabinets de toilette, vivier, salle à manger, salle familiale, 2 foyers et un grand sous-sol pour entreposage. Vendu au coût de \$68,000.00, équipé de première classe avec congélateur, réfrigérateur, laveuses à vaisselle et à linge, sècheuse. Regrets, pas de marchandage. Libre le 1er octobre 1967. Pour les gens intéressés, bail de 3 ans \$650.00 par mois.

Tél.: M. Kennehan — 738-4779

BIENVENUE A l'expo67

Charles
Charles
Charles
Heidsieck
Champagne

VIENT DE PARAÎTRE...

...AUX ÉDITIONS DU JOUR

TERRE DES HOMMES

Poèmes pour deux récitants par MICHELE LALONDE

● Ce chant universel constitue le récitatif de l'oeuvre pour grand orchestre, choeurs et récitants, entreprise en collaboration avec le compositeur montréalais André Prévost, pour le Festival mondial de l'Exposition Universelle et Internationale de 1967. Terre des Hommes fut créé à Montréal, à la Place des Arts, lors du concert inaugural.

En vente partout à \$2.00 — Distributeur: La Cie de Distribution de la Patrie, 397, Place de Louvain, Montréal 11 — Tél.: 874-7394

g

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR...

Dirigées par Jacques Hébert

3411 ST-DENIS, MONTREAL
V.L. 9-2228

Les vues de M. Sharp sur les relations fédérales-provinciales

Même si le discours qu'il a prononcé lundi au club de Réforme a été bien accueilli, M. Sharp aurait tort de croire que ses propos répondent de façon satisfaisante aux exigences légitimes du Québec. Le ministre des finances a prononcé son discours en français, ce qui indique, comme il l'a souligné, un changement d'attitude; il a affirmé l'intention du gouvernement de faire d'Ottawa une capitale vraiment bilingue; il a parlé des relations entre Ottawa et Québec en termes modérés et sur un ton conciliant mais sans faire de concession à l'idée d'un statut particulier. C'est de cette dernière partie que traitera le présent article.

Sur le plan des relations fédérales-provinciales, et plus exactement d'Ottawa avec le Québec, les opinions exprimées par M. Sharp sont fort contestables; le ministre des finances semble croire que notre province est disposée à accepter les idées de M. Trudeau sur ce chapitre. C'est rendre service au gouvernement que de dissiper ses illusions là-dessus.

Les données fondamentales du problème sont pourtant claires; le ministre note que nous avons dix provinces mais deux sociétés et que nous devons coopérer à ces deux niveaux si nous voulons réussir. Mais il semble croire qu'il suffirait de régler la question du bilinguisme pour que dans tout le reste le Québec puisse et doive se soumettre à la règle de l'uniformité. M. Sharp ne croit pas que le Québec est une province comme les autres, mais après avoir dit cela, il n'en tient plus aucun compte.

Pour lui, le principe de l'option — du "opting-out" — pratiqué depuis quelques années est devenu un signe de division au sein du pays, division inutile, parce qu'on peut arriver à des arrangements qui s'appliquent d'une façon uniforme à toutes les provinces, et qui soient avantageux pour toutes les parties sans pour cela affaiblir le gouvernement fédéral. C'est la négation du statut particulier. Le passage suivant du discours est révélateur: "Si nous voulons une véritable coopération entre nos deux sociétés il nous faut observer le principe du fédéralisme aussi rigoureusement que possible. Il est difficile de concevoir une plus forte coopération si les arrangements fédéraux qui s'appliquent au Québec diffèrent substantiellement des arrangements s'appliquant aux autres provinces. A tout le moins il faut s'efforcer de minimiser les différences".

C'est en vertu de cette conception que le gouvernement fédéral a offert de se retirer des programmes à frais partagés dans les domaines de la santé et du bien-être, et d'accorder aux provinces des transferts fiscaux. Cette formule convient au Québec, et le gouvernement veut l'imposer aux autres provinces au nom de l'uniformité et sous prétexte que le Québec ne doit pas

être la seule province à accepter la responsabilité de ces programmes. La faiblesse de ce raisonnement, c'est que si le Québec avait accepté la centralisation dans ces domaines, le gouvernement central aurait été fort heureux de s'en emparer; pour que le Québec ne reçoive pas un traitement particulier, toutes les provinces devront assumer la gestion de ces programmes.

Le gouvernement central tient quand même à l'uniformité, et M. Sharp affirme que le gouvernement fédéral doit permettre à toutes les provinces d'assurer un niveau minimum de services sans recourir à des taxes plus élevées que la moyenne nationale; pour cela on a établi la péréquation automatique de tous les revenus provinciaux. Cette péréquation est excellente et nécessaire, car elle rétablit un certain équilibre entre les diverses régions du pays; mais si Ottawa exige en retour que les provinces se soumettent à ses normes dans les domaines de juridiction provinciale, le retrait du gouvernement central de ces programmes devient une fiction, et les provinces n'ont pas la latitude d'exercer leur compétence exclusive selon le désir de leurs administrateurs.

On risque d'arriver ainsi à un résultat paradoxal; c'est Terre-Neuve qui a protesté que les normes proposées pour des services de santé obligeraient cette province à consacrer une forte partie de son budget à des services qui sont plutôt du luxe et du superflu; de sorte qu'il ne resterait pas assez de ressources pour assurer des services plus essentiels dont les gens sont privés. La préoccupation de l'uniformité peut donc entretenir des inégalités plus graves que celles qu'on prétend corriger. L'égalité des chances doit tenir compte de la situation des régions, au point de vue économique.

Cette égalité doit aussi être assez simple pour permettre à chaque province de placer l'accent là où elle juge que c'est le plus utile. Dans cette perspective, les besoins du Québec peuvent être assez différents de ceux des autres provinces à cause de ses institutions sociales et culturelles particulières, et le respect du fédéralisme doit tenir compte de cette dimension importante de notre pays: qu'il comporte deux sociétés et qu'une des dix provinces représente essentiellement l'une de ces deux sociétés. Il faut donc pour le Québec un statut particulier, et les arguments de M. Sharp ne sauraient prévaloir contre cette réalité sociale et politique.

Le grand argument de ceux qui réclament un fédéralisme uniformisé, et que M. Sharp a invoqué, c'est que le gouvernement fédéral doit exercer la responsabilité principale dans le développement économique du pays. Il faudrait nuancer cette affirmation, car les responsabilités des provinces ont pris ces dernières années une telle ampleur

que leurs budgets et leurs politiques exercent fortement une grande influence sur l'économie canadienne, de sorte que les programmes provinciaux ont une part plus importante qu'autrefois dans le développement économique, même si celle d'Ottawa reste considérable.

M. Sharp affirme aussi que le gouvernement central a une responsabilité particulière non seulement pour le développement économique national, mais aussi régional. On voit tout de suite, le danger d'une telle formule, puisque l'aménagement du territoire sous tous ses aspects, y compris l'urbanisme, est une compétence provinciale. En invoquant le développement économique régional, Ottawa pourrait ainsi annexer une des juridictions les plus importantes des provinces.

C'est sans doute pourquoi le ministre des finances a dit que cette fonction, le gouvernement fédéral l'exerce en coopération avec les provinces. Il ajoutait que le gouvernement fédéral doit équilibrer et soutenir les revenus des provinces pour qu'elles puissent exercer leurs propres responsabilités, et éviter qu'il intervienne lui-même sans nécessité dans des domaines de juridiction provinciale.

Mais le seul moyen de soutenir les revenus des provinces qui soit vraiment conforme à la constitution, c'est de donner aux provinces une tranche plus large de la fiscalité.

En plus de la péréquation il est évident que le fisc fédéral va chercher des impôts qu'il distribue ensuite aux provinces; il le fait en vertu du fameux "pouvoir de dépenser" du gouvernement central, qui semble illimité; mais est-ce conforme à l'esprit du fédéralisme?

Quant aux interventions dans les domaines provinciaux que M. Sharp souhaite éviter, et aux consultations avec les provinces sur les compétences qui peuvent chevaucher, on aimerait que les actes du gouvernement répondent mieux à ces bonnes intentions. Il y a à peine trois mois, M. Sharp a fait adopter par le Parlement la loi de l'assurance-dépôts. La compétence d'Ottawa dans ce domaine était mise en doute par des juristes qui estiment que l'assurance relève de la propriété et des droits civils; de plus, le ministre savait que le gouvernement du Québec avait déjà annoncé son intention de légiférer sur le même sujet. Or la loi a été adoptée, sans qu'il y ait de consultation élaborée avec les provinces, et M. Sharp a prétendu justifier cette procédure par l'urgence de la législation.

Les idées exposées par le ministre des finances en matière de relations fédérales-provinciales ne sont pas acceptables parce qu'elles rejettent implicitement la notion du statut particulier pour notre province. Mais de plus, l'on doit se demander s'il faut juger des intentions de M. Sharp à ses paroles ou à ses actes.

Paul SAURIOL

Voici venir l'heure de vérité pour le gouvernement de M. Wilson

de notre correspondant
Paul GINESTIER

Après être né dans une atmosphère de bonne volonté immense, le gouvernement travailliste vient d'essayer aux élections municipales une défaite qui, de l'avis général, est une déroute, voire une débâcle. 330 sièges de perdus, une vingtaine de Conseils dont la majorité change de côté et surtout, la défaite de Londres. C'est dans le G.L.C. ("Great London Council"), tenu sans interruption par les travaillistes depuis 33 ans, une inversion totale des majorités: il y avait 65 Conseillers travaillistes pour 35 Conservateurs, c'est maintenant l'inverse.

Les psephologues — ce mot barbare désigne ceux des statisticiens qui se spécialisent dans l'étude des élections — nous font remarquer que ce raz-de-marée conservateur (12,1 pour cent), s'il était répété aux législatives, annulerait pratiquement la représentation parlementaire du Labour Party... ajoutant d'ailleurs qu'il n'en est pas question.

Devant les caméramen de la TV, la première réaction de M. Wilson a été: "pas de commentaire", la seconde, le lendemain, fut: "j'avais dit que nous n'hésiterions pas à être impopulaires pour le bien du pays". C'est fait. Par contre, un de ses ministres les plus fidèles, qui a le portefeuille du travail, M. Ray Gunter, déclare à Glasgow: "Sans nul doute, c'est un coup dur pour notre parti".

Points d'interrogation

Ce verdict de l'opinion soulève plusieurs questions intéressantes. Pour le meilleur ou pour le pire, M. Wilson gouverne, à l'intérieur d'un régime d'Assemblée, comme un Président: aucun de ses prédécesseurs n'avait fait cela. Un changement de style sera-t-il nécessaire?

Le Labour Party a deux clientèles que nous appellerons, pour simplifier, en nous fondant simplement sur les revenus, la classe moyenne et la classe inférieure. Devant la dureté des conditions économiques, il faudra bientôt choisir.

La gauche du parti est déterminée à faire améliorer le sort des déshérités en décidant d'un minimum vital national, en augmentant considérablement les allocations familiales (actuellement les plus faibles d'Europe) et les prestations de la Sécurité sociale, en subventionnant davantage le logement. Ils veulent rester fidèles au principe d'application générale de ces mesures, car si vous décidez de ne donner qu'à ceux qui en ont besoin, il faut contrôler ce besoin et l'on en revient au fameux "means test" institué à la fin du siècle dernier, procédure par laquelle toute aide de l'Etat était précédée par des visites d'inspecteurs, en général insolents et brutaux, chargés de décider si la pauvreté était réelle ou feinte. Donc tout est pour tout le monde: Sir Winston Churchill, qui cependant ne toucha pas au système, en fit ressortir toute l'absurdité, en remplissant des qu'il lui était allé l'âge requis, tous les formulaires qui lui permirent de recevoir, comme tout le monde, la retraite des vieux. Cela est bel et bon, mais accroît le coût et complique considérablement l'administration. La droite du parti est donc totalement décidée à s'y opposer: elle sait que toute amputation sociale de ces masses ne peut finalement se faire qu'en aggravant les charges, notamment fiscales, qui pèsent surtout sur la classe moyenne, dont elle tient à conserver les voix.

La tendance est donc de ne rien faire, dans son budget annuel. M. Callaghan conserve le statu quo. Bref, M. Wilson continue à mener la chèvre et le chou.

Jusqu'aux élections de la semaine dernière on pouvait croire que les deux cotés gardaient, dans le Labour Party, la fidélité due non aux réalisations en leur faveur, mais à l'espoir de les voir venir.

Maintenant il est certain que les deux cotés, ayant totalement perdu l'espoir, ruminent méchamment la liste des promesses non tenues. Bien sûr, M. Wilson puisse dire, comme Rodrigue:

"Des deux cotés, mon mal est infini. O Dieu l'étrange peine!"

Il est certain qu'il ne pourra rester jusqu'aux prochaines élections sans opter pour l'une ou pour l'autre des deux clientèles électorales.

Enfin, la dernière question qui se pose n'est pas la moins dure: quel doit être le rapport du Chef conservateur du grand Londres (8 millions d'habitants) Constitutionnellement, le gouvernement ne peut pas intervenir directement dans l'administration des villes et des comités, il se borne à donner des directives et des conseils — qui ont d'ailleurs plus de poids qu'on ne pourrait le supposer, car le gouvernement attribue aussi des subventions. Or M. Desmond Plummer a été élu sur un programme qui est, sur deux points, en conflit total avec la politique gouvernementale:

1) Il veut vendre les logements municipaux (H.L.M.) à ceux des locataires qui sont désireux de les acheter — ce qui, à son avis, donne de l'argent liquide et permet ainsi d'accélérer les constructions de nouvelles H.L.M. Les travaillistes s'y opposent au nom de l'égalité.

2) Il veut rejeter le plan du Conseil sortant pour la sup-

pression des lycées traditionnels (Grammar School) afin de donner à tous les jeunes londoniens le même enseignement secondaire. Ceci va à contre-courant des directives du ministre de l'éducation nationale qui lui aussi veut voir le triomphe de l'égalité (niveaulement par le bas, disent ses adversaires).

Si M. Wilson capitule et laisse faire le conseil municipal de Londres, il perd la face et, ce qui est plus grave, d'autres conseils conservateurs imiteront la révolte. Si les subventions sont supprimées, la saute, les nouveaux élus donneront l'impression qu'il s'oppose aux décisions populaires et vraiment ne changera rien: une administration municipale peut toujours faire un emprunt ou augmenter les impôts locaux — ce que 8 millions de Londoniens risquent de ne pas pardonner au gouvernement central. Pour pimenter la sauce, les nouveaux élus conservateurs annoncent qu'à près 33 ans de règne travailliste, il doit y avoir dans l'administration pas mal de toiles d'araignée et même, comme on dit de nombreux "squelettes dans les placards". De multiples enquêtes vont commencer, et il ne faut pas compter sur les amis de M. Heath pour

rester discrets — à moins peut-être que M. Wilson ne se conduise comme un vrai gentleman, et l'on sait ce que cela veut dire. Au troisième chant du coq, saint Pierre fut un gentleman, c'est-à-dire celui qui évite de regarder pour ne pas avoir à faire un esclandre.

Un indice intéressant

Chaque année et depuis fort longtemps, l'Eglise anglicane publie un annuaire connu de tous les initiés et fort respecté. Il a pour titre "Crockford Clerical Directory" (Oxford University Press). Ce gros volume comporte toujours une préface-editoriale, anonyme certes, mais chacun sait qu'elle fut méditée douze mois durant par un ou plusieurs éminents dignitaires de l'Eglise d'Etat. Cette fois-ci le conseil est clair, et d'une violence inouïe par rapport au ton général de la publication: "Il est juste de dire que les leaders de notre Eglise se situent aujourd'hui à gauche du centre. Il est important que notre Eglise ne s'allie pas inconditionnellement au parti de la majorité, quel qu'il soit." De telles phrases, dans une publication aussi feutrée, vont donner des nuits d'insomnie à bien des gens.

OPINION DU LECTEUR

En marge de la révision de "la loi du Barreau"

par Raoul P. BARBE
professeur à la section de droit civil
de la faculté de droit d'Ottawa

Le Barreau du Québec a présenté récemment un projet de loi visant à réviser la profession, à l'adapter aux conditions de la société contemporaine.

Cette révision semble avoir atteint son but et constitue une nette amélioration sur la loi précédente.

Mais avant que le législateur n'adopte ce projet de loi bien structuré il est utile de signaler quelques faiblesses qui pourraient facilement être corrigées. On se limitera aux cinq remarques suivantes:

1. Barreau du Québec ou Barreau de la province de Québec

L'article 3 du projet de loi prévoit que "l'Ordre des avocats constitue une corporation désignée sous le nom 'Barreau de la province de Québec'". Le mot "province" désigne une étendue géographique, un territoire, et par conséquent on peut s'interroger sur sa présence dans cet article 3. Il serait beaucoup plus simple et plus juste de dire "l'Ordre des avocats constitue une corporation désignée sous le nom de 'Barreau du Québec'". Avec cette correction on devrait dire le "Barreau du Québec" et non le "Barreau de la province de Québec" (art. 10.1.11 etc.). On devrait également dire "tout organisme qui siège au Québec" et non "tout organisme qui siège dans la province de Québec" (art. 1.1).

Evidemment ce sont des corrections de style pour les uns mais ce sont des corrections essentielles pour ceux qui désirent la pureté de la langue. Nous verrons quelle sera l'attitude du législateur.

2. L'avocat québécois doit-il nécessairement être citoyen canadien?

Les articles 61 et 66 du projet de loi exigent que le candidat soit citoyen canadien. Dans les cadres de la société québécoise qui est une société jeune, une société qui requiert beaucoup de "matière grise" pour construire un Etat dynamique et fort, on peut se demander si cette exigence est sage. Ne serait-il pas mieux d'exiger du candidat une résidence de trois ans? Ceci faciliterait la venue de juristes "étrangers" tel que le réclamait récemment le ministre de la main-d'œuvre et de l'immigration, M. Jean Marchand. Il est peut-être temps de faire disparaître ce protectionnisme professionnel, qui constitue, jusque dans une certaine mesure, une forme de discrimination.

3. Le Barreau doit-il conserver le serment d'allégeance?

L'article 80 de la loi actuelle du Barreau (ch. 247) prescrit que le titulaire doit prêter "les serments d'allégeance au souverain régnant". L'article 64.4 du projet de loi conserve ce "serment d'allégeance". Sans être pour ou contre qui que ce soit, on peut s'interroger sur l'utilité de ce serment.

N'y aurait-il pas lieu de conserver uniquement le serment d'office de bien et fidèlement remplir ses devoirs professionnels? Nous croyons que le législateur québécois aurait avantage à agir ainsi...

Favoriser l'observation et le traitement des toxicomanes

Le député libéral de Montréal-Cartier aux Communes, M. Milton Klein vient de soumettre un important projet de loi à la Chambre. Si celui-ci était éventuellement adopté, il en résulterait qu'une personne trouvée en possession de drogues ou narcotiques ne serait plus automatiquement l'objet d'une accusation devant les tribunaux.

Le bill C-292, présenté par M. Klein, est intitulé: "Loi concernant l'observation et le traitement des toxicomanes". Si nous nous référons au dictionnaire Larousse, nous voyons qu'un "toxicomane" est celui qui "s'adonne à la toxicomanie" et que la toxicomanie est l'"habitude morbide d'absorber des doses croissantes de substances toxiques" (éthér, morphine, cocaïne, opium).

Dans les notes explicatives dont il accompagne son projet de loi, le député de Cartier souligne que "des découvertes dans les domaines de la médecine et de la psychiatrie tendent à établir que la toxicomanie, lorsqu'elle se présente, résulte d'un genre quelconque de maladie mentale ou de trouble mental. Rien ne semble justifier, de nos jours, les peines imposées aux toxicomanes; mieux vaudrait les traiter comme des malades, mentaux ou autres".

Le bill C-292 prévoit que le cas de chaque toxicomane devrait être, à l'avenir, soumis par l'autorité appropriée au ministre provincial de la Justice de la province où réside le toxicomane concerné. La tâche du ministre ou de ses représentants serait alors d'établir si le toxicomane qu'on leur a référé a reçu un traitement médical pour une maladie mentale ou est autrement sous traitement, et, à défaut d'un tel traitement, de confier cette personne à une clinique psychiatrique ou à un médecin dûment qualifié pour observation et traitement selon que ladite clinique ou ledit médecin l'estime nécessaire.

Enfin, il serait laissé à la discrétion du juge ou du magistrat devant qui comparait le toxicomane de "décider si on doit donner suite à l'accusation déjà déposée contre ce dernier".

Malade ou criminel?

Ce projet de loi s'inspire d'un principe très sain. Les toxicomanes sont beaucoup plus des malades que des criminels. Une fois qu'un individu a absorbé de ces substances toxiques, tout son être en est à peu près déséquilibré. Une première dose, en somme, crée déjà l'habitude, une habitude à peu près, sinon totalement incontrôlable. Son organisme éprouve la nécessité de renouveler et d'intensifier continuellement la dose.

Comme la plupart de ces substances toxiques se vendent très cher, il arrive souvent que les toxicomanes sont réduits à voler ou à se prostituer pour se procurer leurs provisions quotidiennes. Mais, alors, vols ou prostitution, dans ces cas, sont des conséquences ou des corollaires de la première habitude. Les toxicomanes sont d'abord des malades qui, parfois, voire trop souvent, deviennent des criminels par nécessité.

Si l'habitude des substances toxiques pouvait être éradiquée ou contrôlée, on réduirait donc du même coup et dans une assez forte proportion l'incidence de la criminalité dans notre milieu, particulièrement dans nos grandes villes où fleurit le marché noir des narcotiques. Mais, surtout, on récupérerait un grand nombre de citoyens et de citoyennes que la toxicomanie transforme trop souvent en de pauvres loques humaines.

La loi actuelle adopte une attitude beaucoup trop rigide face à ces pauvres types d'humains. En les traduisant devant les cours de justice, en les faisant condamner à la prison pour simple possession de narcotiques, elle en fait des hors-la-loi, de vulgaires criminels. En les stigmatisant d'un dossier judiciaire, elle les éloigne de leur famille et leur ferme tous les débouchés du

BLOCS NOTES

travail. Elle les engage simplement et plus avant sur la voie du crime, où ils iront renforcer la pègre à titre de clients ou d'associés.

En mettant d'abord et avant tout l'accent sur le traitement et la rééducation, le projet de loi du député Klein marque un net progrès sur la législation actuelle. La seule iniquité qui nous ennuie, ici, n'a rien à voir au principe de la mesure. Nous nous demandons si nous avons les cliniques, les médecins, les experts de toutes sortes nécessaires pour appliquer les thérapies qui s'imposent.

Le ministère de la Justice pourrait s'empresser de faire une enquête à ce sujet. Il serait prudent de ne pas modifier la loi avant de s'être assuré que nous pouvons traiter ces malades que sont les toxicomanes. D'autre part, les amendements proposés par M. Klein ne peuvent attendre indéfiniment. Si nous n'avons pas les facilités de traitement requises, il faut les mettre sur pied sans tarder. Autrement, nous accepterions que se perpétue un état de choses intolérable dont nous deviendrions les complices.

La Commission B.B.

Une dépêche de la Presse Canadienne en provenance de Glasgow, Sask., rapportait hier des propos assez étranges qu'aurait tenus M. Roger Régimbal, député conservateur d'Argenteuil-Deux-Montagnes aux Communes, lors d'un discours qu'il prononçait devant l'Association progressiste-conservatrice de Meadowlake.

Selon cette dépêche, M. Régimbal aurait dit que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et la biculturalisme, communément appelée la Commission Laurendeau-Dunton, "est un fiasco total".

Nous nous demandons comment M. Régimbal peut formuler une telle affirmation, alors

que la commission royale en question n'a pas encore produit son rapport final. Il n'est pas impossible que l'entreprise se termine par un échec — encore que nous demeurions toujours très optimiste — mais on ne le saura que lorsque le travail sera terminé. L'affirmer à ce moment tient du dessein et non de l'homme sérieux. Et ce n'est sûrement pas avec de telles prédictions gratuites qu'on créera un climat favorable à la réception des recommandations fort importantes que ne manquera pas de formuler ladite commission.

Nous voulons espérer que M. Régimbal a été tout simplement mal cité. S'il l'a été correctement, nous l'invitions, au moins, à s'expliquer davantage. Autrement, nous continuerons de croire qu'il a traité à la légère un sujet qui ne s'y prêtait pas.

La sécurité à l'Expo

L'Assemblée législative vient d'adopter une loi qui autorise le cabinet provincial à déléguer, lorsqu'il l'estimerait nécessaire pour le maintien de la sécurité publique, que tous les membres des corps de police qu'il désignera passeront sous les ordres du directeur général de la Sûreté provinciale d'ici la fin de l'Expo.

En vertu de cette mesure destinée à parer à toute situation d'urgence qui pourrait se présenter durant l'exposition internationale, le parlement

réduit ou, plutôt, s'expose à réduire l'autonomie des polices locales, mais on ne saurait vraiment s'y opposer car cette autonomie doit céder le pas à une protection efficace et adéquate du public. Il ne faut aucun doute que les cloisons entre polices locales peuvent devenir tout à fait intolérables si le crime, au cours des prochains mois, devait connaître une recrudescence marquée dans l'île de Montréal et la région avoisinante.

Il convient donc d'accepter la nouvelle législation sans hésiter. On aurait pu prévoir un simple mécanisme de collaboration, mais le mécanisme aurait pu être long à mettre en place. De plus, il n'aurait peut-être pas comporté toute la souplesse voulue pour faire face à des situations d'urgence.

L'opposition libérale a critiqué une clause de la nouvelle législation qui prévoit qu'au agent des forces policières ainsi unifiées ne pourra démissionner sans l'autorisation du chef de la Sûreté provinciale. Prise à la lettre, cette clause est sûrement trop dure. Nous la croyons quand même justifiée, car il ne faudrait pas que, devant une situation particulièrement difficile, le chef de la Sûreté provinciale soit paralysé dans son action par des démissions massives. Les cas de démissions individuelles ne devraient soulever aucun problème. On voit mal, en effet, que le chef les rejette systématiquement.

V. P.

MONTREAL, JEUDI, 4 MAI 1967

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

CLAUDE RYAN Directeur

André LAURENDEAU Rédacteur en chef

Paul SAURIOL Rédacteur en chef adjoint

Mario CARDINAL Directeur de l'information

Arthur LEBEVRE Trésorier

"Le Devoir" est imprimé au no 424 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$12.00, 3 mois \$7.00. Affranchi au Canada: 12 mois \$29.00, 6 mois \$14.00, 3 mois \$8.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la presse publication.

TELEPHONE: 844-3361

ONAUZ HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZO

Nouvelles brèves... d'Europe

... d'Amérique

WASHINGTON — La société aéronautique américaine "North American Aviation" a annoncé le remplacement de quatre responsables de sa division spatiale, North American, qui avait été ravagée le 27 janvier dernier à Cap Kennedy par un incendie, où trois cosmonautes avaient trouvé la mort.

La compagnie, dont le cahier de charges prévoit également la réalisation du second étage de la puissante fusée "Saturne 5", a été vivement critiquée au cours des derniers mois par la NASA et par la commission sénatoriale chargée d'enquêter sur le drame du Cap Kennedy.

WASHINGTON — Un député américain, M. Samuel Stratton, a mis en garde M. Robert McNamara, secrétaire américain à la défense, contre le retour de la crise de Cuba.

Dans un télégramme adressé à M. McNamara, M. Stratton, se référant à des informations dont il ne précise pas l'origine, a dénoncé le danger d'un débarquement de troupes soviétiques à Cuba et la possibilité d'une attaque de la base américaine de Guantanamo.

CARACAS — Un commando de guérilleros vénézuéliens a attaqué la préfecture de police d'El Guapo, un poste de la garde nationale, et un convoi militaire, rapporte mardi à Caracas le quotidien "National".

Les guérilleros, ajoute le journal, ont tenté d'occuper le village d'"El Guapo" situé à 120 kilomètres de la capitale vénézuélienne. Les forces militaires ont pu repousser les assaillants, blessant grièvement plusieurs d'entre eux.

BAHIA BLANCA, (Argentine) — Le docteur Arturo Illia, ex-président de la République argentine, a été arrêté pendant une heure au cours du dernier week-end, à l'issue d'un banquet auquel il participait en compagnie de quelques dirigeants du "parti radical de gauche" qui ont été dissous.

La police lui a demandé de reconnaître le contenu d'un discours qu'il a prononcé au cours de la réunion et où il avait notamment déclaré: "Je n'ai pas été battu aux élections mais l'on m'a dépouillé du pouvoir".

WASHINGTON — Le ministre des affaires étrangères de la République du Dahomey, le docteur Emile Derlin Zinsou, a déclaré à Washington, vient de terminer une série d'entretiens avec plusieurs hauts fonctionnaires du département d'Etat et de l'agence pour le développement international.

Accompagné de M. Maxime-Leopold Zolner, ambassadeur désigné du Dahomey à Washington, il a notamment rencontré durant plus de trois quarts d'heure au département d'Etat avec le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk.

SAO PAULO — L'ancien gouverneur de Sao Paulo, M. Ademar de Barros a annoncé sa décision de se retirer définitivement des affaires politiques.

M. Ademar de Barros qui est arrivé inopinément au Brésil le 27 avril dernier de retour d'un exil volontaire aux Etats-Unis avait été destitué de ses charges de gouverneur de l'Etat de Sao Paulo et privé de ses droits politiques pour dix ans le 5 juin 1966 par le maréchal Castello Branco.

WASHINGTON — L'affirmation par le président Johnson, au cours de sa conférence de presse de mercredi, que la surface fiscale de 6 pour cent demeure nécessaire, et la déclaration du principal conseiller économique de la Maison Blanche, M. Gardner Ackley, mardi, selon laquelle l'administration se prépare à remettre en vigueur sa politique des prix et des salaires, montrent que le gouvernement s'attend à une renaissance des pressions inflationnistes aux Etats-Unis durant le second trimestre de cette année, estimant dans les milieux économiques américains.

de travail du conseil qui s'est tenu mercredi pour examiner un certain nombre de questions administratives de routine. Le conseil a en particulier nommé un nouveau membre à son comité culturel, au sein duquel Haiti siège, désormais aux côtés des Etats-Unis, du Brésil et du Mexique.

BISSON & BEAULIEU INC.
AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

Avis est par les présentes donné en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

STOCKHOLM — La session du "tribunal international pour les crimes de guerre au Vietnam" à Stockholm est "un puissant encouragement non seulement pour nous, peuple vietnamien, mais aussi pour tous les peuples en lutte pour leur indépendance nationale, la liberté et la paix", déclare le président Ho Chi Minh, dans un message adressé à M. Jean-Paul Sartre, président du tribunal.

"Nous adressons nos sincères remerciements à tous les membres du tribunal international sur les crimes de guerre pour le chaleureux soutien qu'ils apportent à la juste guerre de résistance de notre peuple", ajoute le président du Nord-Vietnam qui souligne "la profonde signification de la session de ce tribunal, 'sur-tout au moment où les impérialistes américains intensifient à outrance l'escalade et frappent le port de Haiphong et la capitale de Hanoi'".

MOSCOU — L'inhumation de Mme Klavdia Kossyguine a eu lieu mercredi au cimetière de Novo-Dievitchi, où reposent un grand nombre de personnalités de la littérature, de la science et de la politique de l'URSS.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS

Avis est par les présentes donné en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

Avis est par les présentes donné en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

Montréal, le 1er mai 1967.

ERIC BRUCE MOISEL, en qualité de syndic.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords nord de la rue Burnside (côté nord), entre l'avenue Union et la rue Stanley, et de la rue On-Union et la rue Burnside, C.S. 113.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (Statuts Révisés du Québec 1964, chapitre 275), que le gage accordé par un certain acte de fiducie gage et hypothèque, signé par HOTEL DE LASALLE (1965) INC. en faveur de ERIC BRUCE MOISEL, en sa qualité de syndic dudit acte de fiducie gage et hypothèque, le 15 août 1966, devant le notaire Samuel Lyon Caplan, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1935155 et au bureau de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne, sous le numéro 318684, est, en raison du défaut de ladite compagnie, maintenant exécutoire.

L'Église du Québec a besoin d'un leadership qui ne soit pas dirigisme mais engagement de tout le peuple de Dieu

● L'Église du Québec a-t-elle pris le tournant post-conciliaire ? se demande le père Bernard Lambert, dominicain, dans cet article dont nous avons publié la semaine dernière la première tranche. L'Église du Québec a changé, le fait est indéniable. Mais jusqu'à quel point ? dans quelle direction ? et que lui manque-t-il encore ? Autant de questions qu'il se posait. Posant quelques jalons, le père Lambert soumettait pour vérification les trois points névralgiques suivants : passage 1) de l'institution à l'événement, 2) du juridisme à l'amour, 3) d'une Église "arrivée" à une Église qui se remet en marche. Il poursuit ici sa réflexion sur l'évolution de l'Église au Québec :

4 — De l'individualisme au sens communautaire : Nous avons vu au cours des dernières années s'estomper des frontières trop strictes entre communautés religieuses, entre prêtres diocésains et religieux, entre clercs et laïcs, entre paroisses, entre diocèses. Les choses se sont faites de la meilleure manière, c'est-à-dire de bas en haut. En bien des cas, les expériences ont précédé les déclarations conciliaires sur l'unité de la Mission du Peuple de Dieu, sur le christianisme comme fraternité de base, sur la solidarité qui doit exister entre l'Église et le monde. Plusieurs exemples se présentent à nos yeux dans la collaboration entre clercs et laïcs dans les hôpitaux, les maisons d'enseignement comme au plan des rapports entre institutions. L'Église est une communion. Voilà en principe un test excellent

par
Bernard Lambert, o.p.

pour juger de son état : la communion existe-t-elle ou pas ? Et pourquoi ? Et par là nous saurons quoi faire pour la promouvoir.

5 — Du dirigisme à l'engagement total du Peuple de Dieu. Au siècle passé, Mohler, le grand théologien de Tubingen, en Allemagne, disait : le principe du diocèse traduit au plan ecclésiastique donne ceci : le Christ a institué la hiérarchie et cela suffit à l'Église jusqu'à la fin du monde.

Aujourd'hui la structure hiérarchique passe d'un style pyramidal à celui d'un réseau. La structure n'est pas moins

importante dans un réseau que dans une pyramide. Le style ancien ne passe plus. Il correspondait à l'ère de la féodalité et de la monarchie. Comment l'autorité conçue comme se situant au cœur de l'Église comme dans un réseau d'énergies divines ne verrait-elle pas son influence infiniment plus accrue que lorsqu'elle se tenait au sommet d'une pyramide ? Le schéma féodal qui faisait écho aux laïcs aux serfs s'est effrit par la base. L'autorité s'est retrouvée au milieu du Peuple de Dieu. Je connais tel diocèse au Canada où le pasteur, pour s'être admirablement mis à l'école du Concile, a découvert des dimensions de son Église qu'il ne connaissait pas. Mais je ne suis pas sûr qu'en d'autres endroits la nouvelle attitude ait dépassé le stade d'un flirt avec le laïc.

6 — De la seigneurie à la diaconie. Voici également un test excellent de l'entrée de l'Église du Québec dans l'esprit conciliaire. Par seigneurie j'entends l'attitude d'institutions tournées vers elles-mêmes ou tournées vers les hommes vers elles. Par diaconie, j'entends une attitude fondamentale de service : l'objectif de l'Église de tous les temps est telle chose ; les objectifs de l'Église postconciliaire sont telles choses, quelles structures de service l'Église du Québec vaudrait-elle adopter, supprimer, transformer pour y répondre ? Nous serions profonds injustes si nous affirmions que l'esprit de service est une nouveauté dans l'Église du Québec. L'histoire est là pour en témoigner. Mais, ce que je veux dire ici avant tout c'est une intégration plus poussée de la dimension diaconale dans la structure et la vie de l'Église au Québec. Rendre service, c'est là quelque chose de marginal, presque d'optionnel. Mais, être un "être de service" va infiniment plus loin. Il y a dans la diaconie un critère fondamental de référence, un principe très important qui peut permettre de sélectionner les nouvelles formes de service ou d'éliminer celles qui ne passent plus. Et cela vaut pour les communautés religieuses comme pour les diocèses.

Il y a donc lieu de voir si au Québec nous avons une nouvelle manière d'enseigner et de prêcher l'élément diaconal dans l'existence chrétienne, d'intégrer la diaconie dans le culte paroissial, dans ses prières, ses aumônes, dans les structures paroissiales et diocésaines, les programmes d'éducation chrétienne, la formation des candidats au ministère pastoral. Pouvons-nous donner une réponse positive dans tous les cas ?

7 — D'une pastorale institutionnelle à une pastorale événementielle. Les agents d'une pastorale institutionnelle peuvent être comparés aux acteurs d'un théâtre bien formé qui jouent la même pièce de siècles en siècles pendant que la salle (entendez l'Église) se remplit et se vide au gré des naissances, des morts, des défections ou des conversions. On peut aussi les comparer au personnel d'une hôtellerie vaste et célèbre qui sert le même menu, de la même manière et de génération en génération. Quelqu'un objectera : qu'est-ce que cela peut faire si le menu est bon ?

Mais ce qui caractérise une pastorale événementielle, c'est la présence première, reconnue, acceptée, désirée, interrogée, des Trois Personnes divines que l'on sait à l'œuvre au milieu des événements qui surgissent sans cesse de la vie humaine et chaque fois cherchent, avec le concours du ministère des hommes, à les tourner en événements de salut.

Trois choses sont requises à une telle pastorale : une connaissance de l'Église (car on a toujours la pastorale de son

ecclésiologie) ; une exégèse du monde où l'on vit (on a toujours la pastorale de sa connaissance du monde) ; et enfin la communication entre le mystère du Christ total et le monde tel que présent (on a toujours la pastorale effective de ses moyens de communication).

Jusqu'où se rend notre connaissance du mystère de l'Église dans le clergé et dans le laïc ? Quelle connaissance avons-nous du Québec contemporain ? Quels moyens envisageons-nous pour permettre à cette Église et à ce monde du Québec de se rencontrer d'une nouvelle manière ?

8 — De l'opposition à la racination réciproque. Nous n'avons pas souffert au Québec des oppositions qu'ont connues de nombreux pays sous forme de tensions entre l'Église et le monde, l'Église et l'État.

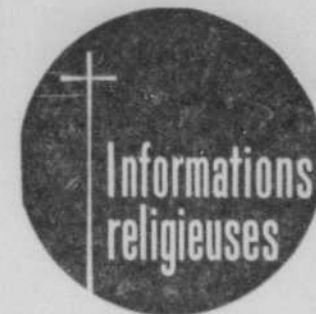
Mais avec la sécularisation rapide de la province de Québec nous sommes en présence d'une donnée inédite de notre histoire spirituelle. Il nous faudra en prendre les dimensions exactes, car c'est dans ce nouveau terroir que devra s'effectuer la racination nouvelle de l'Église chez nous, tout comme ce devra être en fonction d'une nouvelle présentation de l'Église que la sécurité devra pousser ses racines et chercher un épanouissement chrétien. Il nous est

difficile d'aller plus vite que les événements, mais il y a dans ce problème un point de cristallisation majeur, un test de notre entrée dans l'esprit post-conciliaire dont la Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps a si heureusement posé les jalons.

Il s'est développé dans la province de Québec depuis les dernières années un esprit de dialogue qui a accompagné l'extension du pluralisme. Mais, il semble que des minorités entraînées à savoir ce qu'elles veulent ont dans le dialogue avec des groupes plus nombreux, trop confiants en eux-mêmes ou trop installés dans leurs certitudes, posé des questions qui attendent encore des réponses. Nous pouvons nous demander si toutes les ressources ont été mises à contribution.

Je n'ai pas abordé la question des orientations nouvelles au Québec en matière morale. Ce n'était pas mon propos. Là aussi on pourrait poser des questions types pour mesurer les progrès ou les reculs.

Je ne terminerai pas en disant que nous avons besoin de leadership. Ce serait répéter un lieu commun. Mais ce que je crois, c'est que le nouveau style de leadership doit se situer au sein d'un réseau s'il veut apporter des réponses largement acceptées et de longue durée.



Camps liturgiques pour jeunes

L'Association des comités de liturgie des écoles secondaires organise des camps d'été, destinés aux jeunes du secondaire, garçons et filles, et à leurs éducateurs et aumôniers. Ces thèmes ont comme but d'assurer la bonne marche d'un comité de liturgie dans leur école et dans leur paroisse.

Le thème de ces camps est celui de "communauté" : ce qu'est une communauté chrétienne en 1967, comment établir une véritable communauté dans un milieu donné.

Il y aura quatre camps d'une semaine : chaque camp débutant le dimanche soir à 8h. et se terminant le dimanche suivant à midi. Ces camps, qui se tiendront au "Village des jeunes", à Saint-Côme, débuteront aux dates suivantes : 25 juin, 2 juillet, 20 août et 27 août.

Pour renseignements, on s'adresse à Philippe Champagne, c.s.v., 7200 Garnier, Montréal (277-5685).

Les pilules anticonceptionnelles

Vaut mieux critiquer que désobéir, dit un curé

QUEBEC. — Le curé de l'une des paroisses les plus populeuses de la vieille capitale, Mgr Raymond Lavoie, a déclaré, cette semaine, au cours d'une entrevue qu'il est grand temps que le pape Paul VI se décide à tracer une ligne de conduite en ce qui concerne les pilules anticonceptionnelles.

Selon le curé de la paroisse Saint-Roch, quartier ouvrier de Québec, il est de plus en plus difficile d'adopter une attitude quelconque au confessionnal alors que plusieurs théologiens dégagent diverses interprétations de la loi naturelle quant à l'usage des pilules anticonceptionnelles. "Je préfère critiquer l'inaction du pape et des évêques que de leur désobéir ouverte-

ment comme le font actuellement certains théologiens", a précisé le prélat domestique au cours d'une entrevue.

Il a ajouté avoir écrit à trois reprises au cardinal Maurice Roy afin de savoir quelle attitude adopter au confessionnal à cet effet mais qu'il attend toujours une réponse.

"Si quelqu'un veut vraiment nous embarrasser au confessionnal, il n'a qu'à nous interroger sur la question de la pilule anticonceptionnelle", a-t-il dit.

Mgr Lavoie a expliqué que dans sa paroisse la question se pose avec encore plus d'anxiété puisque c'est un quartier populaire à familles nombreuses et dont le budget n'est pas toujours des plus élevés.

L'émission TÉMOIGNAGE

du 8 au 13 mai 1967

Animateur : Paul HAMEL, S.J.
LUNDI : Louis Chabot : Pourquoi un Office des techniques de diffusion.
MARDI : Jeannette-Marie Bertrand, Paul Hamel : Moyens de communication sociale, moyens de fraternité.
MERCREDI : Jean-Paul Régimbal : Comment le jeune peut-il devenir délinquant ?
JEUDI : Jeannette-Marie Bertrand, Paul Hamel : L'hospitalité et l'Épave.
VENDREDI : Irène Beaudin : Le 13 mai : journée du Partisan Chrétien.
SAMEDI : Jean Galot : "On va le diable" (J. Brel).
A Montréal et aux environs, écoutez CRAT 730 à 7h.50 du soir CRBS 1240 à 2h. de l'après-midi

OFFRES D'EMPLOI

La compagnie canadienne-française la plus progressive dans les fonds mutuels offre occasion de revenu supérieur et promotion aux hommes et femmes avec ou sans expérience. Salaire ou commission — nouveaux bureaux.

Monsieur Miron — 254-7872

INFIRMIERES LICENCIEES

Pour travail temporaire dans l'industrie, à l'extérieur de Montréal. Frais de transport et de séjour payés.

Ecrire en mentionnant âge et expérience à :

CASE 563, LE DEVOIR, MONTREAL

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE GRANBY

requiert les services d'un (e)

AIDE SOCIAL (E)

possédant compétence de secrétaire dactylo

Envoyez curriculum vitae avec demande d'emploi avant le 10 mai à :

M. Robert Blouin
Directeur des écoles

La Commission scolaire catholique de Granby
385 rue Principale, Granby

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE ST-CONSTANT

demande pour septembre 1967 :

PROFESSEURS MASCULINS

avec brevet d'enseignement reconnu pour enseigner en 6e ou 7e année garçons.

Adressez vos demandes d'emploi à :

Hubert Trudeau, sec.-frs.

Case postale 89,
St-Constant,
Ctè Laprairie

GERANT DE LIBRAIRIE POUR EDMONTON (Alberta)

Le candidat doit être bilingue, connaître à fond la marche d'une librairie générale, avoir une bonne expérience des achats et des ventes, avoir de l'entregent pour contact avec le public des commissions scolaires, bibliothèques et universités.

Adressez candidatures à :

Monsieur le Secrétaire,
LIBRAIRIE SCHOLA,
10,008, 109e rue, Edmonton (Alta).

Les entrevues auront lieu à Montréal.

AIR CANADA

HOTESSE

DE

L'AIR

(bilingue)

La plus grande ligne aérienne canadienne, AIR CANADA, recherche présentement des jeunes filles possédant les qualités suivantes :

- Célibataire
- Agée de 20 à 25 ans révolus
- Une taille d'au moins 5'2" sans dépasser 5'8"
- Un poids proportionné à votre taille soit de 105 à 135 livres
- Une vue de 20/50 minimum avec ou sans verres de contact. Le port des lunettes est éliminatoire
- Un degré d'instruction du niveau secondaire
- Parlant le français et l'anglais couramment

La période de formation est de 4 semaines et a lieu à Montréal, aux frais d'Air Canada.

Nous avons des emplois disponibles pour nos cours du printemps. Pour obtenir une demande d'emploi,

ECRIVEZ ou TELEPHONEZ à : BUREAU DE L'EMPLOI

AIR CANADA

1, Place Ville-Marie, Montréal — 874-4500

Une autre initiative BCN...



la BCN vous offre maintenant

L'ASSURANCE-VIE-ÉPARGNE

(TOTALEMENT GRATUITE)

Jusqu'à concurrence de \$2500 le compte AVE, qui vous rapporte déjà 3% d'intérêt,

DOUBLE VOS ÉPARGNES

AUSSI

à partir du 1er mai

la BCN paiera

4% d'intérêt

sur votre compte

D'ÉPARGNE

VÉRITABLE

ENFIN,

consultez le gérant

de votre succursale

sur notre service de

PRÊTS

HYPOTHÉCAIRES

Tous détails sur ces initiatives... à la succursale BCN la plus près de chez vous

A PEUPLE DYNAMIQUE... BCN... BANQUE DYNAMIQUE

Banque Canadienne Nationale

LA BANQUE QUI COMPTE LE PLUS GRAND NOMBRE DE SUCCURSALES AU CANADA FRANÇAIS

Citroën et NSU: une automobile en commun

PARIS. — Pour la première fois, deux firmes européennes, Citroën et NSU vont construire une automobile en commun. Citroën (535.000 véhicules en 1966) va perfectionner et fabriquer le nouveau moteur Wankel inventé par le constructeur allemand NSU (103.780 véhicules en 1966).

Dans la course au perfectionnement du moteur Wankel, Citroën se trouve en compagnie de 16 autres constructeurs dans le monde qui ont acheté le brevet. Jusqu'à présent, seuls NSU et les Japonais ont commercialisé le Wankel. Les autres recherchent encore les conditions idéales d'utilisation du piston rotatif, dont les qualités en puissance et en nervosité sont supérieures à celles du moteur classique.

Balfour, réélu président de la Presse canadienne

TORONTO. — M. St. Clair Balfour, président de Southam Press Ltd., a été réélu mardi président de la Presse Canadienne par ses confrères du conseil d'administration de l'agence de nouvelles.

M. Stuart Keate, du Vancouver Sun, a été élu président honoraire; M. R.A. Graybiel, du Windsor Star, premier vice-président; et M. J.R.H. Sutherland, du New Glasgow News, deuxième vice-président.

M. Aurèle Gratton, du journal Le Droit d'Ottawa, et M. W.J. Blackburn, du London Free Press, ont été élus membres du conseil exécutif.

Le choix des membres de l'exécutif par le conseil d'administration est survenu au terme du congrès annuel de la PC, l'agence de nouvelles à formule coopérative. Des propriétaires et des administrateurs de journaux d'un bout à l'autre du pays ont participé à ce congrès.

Les participants ont élu neuf membres à l'exécutif pour un mandat de deux ans chacun. Ce sont, selon les régions auxquelles ils sont rattachés:

Maritimes: M. B.W. Isner, du Moncton Times.
Journaux de langue française: M. Claude Ryan, du quotidien Le Devoir.

Québec: M. Walter O'Hearn, du Montreal Star.

Ontario: M. R.A. Graybiel; N.D. Hamilton, du Galt Reporter; et Beland Honderich, du Toronto Star.

Province de l'Ouest: M. Basil Dean, de l'Edmonton Journal; et R.S. Malone, du Winnipeg Free Press.

Colombie-Britannique: M. W. A. Irwin, du Victoria Times.

Dix autres membres sont demeurés en place au sein du conseil d'administration qui compte 19 membres.

Presse du Commonwealth
D'autre part, Ross Munro de Toronto, éditeur de l'hebdomadaire The Canadian, a été élu président du chapitre canadien de l'Union de la presse du Commonwealth, lors de la réunion annuelle de cette association.

Les autres membres exécutifs sont MM. I. Norman Smith, de l'Ottawa Journal, élu président honoraire; James L. Cooper, du Toronto Globe and Mail, vice-président; W. A. Craick, de Toronto, secrétaire trésorier honoraire; et R. A. Graybiel, du Windsor Star, contrôleur honoraire.

Le comité exécutif se compose de MM. Gabriel Gilbert du quotidien Le Soleil de Québec; R. S. Malone, du Winnipeg Free Press; K. R. Thompson, de Thompson Newspapers Ltd., qui représentent les quotidiens; MM. Hugh E. McCormick, The Monitor, représentant les hebdomadaires; et Floyd S. Chalmers, Maclean-Hunter Publishing Co., représentant les périodiques.

MM. J. S. Atkinson du Toronto Star; St. Clair Balfour, Southam Press Ltd.; F. S. Chalmers, J. L. Cooper, J. D. MacFarlane, Toronto Telegram, John G. McConnell, Montreal Star, Gillis Purcell, gérant général de la Presse Canadienne, J. W. Stebbins, La Presse de Montréal, et K. R. Thompson, ont été élus représentants du chapitre canadien au conseil de l'UPEC à Londres.

la vie syndicale

Conseil d'arbitrage pour les marins

Le gouvernement fédéral est en train de former un conseil d'arbitrage pour tenter de régler le différend qui existe entre le Syndicat international des marins canadiens (personnel non breveté) et le comité de négociations qui représente les compagnies de navigation des Grands-Lacs du Canada.

Les représentants du Syndicat et ceux des compagnies ont entrepris des négociations le 1er mars, mais les pourparlers ont été rompus après 20 minutes, lorsque les représentants des compagnies ont refusé de discuter deux des principales propositions du Syndicat, la semaine de 40 heures et l'échelle du nombre d'hommes par navire.

Devant de tels événements, Leonard McLaughlin, président du Syndicat des marins, a immédiatement demandé au gouvernement fédéral d'intervenir et de nommer un conciliateur. Charles Poirier a été nommé, mais n'a pas réussi à réunir les deux parties.

On a alors décidé de former un conseil d'arbitrage, conseil qui grouperait: un représentant du ministère du travail du Canada agissant comme président, ainsi qu'un représentant des compagnies et un autre du Syndicat.

M. McLaughlin a annoncé hier que le représentant du Syndicat au sein du conseil serait Emile Boudreau, des Métallurgistes unis d'Amérique. M. Boudreau, qui est âgé de 51 ans, travaille avec les Métallurgistes depuis 15 ans et il possède une vaste expérience dans le domaine des relations ouvrières. Il est présentement coordonnateur régional des Métallurgistes pour la Côte nord et le Labrador, un territoire qui comprend plus de 10.000 membres.

Les nouveaux propriétaires (américains) des silos de Québec rajustent leur tir

QUÉBEC. — La compagnie Bunge Corporation Limited, locataire des éleveurs à grain du port de Québec, a réengagé 72 des 90 employés qui avaient été congédiés par le Conseil des ports nationaux lors du changement d'administration intervenu lundi entre le CPN et cette société de New York.

En fin de semaine, les représentants syndicaux de l'Alliance de la fonction publique du Canada (CTC) avaient vivement critiqué le congédiement de leurs membres travaillant aux silos à grain du port.

Le représentant général de la compagnie Bunge à Québec, M. Valmond Blanchet a tenu à préciser hier que les éleveurs à grain avaient sous l'administration des ports nationaux 90 et non 114 employés et que 72 d'entre eux venaient d'être réengagés et, qu'en outre, leur salaire passait de \$223 à \$240 l'heure pour les journaliers alors que les opérateurs recevront \$2,80 comparativement à \$2,39 qu'ils recevaient auparavant.

Un défi aux opticiens

"Si les opticiens se préoccupent véritablement du sort des classes défavorisées, qu'ils le prouvent donc en faisant en sorte que les artisans de leur propre industrie reçoivent des salaires convenables qui leur permettent de sortir de la pauvreté dans laquelle ils sont maintenus depuis si longtemps".

C'est ce qu'a déclaré M. Alfred Robinaime, permanent de l'union des employés des services d'édifices (FTQ), dans une déclaration dénonçant quelque dix opticiens qui auraient joint les rangs des briseurs de grève à la compagnie National Optical, dont les 45 employés d'atelier ont débrayé le 20 avril dernier. La société National Optical est une entreprise de fabrication de lentilles de lunettes selon les ordonnances d'opticiens, d'optométristes et d'ophtalmologistes.

Rappelant les recommandations du mémoire présenté par la corporation des opticiens d'ordonnance à la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, dans lequel la corporation faisait valoir la nécessité de protéger d'abord les classes les plus défavorisées, M. Robinaime a dit que cette belle déclaration ne sera rien d'autre qu'un habile plaidoyer pour la défense des intérêts particuliers des opticiens, tant et aussi longtemps que ces derniers toléreront que les artisans du verre optique vivent dans la pauvreté et la privation avec des salaires qui dépassent à peine \$3.000 par année.

Réunion du conseil consultatif de la FTQ

Le conseil consultatif de la Fédération des travailleurs du Québec, organisme composé de quelque trois cent soixante et quinze permanents syndicaux de la FTQ et de ses affiliés, se réunira à St-Donat, durant

le week-end, en prévision du congrès de la centrale, qui aura lieu du 4 au 8 octobre prochain dans la métropole.

Le secrétaire général de la FTQ, M. Gérard Rancourt, a fait savoir que les participants étudieront notamment le problème des structures de la centrale québécoise et du Congrès du travail du Canada, la question de la hausse de la cotisation per capita, laquelle est présentement de dix cents par mois, ainsi que le programme d'action politique de la FTQ, et sa participation au prochain congrès du NPD de Québec.

Le conseil consultatif, dont le rôle est de conseiller le comité exécutif de la FTQ, examinera également les problèmes posés par la politique salariale du gouvernement provincial et par les luttes inter-syndicales au Québec. Il étudiera aussi des projets de mémoires, devant être soumis à divers organismes gouvernementaux.

L'UGEQ demande la création d'instituts pour septembre

L'Union générale des étudiants déplore les retards apportés à la création des instituts et demande que le bill 21 soit abordé au plus tôt, de façon à permettre la mise en place de certains instituts dès septembre prochain.

Devant le bill 21, l'UGEQ a exprimé de sérieuses réserves, tant au niveau du contenu du bill qu'à celui du cadre à l'intérieur duquel il s'insère. "Ce-

Johnson: "Nous voulons que le peuple du Québec soit le plus scolarisé d'Amérique!"

QUÉBEC. — "Nous sommes farouchement résolus à relever le défi que constitue pour nous notre infériorité numérique en tenant de faire des générations qui lèvent sur notre sol le peuple le plus intensément et le plus diversément scolarisé de l'Amérique", a lancé mardi soir le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, alors qu'il s'adressait aux délégués de l'Association des universités partiellement financées de l'enseignement universitaire français, en congrès dans la vieille capitale.

Le premier ministre a profité de l'occasion pour souligner que l'éducation au Québec prend un nouveau départ et qu'un vaste mouvement de recyclage commence à scolariser à peu près toutes les couches de la population.

"Notre statut minoritaire nous oblige à vivre dangereu-

sement sur ce continent et notre seule immunité, c'est l'éducation", a indiqué M. Johnson.

A cet effet, il a ajouté qu'au rythme actuel de la fréquentation universitaire, les maisons de haut savoir au Québec doivent se préparer à accueillir 22.000 nouveaux étudiants d'ici cinq ans, ce qui portera alors à 17 pour cent la proportion des étudiants de 18 à 21 ans inscrits dans les facultés.

M. Johnson a d'autre part expliqué que le Québec tient à démocratiser d'une autre manière son régime éducatif en favorisant l'expansion de son réseau d'écoles spécialisées, de niveau supérieur ou pré-universitaire, de façon à ce que chacun des étudiants ait la chance d'aller jusqu'au bout de son itinéraire culturel ou professionnel, selon ses talents et son appétit intellectuel.

Le premier ministre a profité de l'occasion pour souligner que l'éducation au Québec prend un nouveau départ et qu'un vaste mouvement de recyclage commence à scolariser à peu près toutes les couches de la population.

Le premier ministre a profité de l'occasion pour souligner que l'éducation au Québec prend un nouveau départ et qu'un vaste mouvement de recyclage commence à scolariser à peu près toutes les couches de la population.

Francophonie

Même si la gratuité scolaire n'atteint pas encore le stade de l'université, M. Johnson a rappelé qu'une législation récente a institué un système de prêts qui, s'ajoutant aux autres types de bourses déjà octroyées, accélérera encore l'escalade étudiante jusqu'à ce que, d'étape en étape, la gratuité des cours couvre tout l'enseignement supérieur.

En terminant, le premier ministre du Québec a rendu hommage à l'AUPELF en ces termes: "A votre insu peut-être, ce regroupement des universités francophones de quelque quarante pays aura sans doute été l'un des moteurs de ce vaste mouvement de fraternisation qui, depuis quelques années, sollicite divers secteurs d'activité dans le monde d'expression française, mouvement à qui, semble-t-il, on peut d'ores et déjà attribuer la paternité d'un néologisme qui n'a pas encore droit de cité dans nos dictionnaires mais qui ne manque pas pour autant de substance ni de beauté et qui est "la francophonie".

Au début de son allocution, M. Daniel Johnson s'était présenté comme le premier ministre "de la plus vaste communauté francophone hors de la mère-patrie".

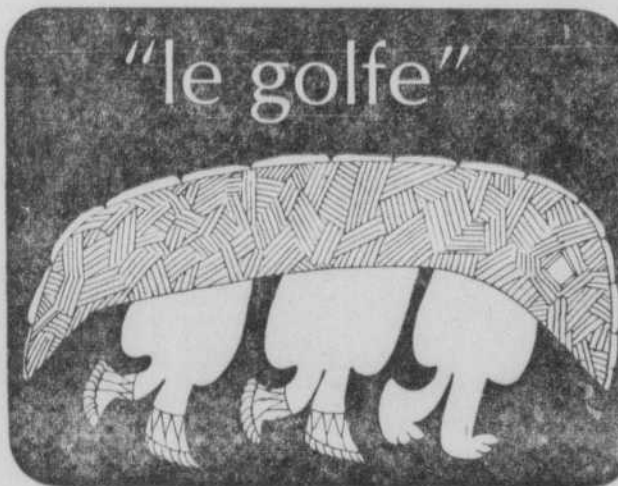
Berlitz enseigne l'Anglais rapidement et efficacement

Berlitz est l'école de langues la plus expérimentée, la plus progressive et la plus universelle. Chez Berlitz, l'enseignement est de toute première valeur. A l'aide de ses techniques les plus nouvelles, Berlitz vous garantit la maîtrise de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien ou de l'allemand en un temps record. Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon-test gratuite.

ÉCOLES

Berlitz

Langues vivantes
288-3111



"le golfe"

Montréal	départ	8:30 AM
Rimouski	arrivée	10:00 AM
Sept-Îles	arrivée	11:05 AM
Wabush	arrivée	12:25 PM
(Labrador City)		
Schefferville	arrivée	1:30 PM

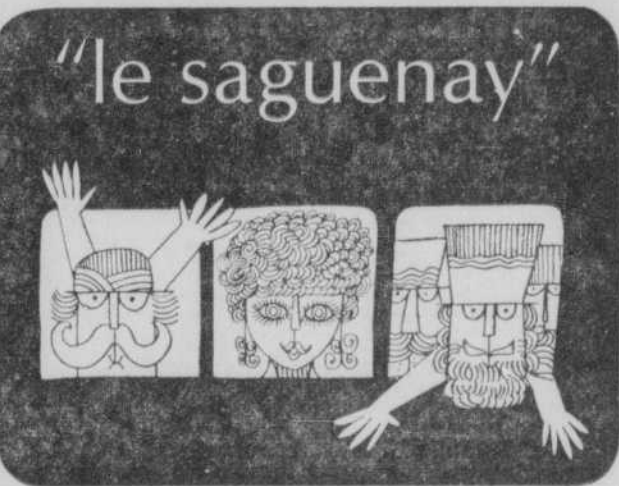
EXCEPTÉ DIMANCHE



"le boréal"

Montréal	départ	1:30 PM
Québec	arrivée	2:20 PM
Rimouski	arrivée	3:30 PM
Sept-Îles	arrivée	4:35 PM
Wabush	arrivée	6:00 PM
(Labrador City)		

EXCEPTÉ SAMEDI, DIMANCHE



"le saguenay"

Montréal	départ	8:00 AM
Saguenay	arrivée	9:15 AM
Baie Comeau	arrivée	10:15 AM
(Hauterive)		
Manicouagan	arrivée	11:10 AM
Gagnon	arrivée	11:50 AM

EXCEPTÉ DIMANCHE

QUEBECALAIR
destination: excellence

Votre intérêt... c'est le nôtre!

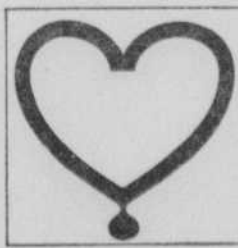
La Banque Provinciale vous offre maintenant un éventail exclusif de dépôts, qui vous permet de choisir vous-même l'intérêt que vous voulez sur vos épargnes



Comptes de chèques:

3%

Vos fonds vous donnent 3% d'intérêt, versé tous les 6 mois et calculé sur le solde minimum trimestriel. Vous pouvez faire des chèques pour payer vos factures.



Dépôts avec assurance-vie:

3 1/2%

Si vous avez de 5 à 55 ans, vos dépôts vous donnent droit à une assurance-vie gratuite, sans examen médical, et égale au solde au moment du décès. Vous recevez 3% sur le solde minimum mensuel et vous pouvez faire des retraits au guichet. Assurance-vie maximum: \$2.500.



Dépôts d'épargne:

4%

L'intérêt de 4% est calculé sur le solde mensuel minimum et versé tous les 6 mois. Même avec ce taux d'intérêt élevé, vous pouvez toujours faire des retraits au guichet.



Dépôts à terme:

jusqu'à **5%**

Vous gagnez des intérêts supérieurs en proportion du terme que vous avez fixé. Vous pouvez retirer votre dépôt avant terme contre une légère réduction d'intérêt. Dépôt minimum: \$2.000. Terme minimum: 30 jours.

Un homme qui lit en vaut deux!

Cette semaine

Fayard	Joan Toulal	Canada,	
		Terre Promise	\$ 5.75
Fayard	Robert Lecour-Gayet	Histoire du Canada	\$ 9.30
Arthaud	Georges Conchon	Le Canada	\$ 10.65
Hachette	Les Guides Bleus	Canada-Alaska-Bermudes	
		Edition française	\$ 14.60
		Canada-Alaska-Bermudes	
		Edition anglaise	\$ 14.60

LIBRAIRIE

hachette

(CANADA) LTEE

554 est, rue Ste-Catherine, Montréal 842-3857

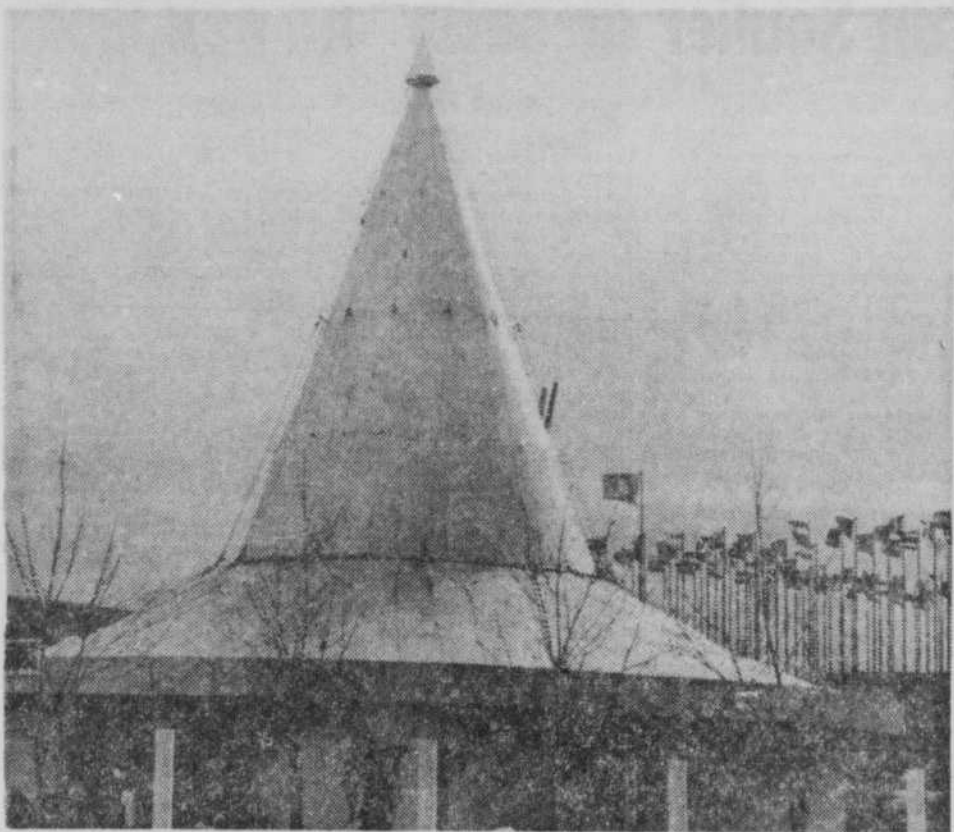
Notre intérêt... c'est le vôtre!

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



La "journée nationale": île Maurice

L'île Maurice, un paradis du tourisme où anglophones et francophones coexistent



Pavillon modeste que celui de l'île Maurice mais qui traduit fidèlement l'activité de cette petite île. Pour la première fois en Amérique, les visiteurs pourront se familiariser avec le "séga", une danse qui est aux Mauriciens ce que le "blues" est aux Noirs d'Amérique. (Photo Le Devoir — Keystone)

Le premier ministre Ramgoolam: appel aux capitaux canadiens

OTTAWA — Le premier ministre de l'île Maurice a demandé hier aux industriels canadiens d'investir des capitaux dans son pays pour lui assurer une prospérité croissante.

Au cours d'une conférence de presse, M. Seewoosagur Ramgoolam, a déclaré que le gouvernement mauricien "accueillait avec sympathie" les représentants qu'il lui avait faites touchant les exportations de sucre de l'île Maurice au Canada, le deuxième client de ce territoire.

"Nous avons demandé au gouvernement canadien d'accorder à l'île Maurice en faveur de ses exportations de sucre au moins le même traitement qu'il accorde aux Antilles anglaises," a expliqué M.

Ramgoolam qui parlait avec la même facilité en anglais et en français.

M. Ramgoolam, qui est âgé de 67 ans, a noté que "l'élément linguistique dominant dans l'île Maurice est le français".

L'île Maurice doit accéder à l'indépendance dans le courant de l'année à la suite d'élections générales qui auront lieu "d'ici deux mois environ", a dit le premier ministre.

M. Ramgoolam a déclaré que "l'orientation bilingue" des habitants de l'île pose des problèmes "mais nous les résolvons efficacement en plein accord avec notre peuple," a-t-il dit.

Il a ajouté que son gouvernement est même disposé à encourager d'autres éléments

de la population qui ne sont ni français, ni anglais d'origine, à apprendre la langue de leurs ancêtres.

Immédiatement avant sa conférence de presse, M. Ramgoolam avait eu des entretiens avec le premier ministre canadien, M. Lester B. Pearson, avec M. Mitchell Sharp, ministre des finances, et M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures.

L'homme d'Etat est arrivé en soirée hier à Montréal après un dîner d'Etat à la résidence du gouverneur général, M. Roland Michener. Il présidera aujourd'hui la "journée nationale" de son pays à l'Exposition universelle.

Vendredi et samedi, le premier ministre mauricien sera à Québec. Samedi et dimanche, il visitera l'île-du-Prince-Edouard.

Découverte par le Portugal dès le début du XVI^e siècle, l'île Maurice, aujourd'hui colonie britannique dotée d'une large autonomie interne et demain très certainement pays souverain, a été occupée de 1710 à 1814 par la France. Par le Traité de Paris de cette année-là, elle devenait possession britannique et depuis 1954 évolue lentement vers une indépendance complète.

Ce territoire, qui n'a pas hésité à avoir son propre pavillon à l'Exposition internationale et à indiquer 1967 comme l'année de son indépendance, est situé dans l'océan Indien, à quelque 600 milles à l'ouest de Madagascar, légèrement au nord de la Réunion. Sa superficie est de 720 milles carrés (y compris ses dépendances). Sa population est d'environ 750.000 habitants, aux prises d'ailleurs avec des problèmes de "bilinguisme" rappelant ceux du Canada.

L'harmonie linguistique semble néanmoins prévaloir entre les francophones et les anglophones.

La langue officielle est en effet l'anglais, mais un élu peut, par exemple, à l'Assemblée législative (40 élus et 15 "désignés") s'adresser en français. Trois des quatre partis inscrits portent d'ailleurs un nom français: le Parti travailliste (majoritaire avec 19 élus), le Parti mauricien, le Comité d'action musulman. Le quatrième parti a pour nom "l'Independent Forward Bloc". Cette nomenclature reflète quelque peu la diversité de la population dont les 2/3 est d'origine indienne, 150.000 Mauriciens sont d'origine européenne (surtout française). Il existe enfin une minorité sino-mauricienne et chinoise. On estime qu'environ 15 de cette population parle français.

La plupart des 12 quotidiens de l'île Maurice sont d'ailleurs rédigés dans les deux langues les plus répandues: l'anglais et le français. Quatre quotidiens sont rédigés en chinois.

La principale production de l'île est le sucre (85% du total des exportations), le café et le tabac. La plupart des biens de consommation et des denrées sont importés soit de Grande-Bretagne, soit d'Afrique orientale, d'Australie et de Birmanie.

Son climat sud-tropical chaud fait de ce territoire un paradis du tourisme, une des industries les plus prometteuses. Le gouvernement entend développer énergiquement les établissements touristiques sans négliger pour autant l'industrialisation du pays, jusqu'à présent assez faible. Ainsi le nombre des touristes, qui était de 4.500 en 1961, a atteint, en 1965, plus de 10.000. L'année prochaine, les autorités espèrent pouvoir attirer environ 15.000 personnes.

La faune et la végétation ainsi que le relief de l'île, le charme de ses villes et villages, qui ont gardé l'influence française, font en effet de ce pays (chanté déjà par Bernardin de St-Pierre dans "Paul et Virginie") un endroit rêvé de calme, de soleil et d'exotisme.

Aujourd'hui à l'Expo

Journée nationale de l'île Maurice: à 10h, Place des Nations, concert de la fanfare de l'Expo; à 10h. 30, arrivée du premier ministre Seewoosagur Ramgoolam et de Lady Ramgoolam, où ils sont accueillis par le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy; à 11h. 15, allocutions de MM. Dupuy et Ramgoolam; à 12h, visite du pavillon de l'île Maurice; à 13h, déjeuner offert par M. Dupuy au pavillon d'honneur Hélène de Champlain; à 15h, visite des pavillons des Nations unies, de la Grande-Bretagne, du Canada et du Québec; à 16h, conférence de presse de Sir Ramgoolam; à 17h, départ de Sir Ramgoolam pour l'hôtel Reine-Elizabeth; à 17h. 17h. 45 et 18h. 30, Place des Nations, spectacle gratuit, intitulé "Echos et reflets", avec les danseurs de "Séga" de l'île Maurice; Sir Ramgoolam assistera à la troisième représentation; à 19h, réception offerte par le premier ministre et Lady Ramgoolam au pavillon d'honneur Hélène de Champlain; à 20h, un groupe de catholiques mauriciens assiste à une messe spéciale en l'honneur de leur journée nationale à l'église St-Jacques.

Pavillon du Canada: à 14h. 30, le premier défilé de mode de la série des défilés de mode hebdomadaires.

Pavillon de la France: à 15h, visite de la célèbre chanteuse Petula Clark... A 19h. 30, dîner des anciens combattants franco-canadiens au restaurant "La Concorde" du pavillon; allocutions du commissaire général de la France, M. Robert Bordaz, et du chef des forces armées canadiennes, le général Jean-V. Alard.

Auditorium Du Pont du Canada: de 20h. 30 à 22h., la première des 14 "Conférences internationales Maclean-Hunter". Le conférencier, M. Pierre Dupuy, parlera du thème suivant: "Le Canada, ce jeune centenaire".

Spectacles gratuits et groupes amateurs: à la Place des Nations, de 17h. 55 à 20h., danses et chants de "séga" de l'île Maurice. (Le séga est d'inspiration africaine comme le calypso des Antilles ou la Biguine martiniquaise. Il s'improvise sur place). Au pavillon de l'Italie, tous les jours, de 10h. à 22h., démonstration du robot Mascot 1, réalisé par le Centre italien pour l'énergie nucléaire; la séance dure 20 minutes; au kiosque A, à 11h. et 17h., l'orchestre de l'école secondaire Verdun; au kiosque B, à 11h. 30 et 15h. 30, les petits chanteurs de Lachine; à 11h. 15 et 16h. 30, les chœurs de l'école secondaire Neshaminy; et à 17h. 45, l'orchestre de l'école secondaire Neil McNeil.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, JEUDI, 4 MAI 1967

CAHIER 2 / Pages 9 - 16

Une mission délicate: refuser

par Jean-V. DUFRESNE

Le commissaire général de l'Exposition universelle, Son Excellence Pierre Dupuy, qui n'abandonne jamais tout à fait ses fonctions diplomatiques a accompli une tournée-éclair aux pavillons de la Barbade, de la Thaïlande, de l'URSS et de l'Inde.

Sa mission la plus délicate: refuser gentiment les déjeuners qu'on lui offre et qu'il ne saurait accepter sans compromettre un horaire chargé.

M. Dupuy voyage accompagné d'un chauffeur d'un interprète, dans une voiture décorée du petit drapeau bleu. Les journalistes, à pied, traînent derrière en quête des bribes de conversations, des confettis de bons mots et de compliments bien tournés que le commissaire général échappe sur son passage.

Après avoir rendu hommage aux commissaires des deux premiers pays, M. Dupuy a bu le champagne et croqué le chocolat avec celui du pavillon de l'URSS, M. Boris Borisov, as-

sisté à une séance de voyage cosmique sur un fauteuil mobile qui donne une vague impression de mouvement dans l'espace, reçu en cadeau une petite troïka sculptée d'une seule pièce, qui ressemble à un Bourgaït, et goûté un thé délicieux au pavillon de l'Inde où il s'est entretenu la avec le commissaire M. R.S. Talwar de la proverbiale "sérénité indienne", à laquelle M. Dupuy a dit attacher beaucoup de prix, cependant que ses hôtes, visiblement, paraissaient un tantinet déçus de ne pas l'avoir convaincu, semble-t-il, que l'Inde se préoccupe davantage aujourd'hui de la sérénité technologique.

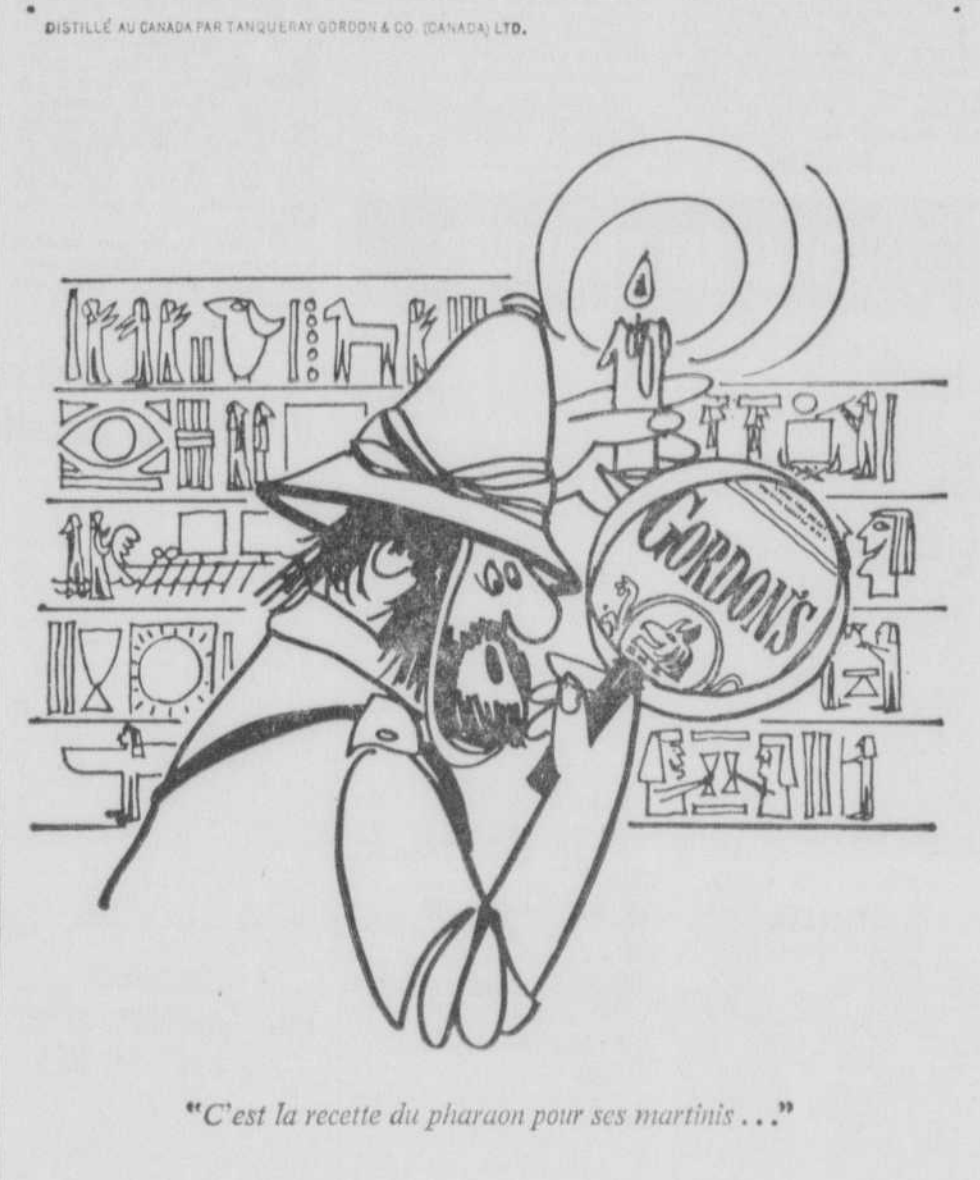
Au commissaire soviétique, M. Borisov, M. Dupuy a dit: "Nous entendons de partout les échos les plus favorables de votre participation à l'Exposition. Durant six mois, des millions de visiteurs viendront se rendre compte, s'ils l'ignorent encore, de la grandeur de votre pays. Notre amitié fleurit avec le printemps", a-t-il

ajouté dans le style un peu candide et rafraîchissant des épopées du cinéma soviétique.

A M. Talwar, le commissaire indien, M. Dupuy a exprimé l'opinion que l'Inde, qu'il a visitée à plusieurs reprises, doit réussir à franchir la barrière technologique sans renier ses valeurs passées.

Qu'en pense la jeune génération indienne qui construit aujourd'hui des réacteurs nucléaires et des moteurs à turbine?

Le pavillon indien offre deux étages au visiteur: le premier, qui illustre précisément la vieille Inde, ses métiers, son art inoubliable, son sens voluptueux de la beauté, et le deuxième presque tout entier consacré à l'agriculture, qui fait vivre l'homme, et aux réalisations techniques de ce pays, qui sont nombreuses et variées: depuis les appareils radio, l'instrumentation, les moteurs à réaction jusqu'aux puissantes machines-outils qui forgent, avec les mêmes mains subtiles, l'Inde nouvelle.



"C'est la recette du pharaon pour ses martinis..."

Pour visiter l'EXPO

Une chaussure de marque à toute épreuve!

Enfin une chaussure de qualité, offerte avec garantie de 6 mois d'usage normal, à l'épreuve de l'eau et des chocs électriques! C'est la chaussure des scouts - du Métro de Montréal - ouvriers du barrage de la Manicouagan - des expéditions South Nahanni 1964 et Mont Washington.

Production journalière: 30.000 paires



PROX: \$11.95

BRODEQUIN NAHANNI en cuir huilé, vulcanisé par procédé spécial. Pour la chasse, la pêche, pour le travail, le camping — La chaussure d'usage des enfants. Couleur: brun ou noir.

Chaussures extrêmement souples pour pieds sensibles

Snobuck

Chaussure sport de ville, marche, camping. Matériel inusable, semelle vulcanisée par procédé spécial. (Brevet Hutchinson Canadien).

Couleur: brun ou noir.

PROX: \$11.95

Distribuées par les meilleurs spécialistes en camping

LISTE DES DÉTAILLANTS

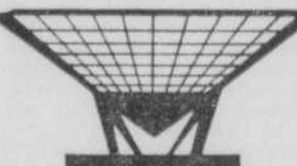
MONTRÉAL: ANDRÉ JAC CAMPIG, 10730 Millen
DUPUIS FRÈRES LITEE, 863 est, Ste-Catherine
LA CORDEE, 483 est, rue Ontario
SKI SHOP PROMENADE, Place Ville-Marie
KERR'S SPORTING GOOD, 1242 ouest, rue Ste-Catherine
CASELLA, 10639, boul. Pie-IX
DAN MURRAY SPORT INC., 330 est, rue Craig
GRATTON SPORT INC., 1982 est, rue Ste-Catherine
GAGNON SPORTS, 7125 rue St-Hubert
LAURIN SPORTS, 2274 est, rue Beaudin
LES MAGASINS PASCAL HARDWARE DE MONTRÉAL
VILLE JACQUES-CARTIER, PERRIN SPARTAN, 891, boul. Ste-Foy
MAYAGAMI, ABRINI, ASLON & MARCHAND
GRANBY: AVERY SPORT, 360, rue Principale
HEROUX SPORT, 428, rue Principale
JOLYETTE: BEAUDRY SPORT, 740, rue St-Antoine
GUILLET SPORT INC., 348, rue Maucou
ZENON BELLEHOSE, Notre-Dame
SHAWINGAN: CATABRATES SPORT LITEE, 480, 4e Rue
ANOS, ABINI: L-5, CLAUDETTE
SHERBROOKE: CODERRE LITEE, 39, rue Wellington
TROIS-RIVIERES: DUPUIS "J-L" PORTIN, 1481, rue Notre-Dame
RIVIERE-DE-LA-PRAIRIE: BOUTIQUE DU SPORTIF, 224 rue Lafontaine
VALLEYFIELD: A. H. BESNER LITEE, 18, rue Nicholson
DRUMMONDVILLE: BERGERON SPORT, 452, rue St-Maurice
RICHARD CHAHOY INC., 900, boul. St-Joseph
ST-HYACINTHE: DENIS DEJORDY SPORT INC., 548, rue Mondor
SOREL: JEANNE NOUVEAUTES, 33, rue Prince
LA MAISON GIRAUD, 47, rue Augusta
MONTMAGNY: LEMIEUX & PROULX, 47, St-Jean-Baptiste
QUÉBEC: NAP COTE SPORTING GOODS, 874 est, St-Joseph
QUÉBEC SPORTIF, 1370, rue Dorchester
LA MAISON D'ARMES A FEU, 140, rue St-Paul
L'ENTRAIDE, 245 ouest, Crémillon
CHICOUTIMI: NAP COTE SPORTING GOODS, rue Racine
GAGNON NOUVEAUTES, 400, rue Racine
RIMOUSKI: NORDET SPORT INC., 290, rue St-Germain
SPORT ATOUT, 40, rue Cathédrale
ROLYN VACHON CAMPIG, 23 est, rue Perreault
VICTORIAVILLE: MAGASIN DES ECONOMIES, 42, rue Lafontaine
BAIE-COMEAU: LEPAGE-BEAUDOUIN, 50, Place LaSalle
ST-JEAN: MARTIN SPORT, 67, rue St-Jacques

C'EST UN PRODUIT HUTCHINSON

IMPORTÉ AU CANADA PAR

UNIVERSPORT Inc.

1335, boul. Sainte-Foy, Jacques-Cartier — Tél.: 679-1500



AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants. Dans l'Hexagone des glaces, vous vous voyez dans un décor de 1867.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens: un érable stylisé d'une hauteur de 66 pieds.

Cinq différentes attractions tous les jours dans un théâtre de 500 places et quatre dans le kiosque à musique pouvant recevoir 1200 personnes. Entrée gratuite. (Prendre ses billets le jour même.)

Restaurant, cafétéria, casse-croûte: plats délicieux à prix modiques.

THÉÂTRE

11h a.m. meilleurs courts métrages du Canada

midi Kenneth Gilbert, organiste

2h 30 p.m. McGill Chamber Orchestra

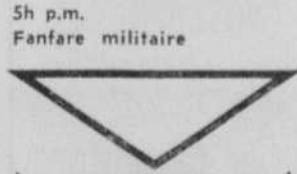
3h 45 p.m. et 5h p.m. Les Feux Follets

KIOSQUE À MUSIQUE

2h 30 p.m. défilé de la mode canadienne

3h 45 p.m. Hélène Baillargeon et Alan Mills

5h p.m. Fanfare militaire



L'EXPO

QUÉBEC — Le premier ministre Daniel Johnson a annoncé que M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'éducation, a été nommé ministre délégué près du comité d'accueil et de réceptions pour la visite des chefs d'Etat durant la période de l'Expo. A ce titre, M. Masse sera le représentant permanent du premier ministre auprès des personnalités officielles au cours des visites à caractère diplomatique et agent de liaison entre le cabinet et le comité d'accueil et de réception à l'occasion de l'Expo 67.

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, va inaugurer officiellement le pavillon des industries du Québec (Cité du Havre), lundi, de 17h. à 19h. Le pavillon de la Thaïlande (île Notre-Dame) a été officiellement inauguré hier matin par le commissaire général délégué de la Thaïlande, le colonel M.L. Chuanchuen Kambhu.

Le commissaire général adjoint de l'Expo, M. Robert Shaw, a rendu officiellement visite hier au pavillon des Indiens du Canada. Cette visite coïncidait avec celle des membres du Conseil consultatif national des Indiens. Cet organisme se compose de 18 Indiens de toutes les parties du Canada qui sont délégués par leurs confrères auprès du gouvernement fédéral.

LAUSANNE — La Gazette de Lausanne a consacré hier une édition spéciale au Canada, à l'occasion de l'Exposition universelle de Montréal. Des messages de MM. René Garneau, ambassadeur du Canada en Suisse, Hans V. Gasser, ambassadeur de Suisse au Canada, et Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo, sont publiés à côté d'une série d'articles sur Montréal, le Québec et la participation de la Suisse à l'Expo.

L'Association canadienne des relations publiques remettra, ce soir, à Québec, une plaque de bronze à M. Yves Jasmin, directeur du département des relations publiques de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, pour "l'excellence des services de relations publiques rendus

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

125 ouest, rue Sherbrooke

Montréal 18

ADMISSION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1967-68

PROGRAMME	DURÉE	RÉGIME	CONDITIONS D'ADMISSION
COLLÉGIAL	2 ou 3 ans	temps complet ou partiel	• avoir au moins 17 ans, • avoir obtenu le certificat officiel de 11 ^{ème} année ou le bulletin de promotion de versification, • satisfaire aux demandes inscrites sur la formule d'admission.
SUPÉRIEUR	3 ans	temps complet ou partiel	• diplôme collégial EBA ou l'équivalent reconnu, • satisfaire aux demandes inscrites sur la formule d'admission.
PÉDAGOGIE ARTISTIQUE	30 crédits	temps partiel	• diplôme supérieur EBA ou l'équivalent reconnu, • satisfaire aux demandes inscrites sur la formule d'admission.

Tous les candidats qui désirent être admis à l'École des Beaux-Arts de Montréal, pour la prochaine année scolaire 1967 - 1968 doivent:

- compléter une formule de demande d'admission,
- retourner cette formule au Bureau des Admissions au plus tard le 1er juin 1967,
- payer des frais d'admission au montant de \$2.00. Les frais d'admission ne sont pas remboursables.

FORMULE D'ADMISSION SUR DEMANDE

Bureau des Admissions, École des Beaux-Arts de Montréal, 125 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 18. VI. 2-9616

Direction générale de l'Enseignement supérieur — Ministère de l'Éducation du Québec.

théâtre

musique

cinéma

variétés

le bruit de l'expo

Vie pratique

Il est difficile de stationner la voiture dans le parc souterrain de la Place des Arts quand les trois théâtres sont en activité. La prudence exige (et la commodité) que l'on stationne sa voiture ailleurs... ou qu'on vienne en taxi.

D'autre part, les retardataires sont la proie des spectacles. Sauf cas de force majeure, il est poli pour les autres d'être à l'heure. C'est aussi plus agréable pour soi. L'administration des théâtres indique sur les billets que les portes seront fermées dès le début de la représentation. On souhaite qu'elle soit intransigeante. Ça qu'elle n'est pas encore, à tort.

Cinéma

Dans le cadre de "Cent ans de cinéma français, muet et parlant", au pavillon de France, la cinémathèque française présente au pavillon de la France un "Hommage à Louis Lumière". Les séances (gratuites) ont lieu à 11h, 14h30 et 18h, dans la salle de cinéma du rez-de-lagune.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes seront fermées dès le lever du rideau.

OMÉDIE CANADIENNE — "Un simple soldat" de Marcel Duhaime jusqu'au 14 mai, 20h30.
LA ROUNDE (Boîte à chansons) avec Carol Channing du 1er au 12 mai, 20h30.
LA ROUNDE (Boîte à chansons) de Pauline Julien jusqu'au 6 mai, 22h et 23h30.
LA ROUNDE (Cabaret) "Vive la Canadienne" 10h et 23h15.
LA PATRIOTE (Boîte à chansons) de Jean-Pierre Ferland jusqu'au 14 mai, 20h30.
THÉÂTRE DE LA PLACE VILLE-MARIE — "Les trois hommes de Roger Dumas" jusqu'au 6 mai, 20h30.
LA ROUNDE — "La main passe" de Raymond D. Hall jusqu'au 14 mai, 20h30.
LA ROUNDE — "Huis clos et La P. respectueuse" de Sartre, 20h30.
LA ROUNDE — "Huis clos et La P. respectueuse" de Sartre, 20h30.
LA ROUNDE — "Huis clos et La P. respectueuse" de Sartre, 20h30.

CINÉMA

MOUETTE — "Thoroughly Modern Millie" 8h15 — Mat. mer., sam., dim., 215.
AMERST — "La Vie secrète des femmes" 10h — 4h30 — 7h10 — 10h15.
FRONTIER — "Frontier" 11h30 — 2h30 — 5h30 — 8h30.
ATVATER — "The Night of the Generals" 12h00 — 2h00 — 4h40 — 7h00 — 9h30.
AVENUE — "Taming of the Shrew" 8h15 — Mat. mer., sam., dim., 215.
MOU — "Bang Bang" 1h30 — 5h02 — 8h22 — "Le Dernier pari" 12h20 — 2h40 — 5h10 — 8h40.
BONAVENTURE — "How to succeed in business without really trying" 1h00 — 3h00 — 5h00 — 7h00 — 9h10.
CANADIEN — "Samba à Rio" 12h00 — 2h15 — 4h30 — 6h45 — 9h10.
CAPITOL — "Tabu" 10h30 — 1h00 — 3h10 — 5h25 — 7h40.
CHAMPLAIN — "La Grande course" 12h15 — 3h10 — 6h10 — 9h05.
CHATEAU — "Trois sur un sofa" 2h30 — 4h00 — 6h30 — 9h00.
CLUB — "Samba à Rio" 12h00 — 2h15 — 4h30 — 6h45 — 9h10.
CINÉMA THÉÂTRE IMPÉRIAL — "Ruslan et Lyudmila" 8h30 — Mer. et sam., 20h.
CINÉMA — "Madame X" sur dim. 6h30 — 8h30 — 10h30 — 12h30 — 2h30 — 4h30 — 6h30 — 8h30 — 10h30 — 12h30.
CLUB — "La Curée" sur dim. 1h30 — 3h30 — 5h30 — 7h30 — 9h30.
ELECTRA — "Goldfinger" 12h15 — 2h15 — 4h15 — 6h15 — 8h15 — 10h15.
FLYSEE — "Salle Renault" 1h30 — 3h30 — 5h30 — 7h30 — 9h30.
FLYSEE — "Salle Renault" 1h30 — 3h30 — 5h30 — 7h30 — 9h30.

horaires de la télévision

Jeudi
 12h15 Ciné-roman
 12h30 Ciné-roman
 12h45 Ciné-roman
 13h00 Ciné-roman
 13h15 Ciné-roman
 13h30 Ciné-roman
 13h45 Ciné-roman
 14h00 Ciné-roman
 14h15 Ciné-roman
 14h30 Ciné-roman
 14h45 Ciné-roman
 15h00 Ciné-roman
 15h15 Ciné-roman
 15h30 Ciné-roman
 15h45 Ciné-roman
 16h00 Ciné-roman
 16h15 Ciné-roman
 16h30 Ciné-roman
 16h45 Ciné-roman
 17h00 Ciné-roman
 17h15 Ciné-roman
 17h30 Ciné-roman
 17h45 Ciné-roman
 18h00 Ciné-roman
 18h15 Ciné-roman
 18h30 Ciné-roman
 18h45 Ciné-roman
 19h00 Ciné-roman
 19h15 Ciné-roman
 19h30 Ciné-roman
 19h45 Ciné-roman
 20h00 Ciné-roman
 20h15 Ciné-roman
 20h30 Ciné-roman
 20h45 Ciné-roman
 21h00 Ciné-roman
 21h15 Ciné-roman
 21h30 Ciné-roman
 21h45 Ciné-roman
 22h00 Ciné-roman
 22h15 Ciné-roman
 22h30 Ciné-roman
 22h45 Ciné-roman
 23h00 Ciné-roman
 23h15 Ciné-roman
 23h30 Ciné-roman
 23h45 Ciné-roman
 24h00 Ciné-roman

Shakespeare

Présence de Shakespeare au Festival mondial. En effet, le Bristol Old Vic présentera "Roméo et Juliette", "Hamlet" et "Mesure pour Mesure" du 22 mai au 27 à l'Expo-théâtre. Le Old Vic a été fondé en 1946. L'actuel directeur est Val May.

Chansons

Mois de la chanson canadienne à l'Expo-théâtre qui présentera une "Semaine de la chanson" à compter du 14 mai jusqu'au 21.

Voici les dates de ces manifestations pour les jeunes... et les moins jeunes. Le 14, Pauline Julien; le 15, Louise Forestier et Claude Gauthier; le 16, Les Cailloux; le 17, Renée Claude et Michel Conte; le 18, Stéphane Venne et Donald Lautrec; le 19, Gilles Vigneault; le 20, Jean-Pierre Ferland; le 21, Jean-Pierre Ferland.

La soirée Claude Léveillé, qui devait avoir lieu le 20, a été annulée car le chansonnier sera à l'Expo-théâtre. L'Expo-théâtre sera à l'Expo-théâtre. L'Expo-théâtre sera à l'Expo-théâtre.

Toutes les soirées sont à 20h30.

LE FESTIVAL MONDIAL - THEATRE PORT-ROYAL

Étrange Éthiopie

Curieux mais intéressant, difficile pour les non-initiés mais fascinant, tel nous est apparu le folklore de l'Éthiopie présenté mardi soir, au théâtre Port-Royal par l'ensemble folklorique du théâtre Haile Selassie I, dans un programme conçu spécialement pour marquer le centenaire de la Confédération du Canada et la journée de l'Éthiopie à l'Expo 67.

Fondé il y a treize ans, l'Ensemble portait à cette soirée de gala qui fut présentée par ses chants et ses danses l'image de son pays, une image tantôt gaie, parfois triste, toujours pittoresque, exaltant le travail, le courage des guerriers, l'amour, la joie de vivre.

Comme cela se produit souvent dans ce genre de spectacle, ce sont les numéros à grande troupe, ceux où toute la troupe est en scène, qui ont recueilli le plus d'applaudissements. Mentionnons, en particulier, la danse folklorique "Wollamo". Cette tribu qui vit dans le sud de l'Éthiopie est célèbre pour ses danses enlées. Les femmes dansent de manière gracieuse et réservée tandis que les hommes sautent avec énergie mettant en relief leur force et leur courage. À noter également la danse du poignard, interprétée par les hommes et la danse du parapluie exécutée par les femmes ainsi que la chanson de guerre des Gambella.

Cette représentation de l'Ensemble national de musique et de danse folklorique de l'Éthiopie était la première que donnait la troupe en Amérique du Nord. Le spectacle répété hier soir le sera de nouveau ce soir. Il mérite qu'on s'y attarde.

R. R.

LE FESTIVAL MONDIAL — LA RONDE

Vive une excellente Canadienne

Si vous n'aimez pas le music-hall, n'allez pas au Jardin des Étoiles de la Ronde, mais si vous aimez vous laisser éblouir par des costumes, de jolies filles, un décor magique, le tout empli d'argent, enrobé des chansons de Vigneault et Léveillé — et de "gags", ne ratez pas VIVE LA CANADIENNE.

C'est de l'excellent music-hall que présente Muriel Millard et sa troupe de danseurs, chanteurs, cascadeurs et musiciens sur la scène triangulaire à podiums surélevés de ce cabaret de luxe qu'est le Jardin des Étoiles. Le décor de Robert Prevost est ingénieux: les costumes dont les jolies filles se dépouillent servent d'élément de décor.

On reprochera sans doute

VUS A CANNES

Trois Canadiens et un "Big boy" des USA

Le film Canadien de Pierre Perreault, "Le règne du jour", a été projeté avec succès en marge du Festival de Cannes, au cours de la semaine de la critique.

Un des chefs de file de la jeune critique, Marcel Martin (de la revue "Cinéma") a déclaré: "C'est du cinéma direct, réalisé avec une simplicité absolue, sur des personnages extrêmement attachants. Le sujet, qui est le voyage de trois Canadiens en Normandie, sur le berceau de leur famille, m'a également beaucoup touché".

Les festivaliers se sont amusés hier avec "You're a big boy now" (titre français: "Big Boy"), premier concurrent officiel des États-Unis à entrer dans la compétition cannoise.

Critiques et journalistes ont réservé à cette farce d'un cinéaste de 27 ans, Francis Ford Coppola, un bon accueil, mais sans délire aucun. Le public a souligné de ses rires, certaines des séquences de ce "Big Boy" qui n'a pas été sans rappeler les gags les plus décapitants du célèbre "Helzapoppin", ou du film de Richard Lester "The Knack".

ARS organi

Festival mai
 • L'intégrale de l'œuvre d'orgue de J.S. BACH
 • CE SOIR MIREILLE GILBERT
 • Église de L'IMMACULÉE-CONCEPTION (Papineau-Rachel)
 Billets \$2.00 (étudiants \$1.45) à la porte

LE PATRIOTE
 1474 est, Ste-Catherine — Rés. 321-8666
 du 29 avril au 14 mai
Jean-Pierre FERLAND
 Tous les soirs à 10h, et minuit
 La seule boîte typiquement québécoise à Montréal

A L'EXPO 67

Conférences françaises

Au pavillon de la France, durant toute la durée de l'Exposition, des conférences seront données par des écrivains, des critiques, des poètes, des philosophes, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des sportifs, des artistes, des musiciens, des historiens, des géographes, des linguistes, des sociologues, des psychologues, des médecins, des juristes, des économistes, des politiciens, des militaires, des religieux, des scientifiques, des humanitaires, des

SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
5 mai	Mlle Gertrude Notebaert est la conférencière invitée du club du Premier vendredi du mois, à 2h30. Sujet: "Le service d'accueil aux immigrants et aux voyageurs". Rens. 733-8211, poste 72.	Oratoire St-Joseph, Mt
6 mai	Le chœur de l'école Bishop Strachan de Toronto donnera un concert en plein air à l'un des kiosques de l'Expo.	Ile Ste-Hélène à l'Expo
7 mai	Rencontre bisannuelle d'Étapes et rencontres internationales à 11h du matin. Renseignements: C.P. 1144, Trois-Rivières, 374-5628, ou RE 8-4332.	Château Champlain, Mt
7 mai	Rencontre des anciennes du couvent du Bon Pasteur à 2h, à l'école centrale des religieuses du Bon Pasteur.	St-Prospère, Qué.
7 mai	Assemblée annuelle des anciennes de l'Institut familial de St-Jacques à 2h30.	St-Jacques-de-Montcalm Qué.
11 mai	Dîner-dansant au Bois de la Roche organisé par la Voix des Femmes. Les profits de cette soirée sont destinés à l'organisation de la Conférence internationale de la Paix qui aura lieu à Montréal du 6 au 10 juin prochains. Renseignements: Mme Jean Desy, 933-9781 ou Mme Georges Roy, 935-0853.	Senneville, Qué.
13 mai	Réital annuel des Petits Chanteurs du collège Stanislas à 8h30. Les Petits Chanteurs ont été invités à participer le 21 mai au pavillon français à la messe qui sera célébrée par Mgr Vuilleumier de l'archevêché de Paris.	750, boul. Dollard, Outremont
13 mai	Excursion historique organisée par la Société des professeurs d'histoire du Québec en collaboration avec les Visites interprovinciales à Upper Canada village. Départ à 8h30 au métro Crémazie, sortie nord. Rens. 725-1388. Retour vers 18h30.	Métro Crémazie Montréal
17 mai	Assemblée générale annuelle à 2h du Conseil des femmes de Montréal, au YWCA. L'élection des membres du nouveau bureau de direction suivra l'assemblée générale. Rens.: 845-0773.	1355 ouest, bd Dorchester Montréal
17 mai	15e visite annuelle des maisons et jardins au profit des Royal Edward Laurentian Chest Hospitals de 10h du matin à 4h30 de l'après-midi.	

Modalités du programme québécois d'allocations familiales

QUEBEC — M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la famille et du bien-être social, annonce que chaque mère de famille du Québec, ayant droit au nouveau programme québécois d'allocations familiales, recevra ces jours-ci par la poste un texte explicatif de la nouvelle loi et une formule de demande qu'elle devra remplir et retourner au ministère afin de toucher le premier versement d'allocations prévu pour le 1er juillet 1967.

Le nouveau régime d'allocations est en vigueur depuis le 1er avril. Le premier versement couvrira donc les mois d'avril et mai. Le deuxième versement sera fait le 1er décembre prochain.

Pour avoir droit au premier versement, chaque mère de famille devra faire parvenir au ministère sa formule de demande officielle avant le 31 août prochain. Il est préférable cependant, de procéder à cette demande le plus rapidement possible.

Les enfants, qu'ils soient légitimes, naturels ou adoptés légalement ou de fait, donnent également droit à ces allocations. Cependant, ces enfants doivent être âgés de moins de 16 ans, être à la charge de la personne à qui l'allocation est versée, fréquenter assiduellement l'école, à moins d'en être empêché de le faire par suite d'une infirmité physique ou mentale. Pour les enfants nés hors du Canada, il est nécessaire de présenter un certificat de naissance.

Le premier juillet 1967, la mère ou toute autre personne qui remplit les mêmes conditions, recevra pour le premier enfant \$5, elle recevra \$10.83 si elle en a deux, \$17.50 si elle en a trois. Pour quatre enfants, la mère recevra \$25.83, pour cinq enfants \$35.83, pour six \$47.50.

Le premier décembre 1967, la mère ou toute autre personne qui remplit les mêmes conditions, recevra \$35 pour un enfant, \$32.50 si elle en a deux, \$32.50 si elle en a trois, \$77.50 si elle en a quatre, \$107.50 si elle en a cinq, \$142.50 si elle en a six.

Lorsque le nombre d'enfants est de plus de six, au versement du premier juillet, s'ajoutera la somme de \$11.67 par enfant. Au versement du premier décembre 1967, s'ajoutera la somme de \$35 par enfant. Ces montants sont augmentés de \$5 pour chaque enfant de douze ans ou plus.

Chaque première demande d'allocation familiale doit être faite au moins deux mois avant l'une des deux dates prévues pour les versements.

Dans le cas de la naissance d'un enfant qui vous donne droit à une allocation familiale, votre demande doit parvenir dans les deux mois qui suivent cette naissance.

Voici, pour aider les lecteurs à mieux saisir les modalités des versements, deux tableaux extrêmement simplifiés:

EN 1967		
Nombre d'enfants	Versement le 1er juillet 1967	Versement le 1er décembre 1967
1	\$ 5.00	\$ 15.00
2	10.83	32.50
3	17.50	52.50
4	25.83	77.50
5	35.83	107.50
6	47.50	142.50

Lorsque le nombre d'enfants est de plus de 6, s'ajoutent les montants suivants:
Au 1er juillet 1967: \$11.67 par enfant.
Au 1er décembre 1967: \$35.00 par enfant.
Ces montants sont augmentés de \$5.00 pour chaque enfant de 12 ans ou plus.

EN 1968		
Nombre d'enfants	Versement le 1er juin 1968	Versement le 1er décembre 1968
1	\$ 15.00	\$ 15.00 — \$ 30.00
2	32.50	32.50 — 65.00
3	52.50	52.50 — 105.00
4	77.50	77.50 — 155.00
5	107.50	107.50 — 215.00
6	142.50	142.50 — 285.00

Lorsque le nombre d'enfants est de plus de 6, il faut ajouter un montant annuel de \$70 par enfant. Chacun des montants annuels apparaissant dans ce tableau doit être augmenté de \$10, pour chaque enfant de 12 ans ou plus.

à votre choix
deux nouveaux comptes
(1) UN COMPTE SUPER ÉPARGNE

4 1/2 %

Retraits au comptoir permis. Pas de chèques.

(2) UN COMPTE-ÉPARGNE ASSURANCE-VIE

Peut payer jusqu'à trois fois le total de vos dépôts. Plus un boni spécial.

Aussi disponibles: les comptes-épargne ordinaires et le compte de chèques.

vos épargnes se multiplient plus rapidement à

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

75 succursales ouvertes tous les soirs de 7 à 8.

Les infirmières et l'automatisation

TORONTO. — Les femmes qui exercent la profession d'infirmières doivent se préparer à l'automatisation pour en faire le meilleur usage possible.

C'est l'opinion de Margaret McLean, du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être qui en faisait part à quelque 1,000 infirmières au congrès annuel de l'Association des infirmières diplômées de l'Ontario, qui vient de se dérouler à Toronto.

Mlle McLean, conseillère en soins hospitaliers, assurances-hospitalisation et services de diagnostics du ministère, a déclaré que l'automatisation est actuellement utilisée pour la surveillance des malades, et pour fournir des renseignements plus précis et plus rapide que peut le faire l'être humain. Cependant, une formation s'avère nécessaire pour enseigner aux infirmières la manière de procéder.

On a automatisé un système central pour diminuer le personnel, distribuer les approvisionnements de façon rationnelle et minimiser le danger de contagion dans certains hôpitaux.

La couture chez soi



9450

No 9450

Pour votre garde-robe d'été la petite robe facile à porter, facile à tailler, qui se coud en deux temps, trois mouvements.

Le patron imprimé no 9450 est offert pour les tailles 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2, 24 1/2 et 26 1/2.

La grandeur 16 1/2 requiert 3 verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Chronique du consommateur

Pendant qu'aux États-Unis, le sénateur Daniel Brewster (D, MD) veut faire revivre l'étude entreprise par le Federal Trade Commission, au Canada, au récent congrès de la G.P.M.C., on a reconnu d'une part un manque de communication entre l'industrie et le public et, d'autre part, l'importance d'être plus attentif que jamais aux doléances du consommateur.

Aux États-Unis, l'étude que l'on veut faire démontrera les coûts de fabrication, de transport, de la main-d'œuvre, du marketing, des frais généraux, de la publicité, des promotions, de même que le profit sur des articles spécifiques. Ce projet de \$1.5 million couvrira l'analyse de 65 articles.

Nous aurons avantage à suivre de près cette enquête qui pourra être révélatrice. Dans le contexte nord-américain, les problèmes de distribution et de consommation au Canada sont à peu près les mêmes qu'aux États-Unis.

Le vin... un élixir de détente

Vous cherchez une raison de plus pour boire du bon vin en toute quiétude? Dans un récent article paru dans la revue "L'infirmière canadienne", un professeur de médecine de la Californie, Le Dr Salvatore Lucia, recommande le vin comme un tranquillisant naturel bon marché. Le médecin décrit le vin comme un catalyseur très efficace de la tension nerveuse. Selon lui, le vin est particulièrement indiqué aux personnes âgées pour les aider à vivre de façon détendue et dans un esprit de reconnaissance.

sance pour les jours passés et ceux à venir. Sa prescription? Un verre de vin avant le repas et deux en mangeant.

Une société sans chèque

Dans un avenir pas trop éloigné, il sera possible de faire au marché la commande de la semaine et de la payer par l'intermédiaire d'un ordinateur sans avoir un sou en poche, ni même sans donner de chèque.

La prédiction rapportée dans une nouvelle en provenance de Washington, est de M. George W. Mitchell, membre de la commission fédérale américaine des réserves et sera l'apanage d'une économie que lui et les hommes des milieux bancaires ont qualifiée de "sans chèque".

"Ce changement s'en vient à grands pas", a dit, mardi, M. Mitchell, au cours d'une interview. "Il se peut qu'un tel système soit mis en opération dès 1970. Aussitôt que les gens se seront rendu compte de l'avantage de transiger ainsi, ils désireront cette transformation."

M. Mitchell a dit qu'un ordinateur rendrait le système possible mais n'éliminerait pas entièrement l'usage de la monnaie et de certains chèques. Mais il entrevoyait une "carte d'encaisse" comme instrument d'échange monétaire pour l'avenir.

M. Mitchell a dit qu'un ordinateur rendrait le système possible mais n'éliminerait pas entièrement l'usage de la monnaie et de certains chèques. Mais il entrevoyait une "carte d'encaisse" comme instrument d'échange monétaire pour l'avenir.

Voici, sommairement, ce qui se passerait dans une économie "sans chèque":

L'employeur, au lieu de payer son employé avec un chèque, se mettrait en rapport avec la banque de celui-ci pour y faire inscrire un montant au crédit à son compte.

Lors d'un achat subséquent, l'employé se servirait de sa "carte d'encaisse" qui serait placée dans un ordinateur relié à la banque. Et l'ordinateur ferait ainsi le transfert d'argent.

Pour payer le loyer mensuel, un remboursement, partiel d'hypothèque, la facture du téléphone ou des honoraires de médecins on n'aurait qu'à communiquer avec sa banque et ordonner à celle-ci de faire tel ou tel paiement. L'ordinateur ferait le reste.

La muscade... le sel de Trinidad

Mme Stollmeyer, épouse du commissaire général du pavillon de Trinidad à l'Expo, souligne que dans certaines parties du globe, la noix de muscade est aussi essentielle aux maîtres de maison que le sel et le poivre le sont pour leurs homologues canadiens. La muscade fut l'une des principales épices à la base de la grandeur et de la décadence de maints empires.

Voici un des mets à la muscade favoris de Mme Stollmeyer:

PAIN DE JAMBON CUIT AUX CERISES

1/2 tasse de lait
2 oeufs battus
2 c. à table de moutarde
1 c. à thé d'oignons coupés en dés
1 c. à thé de persil haché
1 1/2 tasse de croûtons de sel-gle moussus

1 livre de jambon haché
1/2 livre de porc frais haché.
Mélanger le lait, les oeufs, la moutarde, l'oignon et le persil, puis y verser les croûtons. Ajouter le jambon et le porc. Bien brasser et tasser dans une poêle (9x5x3 pouces) préalablement graissée. Cuire au four à 350° pendant une heure. Servir avec une garniture de cerises. Une partie de la sauce peut être versée au fond de la poêle, et une couche de mixture au jambon sur les cerises.
Donne 8 portions.

R. R.

Les équipes SERENA étudieront les résultats de leur enseignement

Dans une communication du Dr Bruno Doré de St-Jérôme qui sera reprise, samedi prochain, au IVE congrès national des équipes de régulation des naissances, il est précisé que la recherche entreprise auprès des couples afin de les aider, par la méthode symptomatique à la régulation des naissances, ne doit pas être interrompue mais au contraire s'ouvrir sur des horizons nouveaux.

"Il ne faut pas oublier que la méthode symptomatique est souvent appelée méthode naturelle. En effet, comme la méthode Ogino, mais avec beaucoup plus de précision, elle permet aux époux de réaliser leur union dans des conditions parfaitement naturelles" selon le Dr Doré de St-Jérôme. On prétend même que pour tel couple l'usage de cette méthode peut être plus contraceptive que l'usage de certaines autres techniques. À ce moment-là, précise le Dr Doré, la contraception n'est pas tellement une affaire de technique qu'une disposition d'esprit. Aussi, les couples moniteurs doivent-ils continuer leurs enseignement et s'interroger sur les moyens de mieux renseigner les couples tout en les éduquant à l'amour et à la continence périodique.

Au programme du congrès qui se déroulera, samedi le 6 mai prochain, au séminaire de St-Hyacinthe, le père Gérard Labrosse, jésuite de Montréal, membre de l'Institut de sexologie et d'études familiales parlera de "l'harmonie charnelle". M. et Mme Raymond Doyle, couple-président

national des équipes SERENA, le Dr Serge Mongeau, Mme Fleurette Leduc, de l'équipe de Ville Jacques-Cartier, le Dr Paul André Meilleur de Hull et M. Claude Poulin, du Centre de consultation conjugale de Québec. Un banquet aura lieu en fin de journée pour clôturer le congrès.

ASSURANCE AUTOMOBILE

L. M. DESILETS
Montréal 861-5395
St-Hilaire 467-5636

CAMP HOLY CROSS

sur le lac Champlain
Près Burlington (Vermont)

GARÇONS 6 - 16

Avec eau et terrain de jeux
Conseillers séminaristes

Ecrire: Camp Holy Cross
Rice High School
So. Burlington Vt,
05401

(Nombre limité accepté)

Le succès d'une réception est toujours assuré avec le

Le ROYAL DE NEUVILLE



Code 542-G Code 542-F

Le plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin du dimanche et des jours de fêtes. C'est le vin du sourire et de la joie.

entre
montréal
et
halifax
réservez votre place
pour être sûr
de partir
quand vous voulez.

Pour tout voyage de plus de 160 milles, vous devez réserver votre place de voiture coach dans l'un ou l'autre des trains suivants:

l'Océan — Montréal — Halifax
le Scotian — Montréal — Halifax
le Chaleur — Montréal — Campbellton

CN



Deux jeunes visiteurs, Arlene Nadeau, 7 ans et Ricky Beswick, 6 ans, sont reçus au pavillon de l'Homme et la Santé par l'homme transparent. Cet homme transparent est fait de parties artificielles qui servent à remplacer les organes défectueux du corps humain. On s'aperçoit qu'on peut... presque... refaire un homme artificiellement. Les principaux commanditaires de ce pavillon sont les compagnies d'assurance-vie au Canada.

Ecole Estivale de Ballet

Saint-Adolphe d'Howard, dans les Laurentides
pour filles de 7 à 14 ans

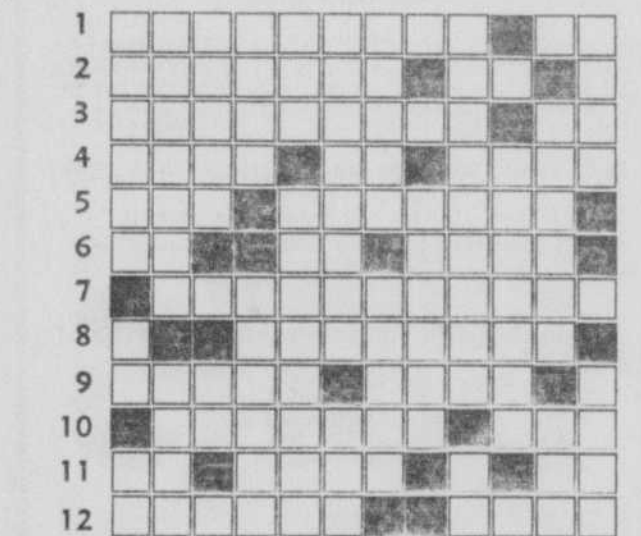


Cours intensifs, arts, loisirs, natation, pension et logement, Chauffage, site merveilleux. Juillet et août.

Prospectus et renseignements: 276-4346

Esther Lambert, ballerine, 537 ave Wiseman, Montréal 8

Les mots croisés du "DEVOIR"



- HORIZONTALEMENT**
- Dure souvent des années pour un bandit — Ensuite
 - Passer la bague au doigt — Dans
 - Mauvais garçon — Grecque
 - Son blé est en fait du maïs — Unité de temps — Pour du public
 - Le premier dompteur — Douceur
 - Article — Indéfini — Confidente
 - Composants d'un mélange
 - Qui s'abandonne à son sort
 - Prénom russe — Greffe
 - Envoie quelqu'un à sa place — Pillage
 - Note — Il est évasé — Note
 - Fleurs — Plus coûteux que l'ordinaire
- VERTICALEMENT**
- Serait en latin la ville-reine du Canada — Coutumes — Possessif
 - Réjouit — Non mentionné
 - Équivalent à la peine capitale — Période inversée
 - Remplie de cratères — A besoin d'être huilée
 - Emploi — Un fidèle de l'armée d'Espagne
 - Leurs fins sont souvent attendues — Vieillesse
- Solution d'hier**
- Horizontalement:**
- DORCHESTER
 - EMERITE — LA
 - FAMILIARITES
 - INO — ARNICA
 - DIRECTIVES
 - ELIRE — EE
 - TEL — SERRER
 - IRENEE — VVE
 - VIRE — DEPERI
 - EN — ALCOVE — ON
 - ANE — DERAPE
 - TUT — TORDUES
- Verticalement:**
- DEFINITIVES
 - OMAN — ERIN
 - REMODELER — AU
 - CRU — IL — NEANT
 - HILARITE — LE
 - ETRER
 - SEANCES — DODO
 - RIT — ELEVER
 - EPICIER — PERD
 - TAVERNE — AU
 - LE — EUROPE
 - RASES — REINES

Champagne... et sorcellerie

Par Jean-Paul COFSKY
notre envoyé spécial à Toronto

La seule ville du Canada où on ne parlait pas de l'Expo de Montréal, hier : Toronto ! et pour cause. Les Maple Leafs, qui venaient de donner la coupe Stanley à la ville reine pour une quatrième fois en six ans, ont provoqué dans cette ville d'ordinaire un réveil inespéré.

Pour la première fois en trois ans, on s'agitait à Toronto.

On parlait à ses voisins dans la rue, le garçon d'ascenseur répétait à qui voulait l'entendre que lui "il l'avait toujours prédit, "la fille de chambre s'empressait de dire qu'elle avait gagné un p'tit deux sur la série, le barbier du coin vous "rasait" à souhait, le policier même daignait sourire d'un air béat, ne cherchant aucunement à dissimuler sa joie de voir les Canadiens boutés dehors et la coupe revenue dans l'armoire de Conny Smythe.

Euphorie générale ! Et pendant ce temps là le champagne coulait à flots dans toutes les demeures des joueurs des Maple Leafs, la bière arrosait tous les gosiers à sec depuis deux ans, pendant qu'Imlach rêvait déjà de pratiques plus exténuantes encore pour l'an prochain.

Imlach le sentimental

Hier, après la victoire des siens bien digérée, Punch Imlach, relaxant, s'est laissé aller à des propos qu'on ne s'attendait pas de lui.

Imlach le martinet devint quelque peu sentimental. Parlant de ses vétérans — Sawchuck, Bower, Stanley, Pronovost, Armstrong, Baun, Kelly — enfin la confrérie des vieillards — Imlach a révélé que plusieurs d'entre eux ne seraient plus avec lui l'automne prochain. La seule question d'âge va forcer la direction des Leafs à les laisser partir vers des cieux plus sereins que ceux du Maple Leaf Gardens. Et Imlach a avoué qu'il était peiné, vraiment peiné d'une telle situation, qu'après neuf ans de très dur labeur avec certains d'entre eux, il éprouvait un amer regret de les voir partir.

Ce n'était pas là le Punch Imlach fait martinet, mais bien l'ami de ses joueurs qui parlait. Mais ce fut un court moment de grisaille dans la fête générale donnée aux joueurs par les officiels de Toronto.

Les grands départs

A la suite de ces remarques de Punch, quelques joueurs se sont laissés aller à des confidences, pour ne pas dire des confessions.

Ainsi par exemple, George Armstrong, le capitaine de l'équipe, qui a marqué le dernier but des Leafs à la toute fin de la partie, s'est carrément posé la question à savoir s'il devait mettre fin à sa carrière en pleine gloire, son travail de leader bien rempli puisqu'il avait contribué au rattrapage de la coupe Stanley dans le salon des Leafs. Il a toutefois décidé d'attendre une semaine avant de prendre une décision.

La seule raison qui le fait hésiter, c'est qu'il craint de trop s'ennuyer du hockey.

Terry Sawchuck, de son côté, encore épuisé de sa magistrale performance de mardi soir, a presque juré sur place qu'il venait de jouer sa dernière partie de hockey. Mais... sait-on jamais ?

Quant à Red Kelly, c'est définitif, il encadrera son uniforme et remuera ses patins à tout jamais ; du moins en tant que joueur.

Le chant du cygne

Il y a les cas de Bobby Baun, d'Eddie Shack, d'Allan Stanley, de Marcel Pronovost. Revieront-ils au jeu l'an prochain ? Malgré que Stanley et Bower aient affirmé leur désir de continuer à jouer, il est permis de douter qu'ils évoluent encore dans les vieux cadres de la Ligue nationale.

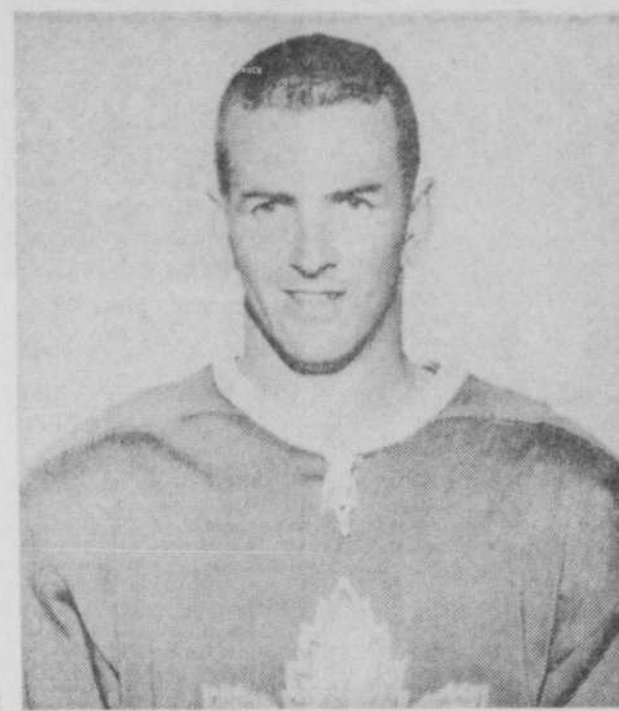
Il est fort probable qu'ils passeront aux nouvelles équipes du circuit à douze clubs l'automne prochain.

Avant atteint le faite de leur carrière, il faut avouer que leurs jours de gloire sont maintenant passés.

Le capitaine de l'équipe George Armstrong, de son côté, étudie très sérieusement l'offre qu'on lui a faite d'entrer au service du département des affaires indiennes dès cet été, ce qui le forcerait à mettre un terme à sa carrière professionnelle.

Quant à Punch Imlach, son plus cher désir et sa plus grande ambition c'est de doter la ville reine d'une autre coupe Stanley l'an prochain pour égaler la fiche du Canadien, à douze victoires. Et le Canadien ?... un jour, un jour, quand tu r'viendras, coupe Stanley, on t'accordera un grand espace.

Keon gagne le trophée Smythe



DAVE KEON

Dave Keon, le joueur de centre étoile des Maple Leafs de Toronto, est le gagnant du trophée Conn Smythe, cette année. On sait que ce trophée convoité est offert, au terme des séries éliminatoires, au joueur qui s'est révélé le plus utile à son équipe dans la conquête de la coupe Stanley.

Les Leafs ont remporté la Coupe Stanley à Toronto, mardi soir, en battant le Canadien 2 à 1 dans la sixième manche de la série finale. Tant au cours de cette dernière série qu'au cours de la demi-finale contre les Black Hawks, Keon a offert de magnifiques performances à l'attaque et à la défense. Il fut de loin le meilleur des Leafs à tous les points de vue, également le meilleur des Black Hawks de Chicago et des Canadiens de Montréal puisque hier, à Montréal, on a annoncé qu'il était le gagnant du trophée Smythe.

Agé de 27 ans, Keon qui est natif de Toronto, recevra une somme de \$1500 en plus du trophée Smythe et une plaque de bronze. Le gagnant du trophée Smythe est annuellement décidé par le vote des gouverneurs de la ligue Nationale de hockey dans les six villes actuellement représentées dans le circuit.

La nouvelle du choix de Keon ne fait toutefois pas mention de l'identité des autres joueurs qui étaient candidats dans le scrutin. L'an dernier, c'est Jean Béliveau, des Canadiens, qui l'avait remporté. L'année précédente, alors que le trophée Conn Smythe était attribué pour la première fois, Roger Crozier, des Red Wings de Detroit, l'avait mérité.

Toutes les voitures inscrites partaient de Vancouver avec un tableau vierge, mais pouvaient perdre des points en route pour l'Expo 67 de Montréal, l'auto ayant perdu le moins grand nombre de points sortant vainqueur.

Premier problème
Le premier problème s'est présenté à moins de 30 minutes du signal de départ quand le favori Klaus Ross, de La Chine, et John Bird, de Toronto, qui étaient partis en deuxième place, sont revenus se plaindre qu'on leur avait donné de mauvaises instructions routières.

On a alors constaté que les 13 premiers partants avaient reçu les mauvaises instructions, si bien qu'aucun d'eux n'a été puni pour son retard au premier point de contrôle.

Après l'épreuve de vitesse, soit 10 tours de piste, les concurrents entreprenaient le Rallye proprement dit en se rendant à Kelowna, où ils devaient se reposer pendant la nuit.

Les conducteurs et navigateurs vainqueurs recevront \$1000 chacun, de même que la meilleure équipe féminine.

La victoire des Leafs en Coupe Stanley a rapporté \$3.000 à chaque Leaf, tandis que les joueurs des Canadiens se contentaient de \$1.500 chacun. Les porte-couleurs des deux équipes finalistes s'étaient mérités \$2.250 chacun pour avoir éliminé leurs rivaux en demi-finales.

De plus, chaque Leaf a récolté \$750 pour avoir terminé au troisième rang au cours de la saison régulière, portant le total de bonis à \$6.000. Les Canadiens recevront, chacun, un total de \$5.000.

La défaite a coûté \$1,000 aux Canadiens

Me Loubier profite de ce communiqué pour réitérer son désir de voir former "définitivement" un comité inter-ministériel sur les loisirs, un projet dont il a fréquemment parlé, au cours des derniers mois. Cet organisme en devenir, doit être le pendant normal au comité de consultation provincial de M. Leclerc, et son but rejoint la raison expliquée plus haut, laquelle a prévalu lorsqu'il s'est agi de justifier la demande de transfert de juridiction du Service des loisirs. On peut prendre connaissance du rôle qui sera dévolu à ce futur comité, en page 15, dans la nouvelle du transfert du Service des loisirs.

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, n'a formé jusqu'à maintenant qu'un seul comité de consultation. Bientôt, il en aura un second, mais dans un autre champ d'activités. On se rappellera à ce sujet que Me Loubier a récemment convoqué, à Québec, tous les présidents et secrétaires des associations de chasse et de pêche. Tous furent invités à réaliser un regroupement de leurs forces, en fédérations de district. Celles-ci on le sait, doivent donner naissance à un comité provincial de consultation (le deuxième), en matière de chasse et de pêche, d'aménagement de nos ressources naturelles. Le projet est louable mais, il semble, du moins à constater le silence conservé par les associations provinciales de chasse et de pêche, qu'une réponse concrète au souhait exprimé par Me Loubier, se fait quelque peu attendre.

Coupe Davis

Bolton concède la surprise à Bédard

LONDRES. — Avec le retour en forme du vétéran Robert Bédard, l'équipe canadienne de la coupe Davis espère causer des surprises à l'équipe britannique aujourd'hui, lors des premiers simples de la zone européenne.

Bédard a réduit son activité au cours des deux dernières années, même s'il a atteint la demi-finale des championnats canadiens l'an dernier.

Le capitaine de l'équipe, Fred Bolton, semble très optimiste, car il croit que Bédard a repris sa forme plus rapidement qu'on ne l'espérait.

Bolton a l'intention d'utiliser Mike Belkin dans l'autre simple d'ouverture, espérant qu'un des deux joueurs triomphera dans ces premiers matches.

Keith Carpenter disputera le double vendredi, mais on ignore encore qui sera son partenaire. On le choisira à la suite des premiers simples.

Bob Puddicombe, de Vancouver, est le 4e membre de l'équipe. D'autre part, l'équipe anglaise a subi les critiques des observateurs et journalistes au cours des dernières semaines en raison de la piètre tenue des joueurs.

Roger Taylor a éprouvé des difficultés à vaincre Belkin la semaine dernière. De plus, Bob Wilson ne semble pas en bonne condition physique.

Le jeune Mark Cox semble encore faible à la suite d'une maladie et, seul, le vétéran Mike Sangster a évité les foudres des critiques.

Les Penguins en finale contre les Canadiens ?

Les Seals contre les Penguins dans la finale de la coupe (Stanley ou encore les North Stars contre les Blues. Voilà une situation qui pourrait se réaliser un jour.

Car les nouvelles équipes de la ligue Nationale de hockey y sont allées de noms pittoresques à défaut d'alignements aux grands noms.

C'est ainsi qu'on a la nomenclature suivante :

Les Blues de St-Louis, les Penguins de Pittsburgh, les Kings de Los Angeles, les North Stars de Minneapolis-St-Paul, les Seals de la Californie et les Flyers de Philadelphie.

Mais qu'elle est l'origine des noms des équipes actuelles : les Maple Leafs de Toronto, les Canadiens de Montréal, les Rangers de New York, les Red Wings de Detroit, les Bruins de Boston et les Black Hawks de Chicago ?

Détroit, qui s'appelait d'abord les Cougars, sont devenus les Falcons en 1930. James Norris a acheté l'équipe en 1933 et a voulu leur donner un nom rappelant les Winged Wheelers de Montréal.

Patriotisme

Conn Smythe et quelques autres jeunes vétérans du premier conflit mondial ont acheté les St. Pats de Toronto en septembre 1927 et, toujours imbus de patriotisme, désiraient un nom symbolisant le Canada, soit celui de Maple Leafs.

Les Rangers de New-York rappellent le corps pittoresque des hommes de loi du Texas.

C'est le colonel John Hammond qui les a baptisés ainsi en l'honneur de Tex Rickard, président du Madison Square Garden, dont Hammond était le vice-président alors que l'équipe portait le nom de Chemises Bleues.

Charles Adams a fait l'acquisition de la franchise en 1924 et a décidé que les couleurs brune et or, soit celles de sa chaîne de supermarchés, seraient également celles de l'équipe.

"Brown" réfléchit Mlle Moss avec sa logique féminine. "Alors pourquoi ne pas appeler l'équipe les Bruins ?"

Les Canadiens

Nat Dorval a formé une équipe à Montréal en 1909 et voulait lui donner un nom symbolisant les Canadiens français, d'où naturellement sortit le nom de Canadiens. Comme le mot Habitant était le nom des pionniers canadiens-français, il en est résulté "Canadiens Habitants".

Le nom de Black Hawks fut également un naturel. Le major Frederic McLaughlin leur a tout simplement donné le nom de son régiment pendant le premier conflit mondial, soit une unité de la 33e division américaine.

BASEBALL

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE

	G	P	Mo.	Diff.
Cincinnati	15	7	682	2
St-Louis	11	7	611	2
Atlanta	10	7	388	21 1/2
Pittsburgh	8	6	371	3
Chicago	8	7	523	3 1/2
Philadelphia	8	9	471	4 1/2
San Francisco	7	10	412	5 1/2
Los Angeles	7	10	412	5 1/2
New-York	7	11	389	6 1/2
Houston	6	13	316	7 1/2

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Mo.	Diff.
Détroit	10	6	625	—
Boston	9	7	563	1
New-York	9	7	563	1
Chicago	9	7	563	1
Baltimore	9	8	529	1 1/2
Californie	9	10	474	2 1/2
Washington	8	9	471	3
Cleveland	7	9	438	3 1/2
Kansas City	7	10	412	3 1/2
Minnesota	6	10	375	4

CPA a maintenant 1692 fauteuils supplémentaires chaque semaine entre Montréal et Toronto

Nous sommes heureux de faire connaître le célèbre service international de CPA à un plus grand nombre de voyageurs. Vérifiez les heures de départ en appelant votre agent de voyages ou un bureau du Canadien Pacifique.

Six vols additionnels chaque semaine, dans chaque direction



LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE
CANADIEN PACIFIQUE — TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HOTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS / LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

26 personnes de langue française pour mieux vous servir

VOYAGES TRAVELAIDE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 H. ET LE SAMEDI JUSQU'À 4 H.

Services gratuits UN SEUL BUREAU À MONTREAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 UN. 1-7272

Washburn n'accorde que deux coups sûrs et les Cards triomphent 2 à 0

ST-LOUIS. — Un simple de deux points par Mike Shannon et la performance de deux coups sûrs affichée par Ray Washburn ont permis aux Cards de St-Louis de blanchir les Reds de Cincinnati 2-0 hier.

Les Cards ont effectué leur poussée aux dépens de Milt Pappas après un retrait dans la 4e manche quand Roger Maris a réussi un simple sur un coup retenu, puis Orlando Cepeda a cogné un double et Tim McCarver a hérité d'un but sur balles intentionnel.

Shannon a suivi avec un simple dans la droite.

Cincinnati 000 000 000—0 2 0
St-Louis 000 200 00x—2 6 0

Pappas, Queen 8 et Pavletich, Edwards 7; Washburn et McCarver, G—Washburn 1-2, P—Pappas 2-2.

On demande
Corby
quand on désire
un **vrai** whisky
canadien possédant
une saveur allechante,
fraîche et légère





Le Lion et son pilote Camille Dupré.

Oscar Dupré a fait d'un cheval voué à la reproduction, un vrai champion, à la surprise de tous les spécialistes

Un amateur, qui devait être retiré à l'âge de trois ans à cause de blessures, s'affiche aujourd'hui comme le cheval condorillon du circuit mont-réal de courses sous harnais, et cela six longues années après qu'on l'eût relégué aux oubliettes.

Refletant on ne peut mieux ses extraordinaires performances, le coursier dont il s'agit porte le nom de Le Lion.

Son retour à la gloire, de l'obscurité la plus complète, est le résultat de la détermination et de la patience obstinées de deux hommes, qui l'ont littéralement repêché sur le sentier de la compétition active, par des soins intensifs.

Actuellement, Le Lion présente une fiche parfaite de trois victoires en autant de départs et s'est rallié les faveurs des nombreux amateurs du Parc Richelieu, tout comme il y a six ans. La facilité déconcertante qu'il a démontrée en remportant sa dernière victoire laisse perplexes les connaisseurs, qui cherchent à voir qui pourrait bien le détrôner.

Le Lion a accepté ses deux premiers départs à Blue Bonnets, en compagnie d'adversaires de taille. Il devait alors remporter deux triomphes, quoique lors d'une de ces épreuves il dut partager la part du "lion" avec Golden Blend, terminant dans un tête à tête.

Record à vie

Samedi dernier, Le Lion était inscrit dans l'épreuve principale à Richelieu et tout semblait indiquer qu'il aurait beaucoup à faire, l'opposition se traduisant par d'aussi fiers compétiteurs que Meadow Lence, Dusty Kay Gold, Shadydale Hymn et Tarpot Prince. Cependant, lorsque la poussière se fut dissipée après la course d'un mille, Le Lion venait de marquer un autre éclatant triomphe, cette fois par cinq longueurs sur son plus proche rival Tarpot Prince, inscrivant le rapide temps de 2:01.3.

Ce temps marquait un record à vie pour Le Lion, du-

quel on attend encore meilleure performance.

L'histoire de Le Lion remonte à quelque sept ans, alors que juvénile il avait amblé le mille en 2:05.2, démontrant nettement des qualités d'un champion éventuel. L'année suivante il s'améliora, baissant sa marque à 2:03 et affrontant les meilleurs chevaux de trois ans d'alors, incluant le fameux Danceaway.

Les blessures successives se mirent alors de la partie et ce fut une mauvaise année pour lui. Finalement, à la fin de la saison, son propriétaire d'alors, Emile Houle, retira le cheval à sa ferme de Saint-Beatrix, près de Joliette. Le Lion souffrait de tendons étirés et d'autres troubles.

Pendant les quelques années qui suivirent, l'excellent rejeun de Gene Abbe-Mistress Rodney parvint sur la ferme, sa routine étant parfois brisée par des services de reproduction.

L'homme miracle

Survint ensuite en 1964, l'achat de la ferme Houle et du même coup de Le Lion, par Oscar Dupré.

Dupré entreprit immédiatement de remettre le coursier en état de reprendre la lutte. Toutefois, son jeune fils, Camille, ne nourrissait pas le même optimisme.

"Vous savez, lorsqu'à l'achat de la ferme, mon père me fit part de son intention de redonner sa condition à Le Lion, je lui ai suggéré d'oublier cette idée", de mentionner Camille, lors d'une conversation à Richelieu hier. "Des hommes à chevaux encore plus expérimentés avaient, semble-t-il, tout tenté et avait failli dans leur entreprise. Mais mon père demeura déterminé et il se mit immédiatement au travail."

Camille, le pilote de Le Lion, est maintenant âgé de 21 ans. Il remet le crédit entier de ce recouvrement fantastique à son père.

Le plus vieux des Dupré appliqua un traitement spécial, sous les soins de l'entraîneur Albert Rogers et traita patiem-

ment le cheval durant tous les mois d'automne et d'hiver de 1964-65.

Le traitement consistait en une pommade, composée de lait carnation et sel médicamenteux, formant en quelque sorte une tarte de boue, que l'on appliquait sur les pattes blessées, chaque nuit. Durant le jour, Le Lion était soumis à un léger entraînement et ses pattes étaient constamment lavées, afin de le préparer à son traitement nocturne.

Cette formule a déjà prouvé son efficacité sur plusieurs autres chevaux blessés, incluant H. B. Norris et Hardy's Prince. Mais définitivement pas avec d'aussi éclatants résultats.

Début: Québec

Avec 1965, Le Lion était prêt à effectuer un retour en piste et les Dupré le transportèrent à Québec, où il remporta sa victoire initiale en un modeste 2:12.4. On l'amena cependant, lentement et graduellement à améliorer son temps et il trouva le moyen de recueillir \$5,500.

L'année dernière, il revint encore un peu plus fort, complétant une fiche de 6-2-6 en 20 départs et touchant \$15,580 en gains.

Jusqu'à maintenant cette année il compte trois départs, mais déjà ses victoires lui ont rapporté la somme de \$9,438. Et il semble que ce ne soit pas encore la fin...

Le jeune Camille Dupré est maintenant confiant et croit que Le Lion franchira la barrière des deux minutes, cette année.

"La seule chose qui peut maintenant l'arrêter, serait une autre blessure", de dire Camille. "Et je crois qu'il a déjà eu sa bonne part. Jusqu'à maintenant il est demeuré parfaitement sain et j'espère qu'il demeurera ainsi."

Le Lion subira son prochain test en fin de semaine prochaine, alors que le secrétaire des courses Georges Giguère entend l'opposer à un peloton de classe, une autre fois.

Seul le temps pourra nous indiquer jusqu'à quel point le bruyant retour de Le Lion, pourra être de longue haleine.

Du paddock aux guichets

Quelle explication peut fournir Henri Filion pour le "rêve" soudain de Envy? Ce cheval de 12 ans, qui n'avait même pas connu une bonne course depuis le début de l'année, s'est tout simplement moqué de ses rivaux en l'emportant de fil en fil en 2:07 alors qu'il ne pouvait même pas suivre en 2:12 une semaine auparavant. Pourtant Henri Filion aurait dû avoir sa leçon l'hiver dernier après ce qui lui est arrivé à la piste de Windsor....

Si les chevaux pouvaient parler... il existe une jument au parc Richelieu qui ferait certainement une demande de changement de conducteur! En effet, la rapide Willow Creed doit baisser pavillon à chaque départ contre des chevaux qui lui sont inférieurs. La raison est bien simple. Son conducteur Ken Carmichael ne l'a pas encore guidée une fois d'une manière convenable. Ce n'est certainement pas M. Carmichael qui a "inventé" la lumière....

Gaetan Baillargeon est en voie de se bâtir une solide ré-

putation pour réclamer des chevaux. En effet, chaque fois que celui que ses confrères surnomment "Baquet" décide de réclamer un cheval, celui-ci gagne plusieurs secondes dans les semaines suivantes...

Le conducteur Léo Pelletier reconnu comme le partisan numéro un des Maple Leafs de Toronto, à Montréal, a certainement profité de la journée d'hier pour taquiner ses confrères qui s'étaient moqués de lui l'an dernier. Après que Toronto eut égalé les chances dans la série contre Canadien, Léo poussa même l'outrage jusqu'à dire aux autres conducteurs: "Punch m'a appelé à l'issue du match pour me dire que tout marchait numéro un et que la coupe retournerait à Toronto."

À la suite du succès réalisé à l'ouverture de la piste Jacques-Cartier de Québec, il est à prévoir que l'on fracassera de nouveau tous les records de la dernière saison dans la vieille capitale. On ne peut blâmer Claude Brissette d'être au comble de l'optimisme... Duncan MacTavish est tel-

lement supérieur à ses rivaux depuis le début du "meeting" du parc Richelieu que ça devient gênant pour ses confrères. Voilà un jeune conducteur qui mérite toutefois le succès qu'il remporte présentement. Un fier compétiteur, Duncan donne toujours le meilleur de lui-même lorsqu'il est derrière un cheval, et le parieur ne se "pose" pas de questions lorsqu'il guide un favori. Définitivement le prochain champion conducteur du "meeting" qui vient de débuter...

Normand Pelletier était tellement heureux dernièrement lorsqu'on lui a réclamé son Rally's Delight qu'il déclarait: "J'étais tellement content que j'aurais embrassé le nouveau propriétaire!..."

Robert Paré dont l'épouse vient de donner naissance pour la première fois à un garçon soutient que le tracé du parc Richelieu est au moins deux secondes plus rapide que celui du boulevard Décarie, même si ce dernier est d'une longueur de 5.8 contrairement au demi-mille du parc Richelieu....

La Fouine

Le Service des loisirs (ministère de l'Éducation) s'intègre au ministère du Tourisme, Chasse et Pêche

Résultats au Richelieu

PREMIERE COURSE				
4 Murrigan	14.50	2.10	5.60	
8 Armbr-Earl		5.10	3.10	
2 Fairside Star			2.50	
Temps: 2:10				
DEUXIEME COURSE				
3 Rich Dream	2.60	2.40	2.10	
1 Ravado Pick		6.30	2.60	
6 Frozen Chips			2.40	
Part Double: \$18.50				
Temps: 2:06				
TROISIEME COURSE				
7 Lochinver Duke	18.40	5.70	3.40	
1 Lord Dares		2.90	2.50	
4 Active Bud			4.30	
Temps: 2:07.3				
QUATRIEME COURSE				
7 Honest Pete	12.40	3.20	5.60	
4 Top Return		3.30	2.80	
3 Cindy Sky			6.10	
Quintella: \$15.20				
Temps: 2:09.4				
CINQUIEME COURSE				
5 Scherwin	19.80	7.90	4.00	
4 Dix Dale		5.20	2.90	
6 Jos Brooke			2.60	
Temps: 2:12				
SIXIEME COURSE				
7 Gogo Black Jack	12.70	6.30	4.80	
2 Dapper Grattan S		4.40	2.50	
8 Uncle Bud			6.30	
Temps: 2:10.1				
SEPTIEME COURSE				
8 Scotch Admiral	10.40	4.60	3.40	
1 Midas Hanover		4.20	3.20	
4 Sherbrooke Way			4.60	
Quintella: \$17.70				
Temps: 2:07.3				
HUITIEME COURSE				
2 Quilix Kid	5.60	7.90	2.50	
4 A G Mir		3.30	2.40	
3 Leader Lobell			2.50	
Temps: 2:04.4				
NEUVIEME COURSE				
1 Munny Agnif	7.50	4.00	4.60	
9 Just Halo Easy		3.90	4.30	
DIXIEME COURSE				
6 Howard Mir	4.00	3.10	3.00	
3 Precision Mir		6.80	6.10	

En vertu d'un arrêté ministériel adopté lundi, le service des loisirs et des sports a changé de juridiction. A l'avenir, il relèvera du ministère du Tourisme, de la chasse et de la pêche.

Comme premier geste, le ministre Gabriel Loubier se propose de former définitivement un comité interministériel sur les loisirs. Il considère que le problème de l'organisation des loisirs devient de plus en plus prioritaire à cause de l'explosion démographique et de la durée de la semaine de travail qui diminue graduellement.

Comme plusieurs ministères sont directement ou indirectement touchés par ce problème, il est urgent que le gouvernement coordonne son action afin d'éviter une politique de fâcheusement et de mauvaise utilisation de ses crédits.

Le ministre entend confier à ce comité interministériel le mandat suivant:

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rouages efficaces pour une bonne collaboration entre les différents ministères concernés.

2. — L'établissement d'un inventaire complet des ressources gouvernementales dans le domaine du loisir et, subseq-

1. — Le rôle précis, le champ d'action défini et les rou

Londres: la politique agricole du Marché commun a acquis un caractère définitif

LONDRES. — Le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, s'est déclaré convaincu hier que tous les problèmes posés par la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun pouvaient être résolus. Le chef de la diplomatie britannique qui parlait au cours d'un colloque organisé par le "Federal Trust" sur le thème "La Grande-Bretagne et la Communauté européenne" a rappelé que les quatre problèmes majeurs pour le Royaume-Uni étaient l'agriculture, le commerce avec le Commonwealth, les mouvements de capitaux et les politiques régionales.

"Nous reconnaissons à-t-il dit que la politique agricole de la communauté a acquis un caractère définitif. Elle fait partie intégrante de la Communauté. Mais ses effets sur le coût de la vie, sur l'agriculture britannique et sur notre balance des paiements seraient considérables. Il nous faudra donc négocier des arrangements convenables, y compris des arrangements pour une période de transition. Les problèmes du Commonwealth ont surtout trait à l'agriculture et nous prendrons particulièrement en considération les intérêts de la Nouvelle-Zélande et des pays du Commonwealth producteurs de sucre. En ce qui concerne les mouvements de capitaux et la politique régionale, nos entretiens dans les capitales de la C.E.E. ont révélé que la première question pourrait être réglée par des arrangements de sucre. La deuxième, à la lumière de ce qui a déjà été fait par les membres de la Communauté, soulèverait peu de difficultés".

Soulignant l'urgence qu'il y avait à créer l'unité européenne, le chef de la diplomatie britannique a déclaré qu'une Europe occidentale unie pourrait s'employer avec des chances accrues "surtout à démanteler les barrières entre l'Europe orientale et celles de l'Ouest, à réduire la tension et à rendre la détente encore plus réelle. L'Europe occidentale serait alors assez forte et assez unie pour parler d'égal à égal, aux super-puissances".

La question de la politique agricole est une affaire de grande importance et de longue haleine", a-t-il ajouté. "Il est évident que si problème il y a, a poursuivi M. Brown, il résulte des réserves faites et des dérogations aux règles du Marché commun demandées par le gouvernement britannique". Le ministre français laissait donc entendre que seule une adhésion de l'Angleterre sans condition au traité de Rome ne poserait pas de problème.

A Bonn, le ministre des affaires étrangères tout en saluant chaleureusement "tout élargissement du Marché commun" a tenu aussi à ajouter: "La France voit peut-être mieux que d'autres les difficultés pouvant découler d'une participation britannique au Marché commun, notamment en ce qui concerne les aspects agricoles et la libre circulation des capitaux. A Rome, M. Fanfani a salué sans réserve la décision anglaise".

Opposition à Londres

A Londres, 75 parlementaires travaillistes ont signé un manifeste "anti-Marché commun" publié dans l'hebdomadaire "Travailleuse de gauche".

Ce document constitue un véritable réquisitoire contre l'Europe des Six. "La communauté est fondamentalement opposée au dirigisme socialiste", affirme les signataires. Aux yeux d'un grand nombre de gens, elle est l'expression économique de l'OTAN. La CEE tend à intensifier la division de l'Europe en détruisant la possibilité d'un lien avec l'Europe de l'Est. Si la Grande-Bretagne entre dans la Communauté, elle sacrifiera une partie de sa liberté au profit d'une bureaucratie non-démocratique... Le supra-nationalisme

pourra conduire à une force de dissuasion européenne avec participation active de l'Allemagne de l'Ouest, ce qui compromettrait la création éventuelle d'une zone désamortisée en Europe centrale.

Agitation ouvrière en Espagne

MADRID. — Soixante-sept ecclésiastiques catalans ont rendu publique une "lettre ouverte au monde du travail", dans laquelle ils se solidarisent avec "les efforts déployés par tous les groupements ouvriers, officiels ou clandestins", en vue d'obtenir la liberté syndicale. En vertu du droit d'association reconnu par l'Eglise, disent les signataires du document, "nous ne pouvons accepter comme unique solution celle du syndicat officiel, et cela nous oblige à admettre toutes les autres formes de lutte".

Cette lettre devait être rendue publique à Barcelone le 1er mai. Quelques-uns des signataires s'étaient alors réunis avec un millier d'étudiants et d'ouvriers dans le parc de Torre Baró, proche de la capitale. Mais quelque trois cents policiers, malgré une pluie de pierres qui dura un quart d'heure, étaient parvenus à les disperser, après avoir arrêté quarante personnes, dont trois ecclésiastiques.

Washington enquête sur les accusations de survol de la Chine par des avions américains

WASHINGTON. — Le département d'Etat a confirmé hier que les autorités compétentes américaines ont ouvert une enquête à la suite d'accusations portées par la Chine populaire selon lesquelles des avions militaires américains auraient violé à plusieurs reprises l'espace aérien chinois.

Les milieux officiels de la capitale fédérale réaffirment qu'ils ne possèdent aucune indication permettant de confirmer ces accusations, mais ils s'abstiennent de commentaires plus précis en attendant le résultat de l'enquête.

De son côté, M. Robert McCloskey, porte-parole du département d'Etat, a rappelé que les pilotes américains ont des instructions très formelles de ne pas pénétrer à l'intérieur de l'espace aérien chinois et il a également déclaré qu'il ne disposait d'aucune information selon laquelle quatre bombes américaines seraient tombées sur la ville de Ningming, à 30 kilomètres en

viron au nord de la frontière qui sépare la Chine du Nord-Vietnam.

Selon le "Quotidien du Peuple", des chasseurs F-105 auraient détruit une maison et plusieurs hangars. M. McCloskey a, en outre, catégoriquement refusé d'évoquer la question des sanctuaires privilégiés ou des "règles de l'engagement aérien" en faisant valoir qu'en apportant des précisions dans les circonstances actuelles, il ne ferait que fournir des renseignements précieux à l'ennemi.

Malgré le silence officiel, on croit toutefois savoir que les pilotes américains n'ont pas le droit de s'approcher à

moins de 25 milles de la frontière chinoise.

Les milieux officiels américains déclarent également qu'ils ne possèdent aucun renseignement permettant d'établir certaines informations selon lesquelles l'aviation nord-vietnamienne utiliserait actuellement cinq bases opérationnelles situées en territoire chinois. Selon ces mêmes milieux, il ne semble pas non plus que les appareils de reconnaissance américains aient récemment repéré des mouvements de troupes chinoises qui pourraient expliquer cette recrudescence d'activité aérienne que dénonce la Chine populaire.

Plusieurs déficiences dans la construction de la cabine "Apollo"

WASHINGTON. — La NASA a publié hier un rapport préparé par la compagnie General Electric, mettant en relief de nombreuses déficiences aussi bien dans la qualité du travail que dans celle des matériaux fournis pour la construction des véhicules Apollo.

Le rapport ne fait pas mention des problèmes révélés par l'enquête sur l'incendie du 27 janvier, mais cite par contre plusieurs déficiences n'ayant pas encore été résolues notamment:

1. Habitacle: De nombreuses pièces destinées à l'équipement de l'habitacle présentaient des défauts de fabrication, étaient mal assemblées, non étanches, difficilement identifiables et certaines arrivaient endommagées car mal emballées. Tous ces défauts ont dû à la mauvaise qualité du travail effectué chez North American Aviation, principal fournisseur de la NASA pour le programme Apollo.

2. Sièges de l'équipage:

Courts-circuits intermittents dans les câbles reliant les systèmes de communication des casques et des combinaisons pressurisées des cosmonautes avec ceux de la cabine. Défauts dans les prises de raccordement des fils électriques, câbles isolants fendillés.

3. Contrôles: Plusieurs interrupteurs émettant des signaux erronés, compteurs des combinaisons pressurisées défectueux.

4. Système électrique: Nombreuses déficiences dans l'appareillage électrique — 229 dans les fils électriques du véhicule "017" qui doit être lancé pour un vol non habité par la première des fusées Saturne V.

Le rapport, qui note que la NASA a dû maintes fois renvoyer à la North American Aviation nombre de pièces endommagées ou défectueuses, déclare cependant que la plupart de ces problèmes sont maintenant en voie d'être résolus. North American Aviation ayant entrepris de soumettre son personnel à un entraînement intensif pour qu'il se familiarise avec l'équipement des cabines Apollo.

Paris: Affaire de longue haleine

A Paris, à l'issue du conseil des ministres d'hier matin on a eu lieu sur la déclaration britannique, le ministre de l'Information a souligné "que ces échanges de vues se poursuivraient dans les semaines à venir. La question de l'adhé-

Purge en Mongolie intérieure

U Lanfu a été officiellement évincé de ses fonctions de premier secrétaire du parti communiste, de gouverneur et de commandant militaire de la Mongolie intérieure, annonce une affiche posée hier à Pékin par les gardes rouges.

Selon la même affiche, Liu Hsiang-chuan, personnalité presque inconnue, aurait pris la direction d'une commission préparatoire chargée de créer un comité révolutionnaire en

Mongolie intérieure

Wu Tao, dont le nom figure sur la liste officielle des dirigeants présents le 1er mai sur la place Tien An Men aurait été nommé adjoint de Liu Hsiang-chuan, pour les questions politiques et militaires, ajoute l'affiche qui laisse prévoir la création d'un septième comité régional venant s'ajouter à ceux qui ont été créés, notamment à Pékin et à Changhaï.

L'affiche souligne ensuite que comme Peng Chen à Pékin, U Lanfu voulait transformer la Mongolie intérieure en un royaume indépendant et voit dans cette manœuvre séparatiste une attaque contre la ligne prolétarienne de Mao-Tse-toung.

Né en 1903 et membre du parti depuis 1925, U Lanfu, spécialiste des minorités nationales, aurait fait l'objet de critiques virulentes de M. Chou En-lai depuis plusieurs mois.

Grèce: la future constitution sera soumise à un référendum

ATHENES. — "La constitution que nous allons préparer sera très probablement soumise à un référendum", a dit hier matin le général Stylianos Patakos, ministre de l'intérieur, s'adressant à un groupe de journalistes. Prié de dire s'il y aura un parlement, le ministre a fait une réponse évasive. "Le parlement, c'est tout le peuple grec", a-t-il ajouté. Il a déclaré ignorer quand la nouvelle constitution sera prête.

"La révolution que nous avons faite, a-t-il ajouté, croit en un nouveau monde et en un nouvel Etat, un Etat qui garantira la démocratie et ne permettra pas les luttes entre citoyens, comme ce fut le cas jusqu'à présent. Les luttes entre les citoyens, ce n'est pas la démocratie; la démocratie, c'est le dialogue".

Selon le général Patakos, le nombre des personnes arrêtées lors du coup d'Etat est d'environ 5.000. Des commis-

sions établiront des rapports sur le degré de culpabilité de chacune d'elles et c'est le général lui-même qui décidera si elles seront libérées ou déferées devant les tribunaux.

Il n'a pas précisé si ceux-ci

seront des tribunaux civils ou militaires. Quant aux prisonniers politiques, ils pourront être libérés dans un certain temps s'il est démontré qu'ils ne constituent plus un danger pour la tranquillité publique.

France: grève générale le 17

PARIS. — L'ordre de grève nationale contre l'attribution au gouvernement de pouvoirs spéciaux en matière économique et sociale lancé pour le 17 mai par les trois centrales syndicales CGT, CFDT et FO ainsi que par la Fédération de l'éducation nationale est sans précédent depuis la seconde guerre mondiale. Il faut remonter à février 1934 où une grève générale eut lieu pour protester contre l'émende des Ligues de droite et au 30 novembre 1938, où une grève générale moins réussie eut lieu sous l'égide de la CGT, alors réunifiée, pour trouver des exemples

comparables. Depuis la Libération, deux ordres de grève générale furent lancés, en décembre 1949 et en décembre 1954 par la centrale FO mais, celle-ci étant minoritaire, ils ne furent que très partiellement suivis. La plus grande grève fut celle d'août 1953 qui fit tache d'huile mais sans qu'aucune centrale syndicale ordonne de grève générale. L'ordre de grève qui vient d'être lancé est enfin le premier donné d'un commun accord par les trois centrales ouvrières, auxquelles se sont joints les enseignants, depuis la scission syndicale de 1947.

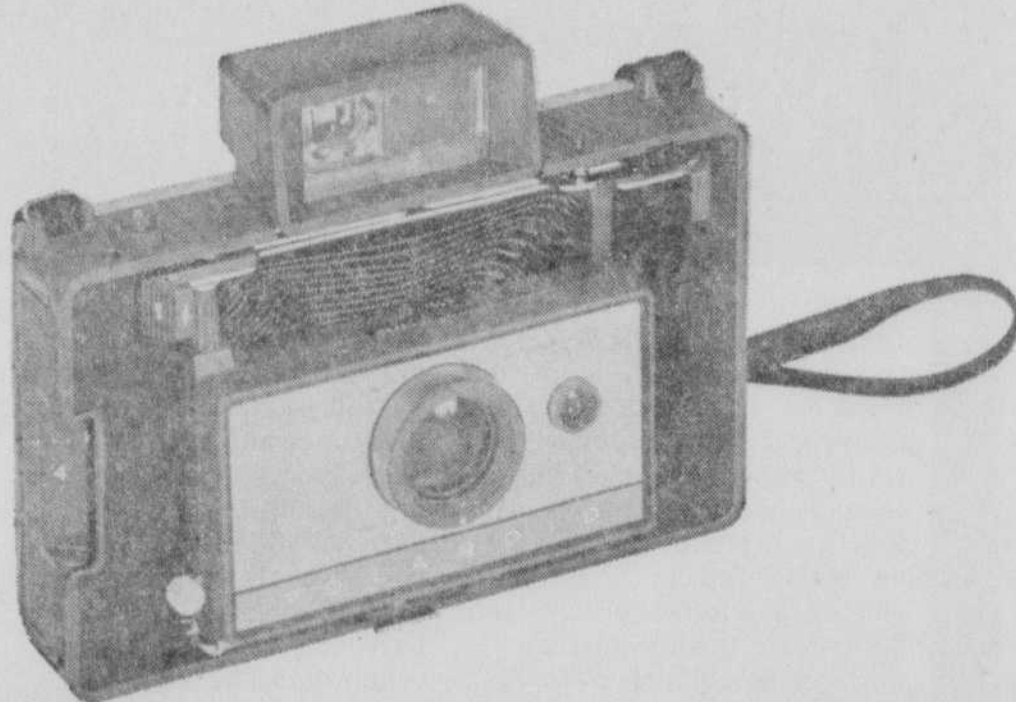
MORGAN

Photos de l'Expo...sur le vif avec les appareils Polaroid

POUR VOIR CES APPAREILS, VENEZ RENDRE VISITE A MADEMOISELLE POLAROID

...aujourd'hui le jeudi 4 mai de 4h. à 8h. ce soir... les vendredi et samedi 5 et 6 mai, de 11h. à 4h. p.m.

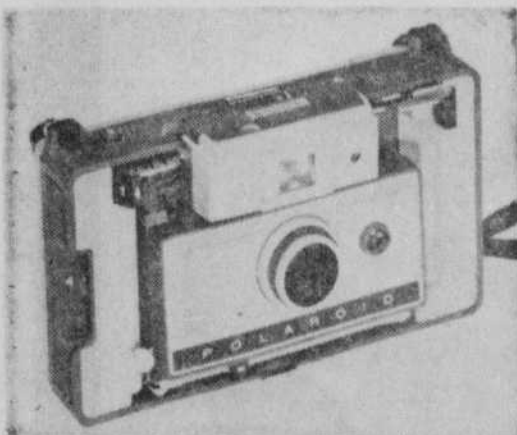
Rayon des caméras, rez-de-chaussée, magasin centre-ville



Appareil "Polaroid Color Pack 210"

Incredible direz-vous! Des photos couleur en 60 secondes! Des photos en noir/blanc en 15 secondes! Caractéristiques importantes: œil électronique contrôlant le temps de pose. Chargement facile et rapide. Réglage automatique de l'exposition.

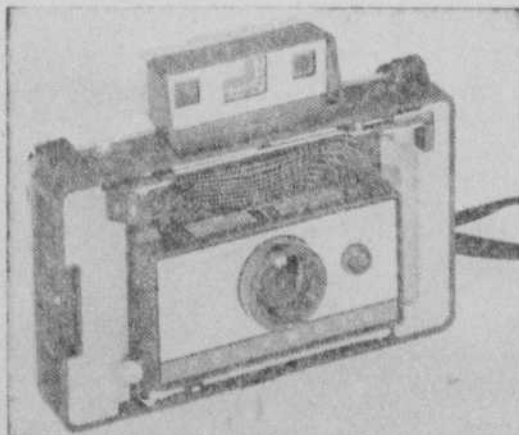
59.95



Appareil "Polaroid 230"

Un appareil de luxe: lentille spéciale pour portrait, filtre à nuage, adaptateur pour photo rapprochée et autres caractéristiques spéciales: appareil à soufflet, lentille triple, quatre temps de pose, réglage intégré.

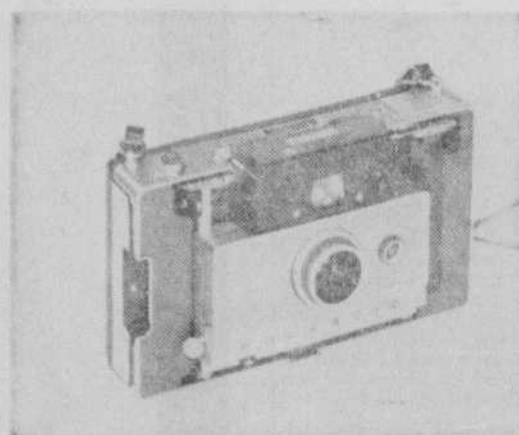
99.95



Appareil "Polaroid 220"

Caractéristiques de luxe: temps de pose et viseur, œil électronique, vous permettant de prendre des photos en noir et blanc sans flash à l'intérieur. Aussi: obturateur quatre vitesses et minuteur intégré.

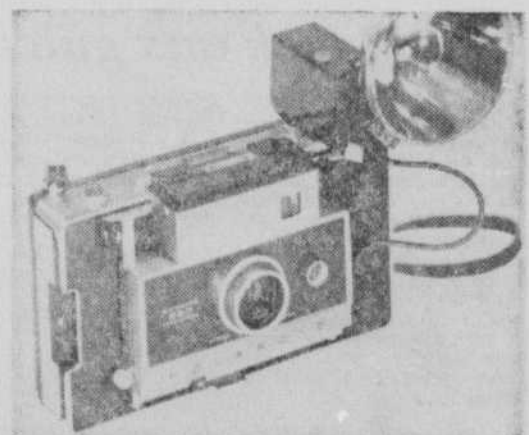
79.95



Appareil de luxe "Polaroid 240"

Caractéristiques de luxe pour photos à l'intérieur et à l'extérieur. Boîte tout métal, fini chrome brossé, œil électronique pour vitesse de pose jusqu'à 10 secondes. Douille pour trépied, posémètre, quatre temps de pose, lentille spéciale pour portrait.

125.95



Appareil "Polaroid 250"

Le plus perfectionné des appareils Polaroid possédant des caractéristiques super-luxe: viseur Zeiss Ikon automatique. Corps en chrome brossé, douille pour trépied, quatre temps de pose, lentille spéciale pour portrait. Torche-éclair intégrée.

151.95

HEURES D'OUVERTURE
MORGAN

CENTRE-VILLE 9h30 à 6h
Jeudi, vendredi jusqu'à 9h
842-6261

DORVAL 9h30 à 6h
Jeudi, vendredi jusqu'à 10h
631-6741

ROCKLAND 9h30 à 6h
Jeudi, vendredi jusqu'à 10h
739-5521

BOULEVARD 9h30 à 6h
Jeudi, vendredi jusqu'à 10h
728-4571

SNOWDON 9h à 5h30
Jeudi, vendredi jusqu'à 9h
844-2811